



PRINCE
AMEUBLEMENTS

VETROZ
Tél. 027/36 24 39

MEUBLES-RING

Le n° 60 ct.

Un barrage dans le vallon de Réchy?

Voir page 16

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

La démolition de l'appareil de sécurité interne des USA

Tant que la société américaine tient debout, l'Occident conserve une chance de résister à l'assaut communiste. Il importe donc au premier chef, pour les instigateurs de cet assaut, de pourrir cette société du dedans. On ne sait pas assez que dans cette voie les séquelles du Watergate ont conduit à une sorte de désarmement unilatéral de la société américaine devant la vague de subversion, l'appareil de sa sécurité intérieure étant aujourd'hui plus ravagé qu'un champ chinois après une pluie de sauterelles.

Le plus fort boxeur du monde ne peut vaincre son adversaire s'il est amené sur le ring avec un bandeau sur les yeux. Or, c'est le traitement que les

autorités américaines réservent à leur police en supprimant, l'un après l'autre, tous leurs moyens d'informations, et leurs comités d'investigation. Sous la pression d'une intense campagne gauchiste, le comité de la sécurité intérieure de la Chambre des représentants, puis la commission de contrôle des activités subversives du Congrès, puis le Département sur la sécurité intérieure du ministère de la justice, puis le comité sénatorial sur la sécurité intérieure, ont été purement et simple-

Par Suzanne Labin

ment supprimés. Le président de ce dernier, M. Sourwine, dont j'ai pu apprécier la haute conscience, a été mis à la retraite. Il était devenu la bête noire des subversifs pour avoir, à la suite d'investigations parfaitement objectives, attiré sans relâche l'attention des membres du Congrès américain sur le danger terroriste. Voici un extrait, si éloquent dans sa sécheresse, de son rapport de juillet 1975 au sous-comité de la sécurité intérieure du Sénat :

« Il existe aux Etats-Unis de nombreux groupes terroristes. Beaucoup forment partie intégrante de réseaux internationaux. Ces réseaux et groupes pratiquent le kidnapping, l'extorsion, l'incendie, le plasticage et toute la gamme de la violence. Ils n'ont pas de patrie, travaillant tantôt dans un pays, tantôt dans un autre. Ils violent en permanence et partout les lois civilisées. Il a été prouvé qu'ils reçoivent un entraînement, des armes, des fonds et un support logistique des gouvernements marxistes-léninistes. »

Le rapport révèle que plusieurs organisations légales domiciliées aux Etats-Unis, et qui prétendent poursuivre des fins idéologiques, servent en réalité de banques, d'intendances et de couvertures à ces groupes terroristes,

Suite page 2



60 bougies pour le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi

Voir page 19

Horrible mort au-dessus d'Arolla

Voir page 18



LA BATAILLE DES IDÉES

Quittant incognito le Kremlin, Brejnev est allé se promener en ville. Le premier passant qu'il rencontre n'a qu'une chaussure. Intrigué, Brejnev l'interroge :

- Que se passe-t-il, camarade ? Tu as perdu une chaussure ?
- Non, répond l'autre. Je viens de trouver une chaussure.

Les deux sociétés

Des histoires semblables, on en fabrique tous les jours en URSS. Elles indiquent, pour le moins, un malaise.

C'est que ce fameux socialisme scientifique n'a pas si bien réussi qu'on le prétend. Si l'on avait la patience de lire les discours des dirigeants soviétiques, on comprendrait très vite que la classe ouvrière soviétique est loin d'être satisfaite.

Dernièrement encore, Brejnev s'adressant aux syndicalistes de son pays, on le voit leur rappeler que la tâche es-

sentielle des syndicats est de « renforcer la discipline du travail ».

Alors, quoi ? Dans un régime qui prétend avoir supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme et donné le pouvoir aux travailleurs, on vient nous expliquer qu'il faut renforcer la discipline du travail !

Tous les observateurs savent que le taux d'absentéisme, l'apathie et le fai-

Jacques Ploncard d'Assac

Suite page 2

La magie des géraniums

Répartis entre Arolla, La Forclaz, La Sage, Villa, Ferpècle, Les Haudères et Evolène, les très nombreux vacanciers aouitiens admirent le coloris des fleurs ornant fenêtres et balcons : des variétés de géraniums formant des ensembles séduisants comme celui-ci. Les Evolénardes ont beaucoup de plaisir à embellir leur chalet ou leur appartement ; c'est là aussi une tradition maintenue parmi d'autres qu'apprécient les hôtes du val d'Hérens, enchantés par tant de splendeur offerte à leurs yeux.

Photo NF

Un peu de la Fête des Vignerons au Bouveret



Précédés de Cérés et Palès, toute de grâce, beauté et sourire, les « Cent Suisses » ont débarqué

Hier en fin d'après-midi, alors que le soleil déclinant inondait la plage du Bouveret de pourpre, deux bateaux approchaient lentement. Ils transportaient le corps des « Cent Suisses » de la Fête des Vignerons, accompagnés par Cérés, déesse de l'automne et de la terre fertile, et de Palès, déesse de l'été et de la terre fleurie. Elles trônaient sur un piédestal à la mesure de leur grâce et de leur beauté. Les halbardiers et les piqueurs, au garde-à-vous, attendaient le signal pour apporter le salut vaudois à leurs amis valaisans venus nombreux chercher un peu de cette chaleur de la Fête des Vignerons. Tout ce charme était enveloppé par les sons mélodieux des fifres et tambours, dans une ambiance riche et très agréable.

Voir page 18

PHOTO NF

L'actualisation du programme commun en France Divergences techniques ou politiques?

Les négociations pour la mise à jour du programme commun se sont achevées vendredi dernier sur une fausse note: la proposition, sans doute peu réfléchie, de François Mitterrand, de convoquer le sommet des leaders de la gauche dès dimanche. Les communistes qui, dans cette affaire, avancent à pas comptés pour marquer leur indépendance, n'envisagent pas le sommet avant la mi-septembre et François Mitterrand a dû se rallier à leurs arguments...

En fait, la surprise est moins venue de la proposition hâtive du premier secrétaire du parti socialiste que de l'inventaire des divergences entre socialistes et communistes. Tous les observateurs attendaient que les difficultés portées sur les nationalisations, l'indemnisation des propriétaires, le calendrier d'application des mesures sociales, l'impôt sur le capital.

Finalement et contre toute attente, c'est l'armement nucléaire de la France qui est au centre du débat.

Il est vrai que la proposition de François Mitterrand d'organiser un référendum sur la force nucléaire française ne pouvait qu'indisposer les communistes: la Constitution de la V^e République ne limite-t-elle pas le référendum à l'organisation des pouvoirs publics et à la ratification des accords internationaux? Mais l'opposition communiste

touche surtout au fond du débat: elle n'entend pas laisser au seul RPR de Jacques Chirac le monopole de l'indépendance nationale; qui plus est, le parti communiste s'est rallié à la force de frappe et il ne peut qu'enregistrer avec suspicion la valse-hésitation des socialistes qui, après avoir inscrit dans le programme commun de 1972 le principe de la renonciation à la force de frappe, s'y sont ensuite ralliés et, aujourd'hui, tergiversent à nouveau.

Le problème est plus important qu'il n'y paraît, car il révèle une réelle fragilité du premier secrétaire du parti socialiste, face à un problème qui requiert un sang-froid maximum: l'utilisation d'une force de frappe nationale, reposant sur la dissuasion, implique des qualités qui sont celles du joueur de poker; si l'on ajoute à ce constat l'incertitude liée à l'équipement des forces françaises en arme nucléaire tactique et à leur utilisation en dehors de l'hexagone, on mesure mieux le poids de la responsabilité qui incombe au chef de l'Etat, et sans doute François Mitterrand - enclin, de par son tempérament, au socialisme pacifiste - hésite-t-il à poursuivre dans la voie inaugurée par le général De Gaulle.

Renoncer à l'arme nucléaire pour la France ou refuser de suivre le progrès technologique en conservant simplement les stocks existants à la même

signification pour les communistes: se placer, comme sous la IV^e République, sous le parapluie américain.

Mais, au-delà de ces divergences techniques, il est permis de se demander si des divergences, liées à l'appréciation de la situation politique française, n'ont pas surgi entre socialistes et communistes.

Le programme commun de la gauche est, avant tout, un document de compromis, destiné à dégager une majorité face à celle qui gouverne la France depuis vingt ans.

Le parti socialiste a payé le ralliement des communistes de l'acceptation des nationalisations; le parti communiste, de son côté, a renoncé à la dictature du prolétariat, puis accepté le Parlement européen et la force de frappe. Ces évolutions successives ont-elles provoqué des tensions au sein d'un appareil pourtant étroitement contrôlé par le jeu du centralisme démocratique? Les orientations de Georges Marchais ont pu rencontrer des résistances au sein d'un parti encore marqué par le stalinisme, contrairement au parti communiste italien.

D'aucuns ont pu faire observer au sein du parti qu'une participation communiste au pouvoir pourrait provoquer l'érosion d'un électoral qui rassemble, bon an, mal an, 18 à 20% des suffrages exprimés.

L'incertitude actuelle aide à mieux comprendre les «bavures» récentes de l'union de la gauche: le chiffreage unilatéral du programme commun par le parti communiste, l'opération de commando contre TF1.

Le parti communiste français encourt sans doute toutes les critiques, sauf une, celle du spontanéisme; tout y est minutieusement pesé, réfléchi et analysé. Comment, dans ces conditions, ne pas interpréter la lenteur des communistes français à négocier avec les socialistes et les nombreuses divergences qui subsistent malgré les constats d'auto-satisfaction? Le temps du doute serait-il arrivé pour Georges Marchais?

P.S.

Des journalistes étrangers à la Fête des Vignerons

ZURICH. - A l'invitation de l'Office national suisse du tourisme (ONST), opérant en étroite collaboration avec le comité d'information de la Fête des Vignerons et l'Office du tourisme de Montreux, quelque septante journalistes étrangers ont fait un bref séjour sur la Riviera vaudoise pour assister à la grande première de la Fête des Vignerons.

Venus de 14 pays, ils représentaient des revues ou quotidiens aussi importants que *L'Aurore*, *Le Progrès de Lyon*, *Le Parisien libéré*, *Sud-Ouest*, (France),

le *Daily Express*, le *Times* (Grande-Bretagne), *Epoca* (Italie), *Dagens Nyheter* (Suède), *Billed Bladet* (Danemark), *Frankfurter allgemeine Zeitung*, *Stuttgarter Zeitung* (Allemagne fédérale), *Le Soir Illustré* (Belgique) et l'ensemble des publications du Touring Club de Belgique, sans compter plusieurs journalistes libres de renom. On notait également la participation de quatre journalistes canadiens de langue française ou anglaise qui avaient tenu à faire le grand saut par-dessus l'Atlantique pour ne pas manquer un événement aussi exceptionnel.

LES DEUX SOCIÉTÉS

Suite de la première page

ble rendement des travailleurs soviétiques constituent une des plaies de l'économie soviétique.

Le passage du capitalisme privé au capitalisme d'Etat n'a modifié en rien le sort des travailleurs et leur réflexe est un réflexe de fuite, de sabotage larvé, de vol même.

Aussi Brejnev continue-t-il en invitant les syndicats à se montrer «plus sévères et intransigeants à l'égard de ceux qui manquent à la dignité professionnelle, qui enfreignent la discipline et dilapident les biens populaires».

On notera qu'alors que, dans les pays libres, les syndicats se préoccupent de défendre les intérêts des travailleurs, en URSS, ils sont au service de l'Etat-patron pour faire la police dans les usines.

Ce mauvais fonctionnement de l'économie soviétique est la cause de l'aide que demande l'URSS à l'Occi-

géné par la réalité soviétique qui est par trop évidente. D'où la manœuvre de l'«eurocommunisme».

Voyez Santiago Carrillo. Que dit-il? Il dit que l'Etat prolétaire annoncé par Lénine n'existe nulle part «et encore moins dans le pays qui nous est présenté comme un modèle». L'URSS, dit-il, a donné naissance à «une couche bureaucratique qui, à ses différents niveaux, dispose d'un pouvoir politique immodéré et quasi incontrôlé, qui prend ses décisions par-dessus la tête de la classe ouvrière et même du parti».

Bref, ce n'est que «déviances» et «dégénérescences» qu'on aurait «seulement imaginées dans les Etats impérialistes».

Tout cela est bel et bon et nous enregistrons l'aveu, mais il va plus loin que ne le pense M. Carrillo. Si le système communiste, en soixante ans, a abouti à cela, c'est donc qu'il ne valait pas mieux qu'un autre, qu'il n'apportait pas le bonheur promis au peuple.

Comme tous les idéologues communistes, M. Carrillo se trompe sur la société idéale à construire, mais il est assez bon analyste des défauts de celle qu'il veut détruire. On retiendra ce qu'il dit de la «société capitaliste avancée» qui «porte le socialisme dans ses entrailles».

Le «passage au socialisme» lui apparaît facilité par l'importance croissante de l'Etat-entrepreneur, de l'Etat-providence. Il suffira de «retourner» contre le capital monopoliste «son appareil idéologique»: l'Eglise en crise, «transformée au contact de la science et des courants progressistes»; l'université qui ne transmet plus l'idéologie dominante; la famille qui abandonne les relations sociales traditionnelles.

Autrement dit, M. Carrillo compte sur l'autodestruction de la société chrétienne.

Son calcul n'est pas faux et l'on s'étonne que les dirigeants occidentaux n'aient pas compris que toutes les valeurs traditionnelles qu'ils abandonnent constituaient les seules barrières solides contre le communisme.

Etrange fin de siècle où l'on voit une société s'effondrer tandis que s'effondre en même temps celle par laquelle on prétend la remplacer!

Jacques Ploncard d'Assac

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

L'injure

Le code pénal suisse réprime plusieurs sortes d'atteintes à l'honneur. Nous avons déjà vu les cas de la diffamation et de la calomnie qui consistent en la propagation à l'intention d'un tiers de faits propres à porter atteinte à la considération dont jouit une personne. Il existe une autre sorte d'atteinte à l'honneur: l'injure. Elle consiste, le plus souvent, en une attaque par la parole, l'écriture ou le geste adressé directement à la victime elle-même. Elle peut aussi consister en un jugement de valeur émis devant un tiers ou à l'intention des tiers, lorsqu'elle attaque la victime dans le sentiment qu'elle a de sa propre dignité, lorsqu'elle témoigne de mépris, lorsqu'elle a la forme outrageusement grossière. Ceci dit, dans le cas où elle est émise devant ou à l'intention d'un tiers, il importe de distinguer l'injure de la diffamation ou de la calomnie. La diffamation et la calomnie consistent toujours dans la propagation de faits, vrais ou non («elle trompe son mari», «il fait sortir de l'argent illégalement de son pays», «il ouvre des lettres qui ne lui sont pas destinées», etc.). Par contre des propos comme: «il est un lâche, un menteur, un opportuniste...» sont injurieux.

Lorsque les paroles, l'écriture, les gestes voire des voies de faits s'adressent directement à la personne offensée, l'on est toujours en présence d'injures. Ceci dit il appartient au juge de décider, dans chaque cas, si des termes grossiers doivent être considérés comme injurieux. Celui qui les a émis, a-t-il voulu blesser? S'est-il rendu compte de la grossièreté ou du caractère injurieux des termes employés? A une époque de grand relâchement du formalisme dans les mœurs, des mots, jadis très choquants, sont si couramment employés que leur caractère injurieux s'estompe de plus en plus. Le juge n'en retiendra, finalement, que ceux qui, dans les circonstances où ils ont été prononcés, peuvent vraiment porter atteinte à la dignité de la victime. Dire, dans un coin de café à sa «copine»: «Mais pourquoi tu ne lui dis pas ses quatre vérités, c'est vraiment de la lâcheté et de la faiblesse... pourquoi tu ne romps pas avec

lui, tu es vraiment une idiote, mon chou» est autre chose que de dire à un professeur devant sa classe: «Vous êtes un lâche et un faible, Monsieur! et en plus vous êtes un idiot.» Les termes, pourtant, sont identiques...

Circonstances atténuantes exemption de peine

En cas de diffamation, nous l'avons vu, une preuve libératoire de la vérité des faits allégués, ou de la bonne foi de celui qui les a prononcés, a été admise. En cas d'injure, lorsqu'elle consiste en un jugement de valeur, l'accusé peut aussi être acquitté si son jugement de valeur reposait sur des faits exactement établis et s'il pouvait tenir son jugement de bonne foi comme justifié.

Le juge peut aussi exempter le délinquant de toute peine si l'injure a fait suite à UNE PROVOCATION de la victime (si la victime a accumulé ou provoqué chez le délinquant une colère ou un ressentiment compréhensible qui a donné lieu à l'injure).

Et si l'on riposte immédiatement?

Qu'en est-il si l'on rend IMMÉDIATEMENT gifle pour gifle, injure pour injure? L'on se rend soi-même délinquant. Mais vu la «compensation» des deux délits, le juge pourra exempter les deux parties de toute peine.

Artistes, commerçants, politiciens

Dans tous les cas précités le législateur entendait protéger le sentiment d'avoir des qualités morales auquel a droit chaque personne humaine. Ceci dit, les dispositions du code ne sont pas là pour protéger la renommée artistique, la renommée des produits ou l'action d'un politicien contre une critique, voire une attaque.

Enfin, notons, que comme toute atteinte à l'honneur, l'injure est poursuivie uniquement sur plainte. La peine prévue est de trois mois d'emprisonnement ou de l'amende. Le juge peut cumuler les deux peines. Portalis

La démolition de l'appareil de sécurité interne des USA

Suite de la première page

qu'ils soient nationaux ou étrangers. Ces organisations-bidons sont parfaitement connues de tous. Leur nombre est compris entre 50 et 60 et le FBI en a dressé la liste avec les noms et adresses de leurs chefs. Le rapport Sourwine spécifie que «beaucoup de groupes terroristes financent aussi leurs activités par les fonds tirés de leurs rapt, extorsions et vols à main armée... Les communistes disposent d'une armée secrète aux USA constituée d'agents ouverts ou couverts qui se dénomment stalinistes, maoïstes, trotskistes, castristes, etc. Cette armée secrète adhère à la doctrine léniniste qui exige le renversement des gouvernements démocratiques par la force. Elle possède une structure militaire souterraine élaborée. L'ensemble de ces noyaux activistes constitue un danger patent et pressant pour les vies et les libertés des citoyens américains et pour le gouvernement des Etats-Unis».

Tant de clairvoyance acquise par des comités parlementaires concernant les menées criminelles d'individus et de groupes terroristes crypto-communistes aux Etats-Unis était devenue insupportable à la gauche américaine. En quelques années elle réussit à saper toute l'armature d'investigations du pays, et plus généralement tous les instruments de la puissance américaine. La grande démolition de tout ce qui pouvait gêner les entreprises subversives culmina dans l'exploitation fiévreuse de l'affaire du Watergate. Ce qui, en fait, n'était qu'une opération mineure d'écoute téléphonique comme tous les gouvernements du monde en montent tous les jours, fut déformé et outré jusqu'à en faire un scandale historique majeur qui, en fin de compte, permit aux journalistes aboyeurs de renverser le président élu de la nation, qu'ils détestaient parce qu'il était anticommuniste. Cette formidable campagne de «character assassination» déclencha une hystérie collective qui se croyait moralisante, mais n'était en réalité que décevante. Dans la foulée, la gauche

américaine parvint à accréditer l'idée, chère à toute gauche, que l'Etat ne saurait combattre la violence des subversifs sans menacer la liberté des citoyens. De sorte que toute mesure protégeant la sécurité publique était présentée comme intrinsèquement réactionnaire.

Une occasion rêvée de répandre encore plus ce sophisme se présenta lorsqu'on apprit que la CIA, qui doit confiner ses opérations d'intelligence à l'étranger, avait réuni dans ses fichiers quelques noms de citoyens américains. Ce qui n'avait rien que de très pertinent, puisque les réseaux terroristes internationaux possèdent des citoyens américains comme relais et couvertures. Néanmoins, tous les flots d'anathèmes qui avaient emporté Nixon se déchainèrent à nouveau contre la CIA, l'administration en général et le FBI, en fait contre toute vigilance. Les effets furent dévastateurs.

Comme nous l'avons vu, tous les comités parlementaires qui avaient fait, contre les entreprises de violence et de subversion, un travail remarquable, furent dissous. Une loi dite «de sauvegarde de la vie privée» fut votée qui édicta des limitations démentées à l'action des services d'investigations, au point de les rendre pratiquement impotents. Ainsi la police n'a plus le droit d'ouvrir un dossier sur un citoyen qu'elle considère dangereux parce qu'il fréquente des terroristes avérés; pour établir une fiche sur lui, il faut que l'intéressé ait déjà été condamné! Dans le vent d'ouprobre qui les secouait, et sur l'ordre de ministres paniqués, les divers organismes de sécurité ont purement et simplement détruit des masses considérables de fichiers sur les groupes subversifs violents, assemblés patiemment au cours de deux décennies. En particulier, on a mis hors de service le gros ordinateur central du crime, qui était un organe de travail essentiel pour beaucoup de polices dans le monde. Les simples communications entre les services d'investigations des divers Etats américains sont devenus très difficiles, en raison de toutes les

réserves qu'on leur a imposées. En conséquence, lorsqu'un terroriste s'enfuit de l'Etat du Missouri dans l'Etat de l'Illinois, la police de l'Illinois a un mal fou pour obtenir des informations sur le criminel, de la police du Missouri.

Et la gauche américaine de bomber le torse, se flattant que, grâce à ces entraves qu'elle multiplie dans les recherches et les procédures, elle a bien protégé «l'individu sacré contre l'Etat prépotent»; alors qu'en fait elle a bien protégé les artisans d'un Etat totalitaire étranger contre la surveillance d'un Etat démocratique national. Une fois de plus, elle a consciencieusement joué son rôle historique, qui consiste, au premier acte, à fournir une couverture à la subversion communiste; en attendant de jouer le second acte, qui consiste à livrer le pouvoir à cette subversion; puis le troisième acte, qui consiste à disparaître dans une fosse.

Suzanne Labin

Hit-parade 1977

Enquête N° 32

1. Dix ans plus tôt (Michel Sardou)
 2. Le Loir-et-Cher (Michel Delpech)
 3. Rockollection (Laurent Voulzy)
 4. Et l'amour s'en va (Joe Dassin)
 5. Magic Fly (Space)
 6. Space Art (Onyx)
 7. Ma Baker (Boney M.)
 8. Love me baby (Sheila et B. Devotion)
 9. Un ami (Gérard Lenorman)
 10. Chantez Français, dansez Français (La bande à Basile)
 11. Les bleus au cœur (Patrick Juvet)
 12. Ce n'est qu'un aurovoir (Jeane Manson)
 13. Southern night (Glen Campbell)
 14. Rock Bottom (Lysey de P. et Mick Moran)
 15. Partir (Julien Clerc)
 16. De Venise à Capri (Frédéric François)
 17. Ali be good (Patrick Topalof)
 18. L'oiseau et l'enfant (Marie Myriam)
 19. Bilitis (Francis Lai)
 20. Le dernier baiser (Serge Lama)
- Nouveaux venus N° 10, 11, 12, 13, 15, 16, 19.

LA BATAILLE DES IDÉES

dent capitaliste. Sait-on que l'endettement des pays communistes à l'égard de l'Ouest va atteindre 90 milliards de dollars en 1980? Rien que pour 1976, le déficit s'est élevé à 10 milliards de dollars.

Cela, ce sont les réalités du communisme.

Le régime ne se maintient que par la force et la dictature du parti. Brejnev ne s'en cache même pas. Il a donné comme explication à sa décision de cumuler les fonctions de chef du parti et de chef de l'Etat «le rôle toujours croissant du parti communiste qui constitue le noyau de tout le système politique et social». «Le parti communiste, a-t-il souligné, en tant que parti au pouvoir, déterminerait et déterminera la ligne politique dans la solution de tous les problèmes clés de la vie de l'Etat».

On ne pourrait pas trouver un Juan Carlos pour démocratiser l'URSS?

On comprend que les partis communistes occidentaux soient quelque peu

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Vinaigre M-delissia

pour toutes les sauces à salade

Vinaigre de fruits 1 litre **-.90** au lieu de 1.20
Vinaigre aux herbes 1 litre **1.35** au lieu de 1.65
Vinaigre de vin blanc ou rouge 1 litre **1.05** au lieu de 1.35

Offre spéciale
3.8.-9.8.

-30
de réduction
par bouteille de 1 litre

FRUIDOR
Fabriqué par Fruits d'Or,
une entreprise
de production de Migros.

Offre spéciale
3.8.-9.8.

Mayonnaise

en tube

MIGROS
data

1.30
(100g = -.49,1)
au lieu de 1.60

Fabriquée par Conserves
Estavayer SA, une entreprise
de production de Migros.

Offre spéciale
3.8.-9.8.

Boule de Bâle

excellente avec une sauce
ravigote et pour le pique-nique

2.-
(100g = -.76,9)
au lieu de 2.40

Offre spéciale
3.8.-16.8.

Crème glacée

Vanille/fraise

Un dessert rafraîchissant
pour les chaudes journées d'été.

Fabriquée par l'entreprise
de production de Migros à Meilen.

1.80
(100g = -.45)
au lieu de 2.20

Multipack
3.8.-16.8.

Aproz citron

1 litre **-.50** au lieu de **-.70**

Aproz minical citron

édulcoré artificiellement
1 litre **-.60** au lieu de **-.80**

Seba SA, Aproz

**A partir d'un achat
de 2 bouteilles
au choix**

-.20
de réduction
par bouteille

NOUVEAU
MIGROS

Biscuits complets

Une spécialité délectable, confectionnée
selon les principes d'une alimentation saine.

MIGROS
data



Sésame noisettes

Paquet de 200 g,

1.80 (100g = -.90)

Fabriqués par l'entreprise
de production
de Migros à Meilen.



Millet/ graines de lin

Paquet de 200 g,

1.80 (100g = -.90)

Ml actuel

5 savons de 100 g

Savonnette

Savon de toilette
agréablement parfumé.

Maintenant,
encore plus
avantageux!

1.40
(100g = -.28!)
au lieu de 1.70



ACTUEL CHEZ Interdiscount

Silver 10F 277

Radio portative
Pour vos vacances

3 L.O., piles et secteur
complet

Fr. 85.-

Inter Discount

Sion: Rue des Mayennets 4
Crans-Montana:
Imm. « Les trois vétérans »
Monthey:
Le Market, Av. de la Gare

CARROSSERIE PLATTA S.A.

Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Qualité et prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion
027/23 19 19

A vendre

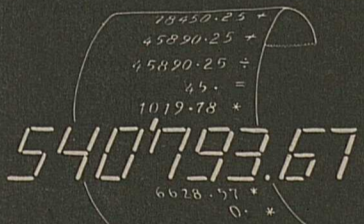
cause cessation de commerce
congélateur d'exposition, marque Levin
armoire froide, marque Schaller
gondole à biscuits et à chocolats
caisse enregistreuse marque Hasler
ainsi que divers éléments d'agencement

Tél. 025/6 21 53
6 21 64

36-27564

SHARP

Il y a des calculatrices
qui font
l'un aussi bien que
l'autre:
imprimer et afficher.



p. ex.
Sharp CS-1064 fr. 495.-, 10 positions,
touche de % automatique, 1 mémoire
Sharp CS-2164 fr. 695.-, 12 positions,
touche de % automatique, 1 mémoire
Sharp CS-4152 fr. 1270.-, 14 positions,
touche de % automatique, 1 mémoire

Calculatrices de poche,
de bureaux et programmables. En vente
dans les commerces spécialisés.

**FACIT
ADDO**

Büfa, halle 1, stand 104

OPÉRATION HÉROÏDE



Copyright
by
opera mundi

Evelyn
Anthony
58

— C'est très aimable à vous. La lettre de M. Felon a dû vous parvenir, vous savez donc pourquoi je suis ici.

— Non, je ne sais rien. Je connais votre maison, évidemment, à cause de mon fidéicommissaire, mais je n'ai rien reçu.

— Oh!

Il eut un geste d'agacement.

— ... C'est absurde. La censure, évidemment. La lettre va probablement arriver après mon départ. Je devrai donc vous donner toutes les explications.

— Au sujet du fidéicommissaire ?

— Pas tout à fait.

Savage lui offrit une cigarette. Le soleil brillait; elle ferma les yeux un instant, présentant son visage à sa chaude caresse. Un beau profil. Elle ouvrit les yeux.

— Pas tout à fait ? Qu'entendez-vous par là ?

Son père était mort avant la guerre; par suite de l'entrée en guerre de l'Amérique, ses intérêts avaient été confiés à des hommes d'affaires suisses que Savage représentait. Elle connaissait personnellement Felon.

— Il ne s'agit pas d'argent.

— Alors, qu'y a-t-il ? Quelque ennui ?

— Non. Puis-je vous poser une question, Madame ? Une question très personnelle ?

— Sans doute. Je ne vous promets pas d'y répondre.

Intervention de sa mère ? Pendant un instant, Louise se demanda si quelque rumeur de sa brouille avec Jean était parvenue à Boston, ses répercussions arrivant de Suisse à Saint-Blaize ? Elle lança un coup d'œil hostile à Savage.

— Je vous écoute.

— Quels sont vos sentiments envers les Alliés ? Sans répondre, Louise se leva.

— Je regrette, mais je ne parle jamais de la guerre.

Il ne l'imita pas, se contenta de lui envoyer un rond de fumée.

— Vous ne m'avez pas répondu.

Près d'eux, personne, rien que des arbres, des pelouses, la fontaine de la photographie; pas de jardinier à l'écoute, pas de femme de chambre de passage. Il parla en anglais.

— Asseyez-vous, ne vous énervez pas. J'ai des nouvelles du pays.

Elle le regarda fixement et se rassit.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allot, téléphone 551404
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures...

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Mercredi 3, Buchs, tél. 221030 et 223408

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburant. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures...

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.
Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Almé, tél. 36212.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 42302.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 42330.
Ambulance. - Tél. 46262.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, téléphone 62312.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, téléphone 31518.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 21237.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Crabes farcis
Omelette au fromage
Salade
Plateau de fromages
Fruits

Le plat du jour

Crabes farcis
Pour deux personnes: deux crabes (araignées de mer). Court-bouillon. Un œuf, huile d'olive, un citron, sel, poivre, un petit piment rouge, un bouquet de menthe sauvage.

Diététique

Les fruits de mer
Les fruits de mer ne sont pas seulement une gourmandise, ce sont aussi d'excellents aliments. Leur valeur alimentaire les rapproche beaucoup des autres aliments animaux, ce sont de très bonnes sources de protéines.

Conseil pratique

Les taches de cambouis
Contrairement à la boue de campagne, le cambouis doit être traité immédiatement, il cède alors au tétrachlorure de carbone. S'il est solidifié il faudra le ramollir en l'imbibant d'huile puis traiter la tache ainsi obtenue avec une poudre absorbante (terre de Sommières ou autre).

Il faut détourner l'attention des points douloureux en s'occupant des autres, ainsi guérit-on tout doucement des bonheurs impossibles.

Votre santé

Peut-on boire sans inconvénient des boissons gazeuses ?

Les boissons gazeuses en petites quantités stimulent la sécrétion gastrique. En grande quantité elles peuvent provoquer une hyperacidité. En cas de régime amaigrissant, attention à toutes les boissons qui ne sont pas de l'eau plate.

Les cataplasmes de varech ont la réputation de faire fondre la cellulite. Comment faut-il procéder ?

Prendre 50 g de varech, 100 g de son et la quantité d'eau chaude nécessaire pour malaxer le tout de façon à en faire une pâte. Etalez cet enduit sur les endroits atteints, gardez dix à quinze minutes chaque soir.

D' CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : soutenue.
Seuls les secteurs énergétique et de la chimie ont fait preuve de fermeté.
FRANCFORT : en hausse.
Tous les compartiments ont clôturé sur une note haussière dans un volume de transactions animé.

BRUXELLES : se replie.
A l'exception de quelques valeurs isolées, la bourse s'est sensiblement affaiblie au fil des compartiments.
MILAN : irrégulière.
Par manque de soutien, les cours se sont généralement orientés à la baisse en fin de séance.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Index/Category and Value. Total des titres cotés: 165, dont traités: 88, en hausse: 37, en baisse: 18, inchangés: 33, cours payés: 198.

Après ce long week-end, lundi, les bourses helvétiques étant fermées en raison de la Fête nationale, le marché est ouvert dans un climat bien soutenu, voire même meilleur. Cependant, le volume des échanges n'a jamais atteint de grandes proportions.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, 29.7.77, 2.8.77. Suisse: 29.7.77, 2.8.77. Brigue-Viège-Zermatt: 90 d., 85 d.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Country/Company, 29.7.77, 2.8.77. Air Liquide: F 269.8, 268. Au Printemps: 30.1, 30.20.

USA et Canada

Table with 3 columns: Company, 29.7.77, 2.8.77. Alcan Alumin.: 65, 65. Amax: 96 d., 93 1/2.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund Name, Demande, Offre. America Valor: 410, 420. Anfos 1: 125.50, 126.50.

Bourse de New York

Table with 3 columns: Company, 29.7.77, 2.8.77. American Brands: 46 5/8, 47 3/4. American Cyanam.: 25 3/4, 25 5/8.

Tendance : faible
Volume : 17 999 000

Table with 3 columns: Company, 29.7.77, 2.8.77. Dow Jones: 890.07, 887.39. Industr.: 116.37, 116.44.

Table with 3 columns: Company, 29.7.77, 2.8.77. Canasec: 445, 453. Crédit Suisse Bonds: 73, 74.

CHANGE - BILLETS

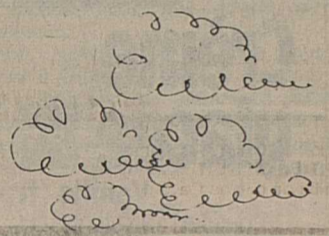
Table with 3 columns: Country, 48.50, 50.50. France: 48.50, 50.50. Angleterre: 4.10, 4.30.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item, 11150.-, 11300.-. Lingot: 11150.-, 11300.-. Plaquet (100 g): 1115.-, 1150.-.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève

L'amour c'est...



... regarder passer les nuages.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1978 Los Angeles Times

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30
Un karaté à la « James Bond »
UN COUP DE BOULE DANS LES VALSEUSES
Dans la lignée des Bruce Lee

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Les tricheurs de 1977... on ne triche plus on « frime »
LA GRANDE FRIME
A faire courir tous les jeunes de 16 à 25 ans... et ceux qui rêvent de les avoir!

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Aujourd'hui à 16 h. 30 - Matinée pour enfants
DONALD ET LES CASTORS JUNIORS
Soirée à 21 heures
À CHACUN SON ENFER
Le dernier Cayatte avec Annie Girardot, Bernard Fresson

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 17 et 21 heures
En nocturne à 23 heures
LA SENTINELLE DES MAUDITS
En grande première le grand film de Michael Winner avec Cristina Raines, Ava Gardner, José Ferrer, Arthur Kennedy, John Carradine

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Aujourd'hui à 16 h. 30 - Matinée pour enfants
ROBIN DES BOIS
Soirée à 21 heures
LE PIRATE DES CARAIBES
Robert Shaw, Geneviève Bujold dans le prototype des films d'aventures

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'HOMME SAUVAGE
Un film de Robert Mulligan

SION Capitoile
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
PORTIER DE NUIT
Un film de Liliana Cavani

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir: RELÂCHE

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE

FULLY Michel

Dès jeudi: Mini-festival d'été
Demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
UN TÉMOIN À ABATTRE

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Clint Eastwood en super-forme dans
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS
Un vrai « policier » made in U.S.A.

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Festival d'été
Ce soir mercredi à 20 et 22 heures - 16 ans
« Les classiques de l'écran »
Un film de Luis Bunuel
LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ
avec Jean-Claude Brialy et Michel Piccoli
Demain jeudi à 20 et 22 heures - 16 ans
HAROLD ET MAUDE
d'Hal Ashby avec Ruth Gordon

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir: RELÂCHE
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans
Bourvil et Fernandel dans
LA CUISINE AU BEURRE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Dernière séance à 20 h. 30 - 16 ans
Un « thriller » d'espionnage à vous couper le souffle!
LE SURSIS
avec Richard Widmark et Oliver Reed
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans
JULIE POT-DE-COLLE
avec Marlène Jobert et J.-C. Brialy

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Supervisé par Sergio Leone
Le super-western de Sergio Sollima
IL ÉTAIT UNE FOIS EN ARIZONA
avec Tomas Milian et G.-M. Volonte
Musique de Ennio Morricone

BEX Rex

Ce soir: RELÂCHE

à MACRO Ouvrier:
William Bonvin
bout. 7/10 **19.80**

Fromage à raclette
suisse Grenier le kilo **8.90**

NF
VOTRE JOURNAL

météo

Petite fête du soleil

Suisse romande et Valais: le temps sera ensoleillé, localement nuageux en montagne l'après-midi. Températures prévues: 21 à 26 degrés cet après-midi. Limite de zéro degré voisine de 3300 mètres. Vents faibles et variables.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: augmentation de la nébulosité, averses ou orages, principalement l'après-midi et le soir.

A Sion hier: serein, 21 degrés. Ailleurs en Suisse: 18 à Zurich et Genève, 20 à Bâle, 24 à Locarno.

TELEVISION

■ Emissions en noir et blanc

(tv) Suisse romande

- 17.30 Point de mire
- 17.35 Téléjournal
- 17.40 Les aventures d'Arsène Lupin
9^e épisode: La demoiselle aux yeux verts. (2^e diffusion).
- 18.35 Vacances-jeunesse
- Feu vert.
Aujourd'hui:
- Voile en fibre de verre (Grande-Bretagne).
- Désert du Kyzyl Kum (URSS).
- Roland Emmett (Grande-Bretagne).
- Le plus grand ballon du monde (Grande-Bretagne).
- Femme-canon (Grande-Bretagne).
- Pachyderm Story: Les éléphants en poudre. (2^e diffusion).
- Céleri.
- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Christine (24)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 A chacun son tour
Les multiples facettes de la magie.
Adamo à l'Olympia
- 20.20 En première partie du show, la bande à Basile interprète « Les chansons françaises ».
- 21.15 Réalisateurs suisses
Ce soir: Alain Tanner
■ Le retour d'Afrique
Un film d'Alain Tanner.
Avec: Josée Destoop; Françoise; François Martouret; Vincent, etc.
Une coproduction de la Télévision suisse romande et du cinéma. (2^e diffusion).
- 23.05 Téléjournal

(tv) Suisse alémanique

- 17.15 TV-junior
Pour les jeunes de 7 à 12 ans: joies et peines du petit Pepek, téléfilm tchécoslovaque; 1^{re} partie
- 17.55 Fin
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 La famille Partridge
Shalom, Danny. Série américaine, avec Shirley Jones
- 19.00 De Ben-Hur à Hollywood
Série consacrée aux débuts du cinéma: le western
- 19.25 Fin de journée
- 19.30 Point chaud
- 19.40 Des couronnes dans la poussière
Le royaume des deux Siciles. Série de Gerhard Herm. Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Der Robbenkönig
Pièce en dialecte de Meinrad Inglin. Avec Hans Heinz Moser, Ruth Bannwart, Bella Neri
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Argument
Une œuvre artistique controversée: la fontaine du sculpteur Wilfried Moser à Zurich-Oerlikon
- 22.50 Les programmes. Fin

(tv) Suisse italienne

- 18.30 Programmes d'été pour la jeunesse.
Le chien et l'ours: dessin animé. Délicies: avec Patrick Dowling et Clive Doig; 31. Les liquides. Les aventures de Prezzemolo; l'anniversaire de Salvia; os enterrés
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Images persanes. Documentaire. Voyage à travers la basse plaine de la Caspienne
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Lancer. Le dernier train pour Charlie Poe. Série avec Wayne Maunder et Andrew Duggan
- 21.50 Médecine d'aujourd'hui. Emission réalisée en collaboration avec l'Ordre des médecins du Tessin: maladie des os. Avec la participation du Dr Michele Rainer et de Sergio Genni
- 22.45 Téléjournal. Fin

(tv) France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

- 11.30 Les Tifins
- 11.40 Le francophonissime
- 12.00 TF1 actualités
- 12.35 Peter Voss, le voleur de millions (13).
Bateau-montagne: Zurich. 13.25 Fin
- 17.00 Pour la jeunesse
- 17.15 Le grand saut périlleux. 8. Istanbul
- 18.20 Actualités régionales
- 18.47 Candide caméra (8)
- 19.00 TF1 actualités
- 19.30 Désiré Lafarge. 1. Désiré Lafarge prend le train. Avec: Raymond Baillet, Julia Dancourt, etc.
- 21.00 Indications. Magazine médical d'Igor Barrère et Etienne Lalou
- 22.00 TF1 actualités

(tv) Antenne 2

- 14.00 Le monde en guerre. Barbarossa
- 15.00 Aujourd'hui madame
- 15.55 Bonanza. 4. L'épouse de papa
- 16.43 Le monde enchanté d'Isabelle. 13 et fin. Le loup-garou
- 17.10 Vacances animées
- 17.45 Flash information
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 En ce temps-là, la joie de vivre (9)
- 19.00 Journal de l'A2
- 19.32 Un shérif à New York. 1. Musclement vôte. Avec: Denis Weaver, Rick Weaver, etc.
- 20.47 Question de temps
- 22.10 Journal de l'A2

(tv) France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 FR3 jeunesse
- 18.55 FR3 actualités
- 19.00 Les jeux
- 19.30 Le jeune Cassidy. Un film de Jack Cardiff et John Ford. Avec: Rod Taylor, Maggie Smith, etc.
- 21.15 FR3 actualités

(tv) Notre sélection du jour

21 h. 15

Réalisateurs suisses. Ce soir: Alain Tanner

Le retour d'Afrique

Un dicton populaire veut que les voyages forment la jeunesse. Pour les héros d'Alain Tanner, Françoise et Vincent, un voyage va déboucher sur une maturité, sur une prise de conscience.

Pourtant, les limites de ce voyage ne dépasseront pas les murs d'un petit appartement. Et le périple s'accomplira davantage dans la dimension temporelle que spatiale. Françoise, et surtout Vincent, souffrent d'un mal commun aux différentes générations (il est du reste significatif qu'à notre époque, ce ne sont plus seulement les jeunes qui en souffrent...): ils « étouffent », ils en ont marre, ils ne supportent plus leur existence. Alors le jeune couple va envisager d'aller voir si l'herbe n'est pas plus verte ailleurs. En Afrique du Nord, par exemple, où un ami vit depuis quelques années. Là-bas, tout semble meilleur. Là-bas, ils pourront construire l'univers correspondant à leur idéal... Or, il advient que le sort ne leur permet pas de partir: le jour même où ils vont faire leurs adieux à tous les copains qui restent en Suisse, ils reçoivent un télégramme. Max, leur ami, ne peut les recevoir de suite. « Lettre suit », conclut le message.

Pour Françoise et Vincent commence alors une attente dans l'appartement vidé de ses meubles. Pas question de sortir, pas question d'avouer aux amis que le départ est remis. On attendra ici que la fameuse lettre arrive. Un campement improvisé qui ne devrait durer que quelques heures, et qui va se prolonger des semaines. Une sorte de retraite forcée au cours de laquelle le romantisme politique et le goût de l'exotisme vont peu à peu faire place à une détermination d'engagement actif. Pas dans le tiers monde, mais ici même, en Suisse.

Après Charles mort ou vif, après La Salamandre, Alain Tanner a continué avec Le retour d'Afrique son œuvre dialectique, poussant l'expérience plus loin qu'il ne l'avait fait précédemment. Volontairement dépouillé, presque austère, ce film est un parfait exemple de la manière du cinéaste. Une manière dont les constantes sont le refus du premier degré, la distanciation. Tanner définit lui-même Le retour... comme un film « très froid, très théorique, davantage fait sur les idées que sur la matière vivante », en insistant par ailleurs sur l'aspect « commentaire » de l'ouvrage.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D	8.01	8.64
Chemical fund	D	7.04	7.69
Technology fund	D	7.37	8.05
Europafonds	DM	28.45	29.90
Unifonds	DM	19.25	20.30
Unirenta	DM	43.50	44.90
Unispecial 1	DM	62.25	65.40

Crossbow fund	4.75	4.86
CSF-Fund	22.34	22.90
Intern. Tech. fund	7.98	8.40

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

- 6.00 Le journal du matin
- 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.15 Chronique routière
- 8.20 Spécial vacances
- 8.25 Memento des spectacles et des concerts
- 8.55 Bulletin de navigation
- 9.00 Informations + News service
- 9.05 La puce à l'oreille
- 10.05 Fonds de terroir
- 12.00 Informations
- 12.05 Le coup de midi
- 12.15 Humour rouge à croix blanche
- 12.30 Le journal de midi
Edition principale
- 13.00 La fête au soleil
- 14.05 La radio buissonnière
- 16.05 Un conte de Saki
La méthode Schartz-Metterklume
- 16.15 Rétro 33-45-78
- 17.05 En questions
- 18.00 Le journal du soir
- 18.05 Edition régionale
- 18.15 La cinquième Suisse
- 18.40 Informations sportives
- 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
- 19.00 Edition nationale et internationale
- 19.30 Un pays, des voix
- 20.05 On n'a pas tous les moyens d'aller sur la Costa Brava!
- 22.05 La fête dans les étoiles

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations + News service
- 9.05 La musique et vous
- 10.05 La parole et vous
- 11.00 Musiciens suisses
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 2 à 4 sur la 2
La librairie des ondes
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Jazz contact
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Europe-jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe
- 20.30 Les concerts de Genève
En attendant le concert
Orchestre de la Suisse romande
- 22.30 Marchands d'images
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Frais du four.
 - 10.00 La sixième Suisse. 11.05 Mélodies populaires. 11.55 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin: psychothérapie. 14.45 Lecture. 15.00 Musique classique pour l'été: pages de Haydn, Mozart et Beethoven. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 L'arrangeur. 21.00 Prisme. 22.15-24.00 Musique box.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Natalino Otto et Co. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Orchestre de la RSI: pages de Rousseau et Spohr. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles: Gondoni un et deux. 20.40 Misty. 21.15 Littérature russe. 21.30 Errol Garner. 21.45 Rencontres. 22.15 Chanteurs italiens d'aujourd'hui. 22.40 Discothèque des jeunes. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Les plus belles listes de

CADEAUX de MARIAGE

avec photo couleur et ristourne

Constantin
Fils s.a. sion

L'agence «UNA» enquête

Nous ne serons jamais de très bons tireurs, j'en ai peur...
Hm...
Oui, surtout si vous oubliez de régler la hausse.
La hausse? Qu'est ce que c'est?
Vous êtes un as, Mr Benedick!

Rip Kirby
PLUS TARD, KIRBY S'AP-PRÊTE À RENTRER CHEZ LUI.
BAH, THEDA BOURNE EST BIEN ASSEZ GRANDE POUR SAVOIR CE QU'ELLE FAIT. INUTILE DE ME CASER LA TÊTE...
DANS UNE RUE LATÉRALE EN PENTE, LA TRÉPIDATION DE LA CIRCULATION FAIT DEMARRER UNE VOITURE À L'ARRÊT.

...ET, À PLUSIEURS KILOMÈTRES DE LÀ...
OH!

MATHILDE

par Péloïsch



... et il faudrait en boire combien de bouteilles, pour avoir le courage d'assister à une opération du cœur ?..

LES TISSUS PROTECTEURS DES PLANTES

Les tissus protecteurs sont constitués principalement par l'épiderme, qui recouvre les tissus jeunes, et le liège qui couvre les tissus âgés des tiges et des racines.

Les épidermes, formés de cellules jointives, variant d'après les espèces, sont imperméables et pourvus d'orifices appelés stomates.

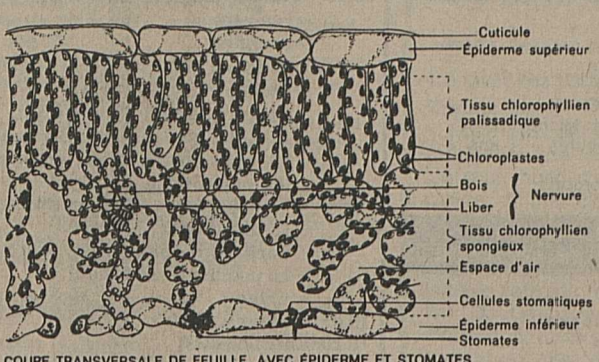
Particulièrement nombreux à la face inférieure des feuilles, l'ouverture de ceux-ci est déterminée par la lumière et l'humidité de l'air.

Grâce à une chambre sous-stomatique, les stomates permettent certaines fonctions vitales pour la plante, telles que : la photosynthèse, la respiration, la transpiration.

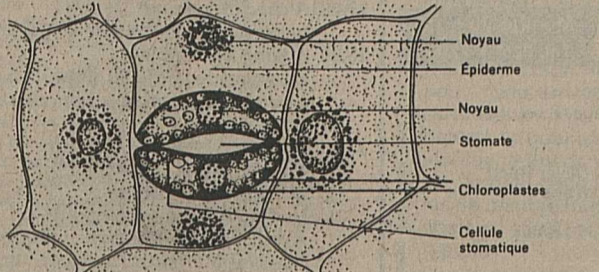
Les épidermes sont souvent des poils qui leur servent de protection, ou des aiguillons lignifiés (rosier par exemple).

Le liège est constitué de cellules mortes, dont les enveloppes de suber imperméable, forment des cavités remplies d'air. L'ensemble de ce tissu cellulaire est donc imperméable et d'une grande légèreté. La respiration des tissus profonds est assurée par les lenticelles aux formes allongées.

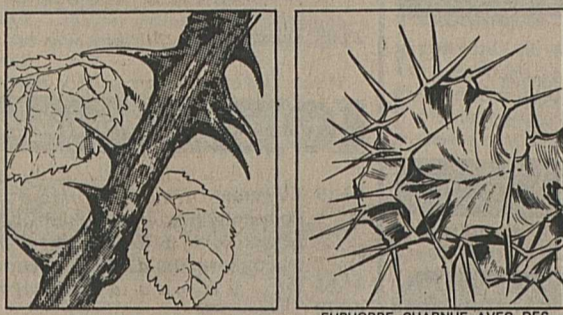
Certaines espèces, comme les chênes-lièges, ont une écorce constituée principalement de liège. La récolte de l'écorce se fait tous les six à dix ans.



COUPE TRANSVERSALE DE FEUILLE, AVEC EPIDERME ET STOMATES

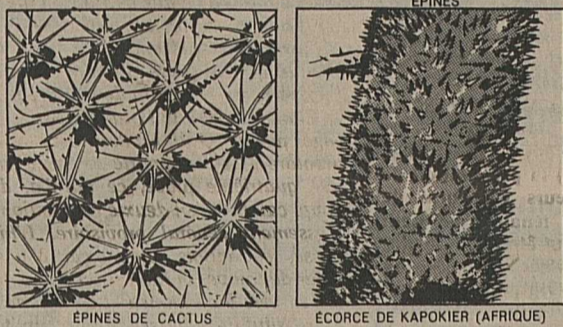


STOMATE (DÉTAIL)



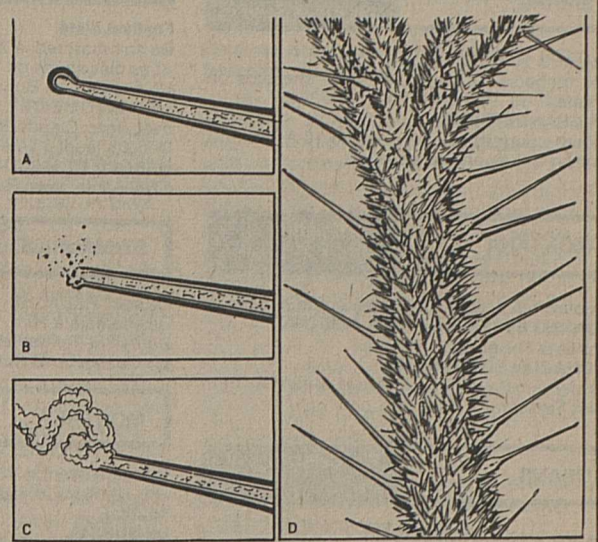
EPINES DE RONCE

EUPHORBE CHARNEE AVEC DES EPINES

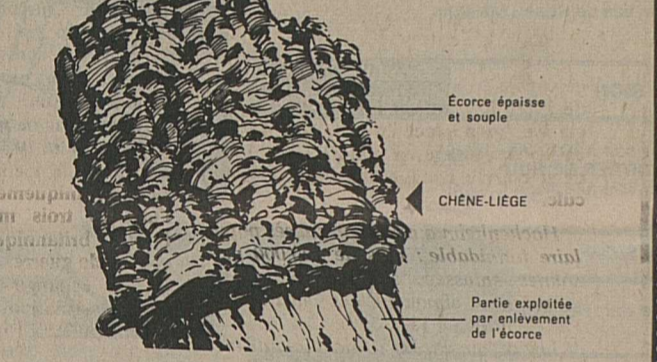
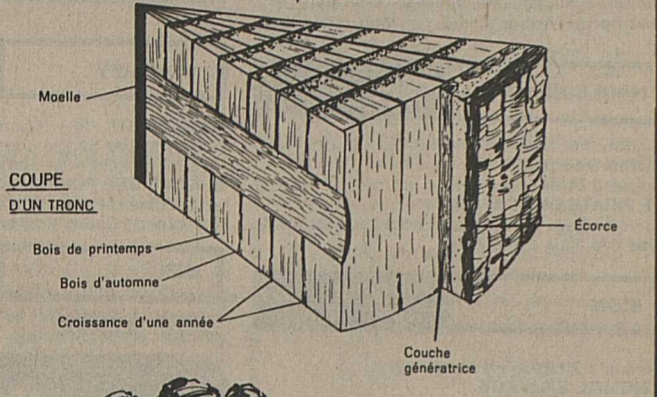


EPINES DE CACTUS

ECORCE DE KAPOKIER (AFRIQUE)

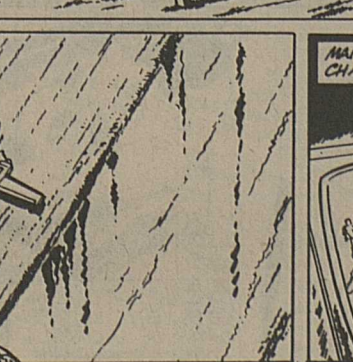
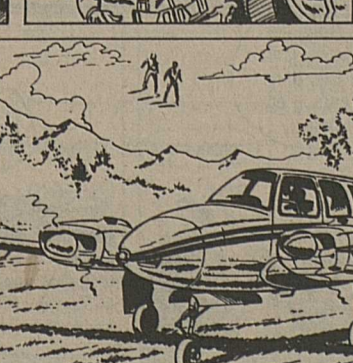
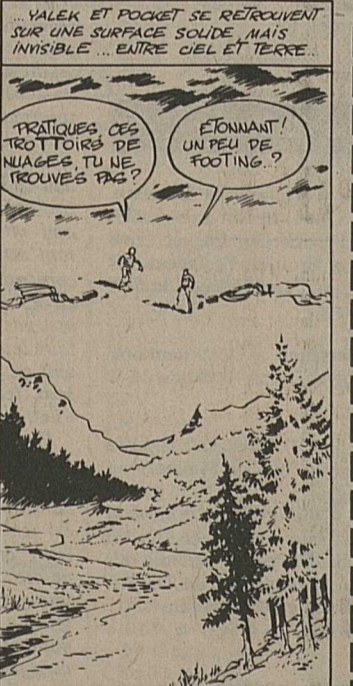
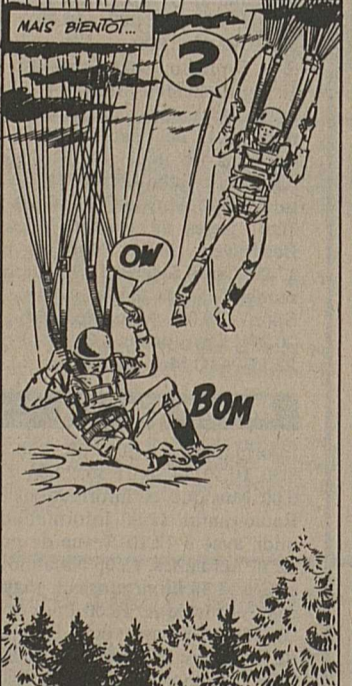


A.B.C.D. POILS D'ORTIE. A : une petite sphère termine le poil d'ortie. B : lorsqu'elle est heurtée, celle-ci se brise comme du verre. C : le liquide urticant s'écoule par l'ouverture du poil et se répand dans le derme de la victime.



Copyright Rossel Edition

YALEK - L'EMPIRE DE LA PEUR



Copyright : Rossel Edition + André Jobin
Dessins : Denayer - Scénario : A.-P. Duchâteau

Derniers échos d'Hockenheim

Regazzoni fidèle à Ensign en 1978?

IL EST de plus en plus probable que l'Italo-Américain Eddie Cheever, classé actuellement au troisième rang du trophée d'Europe de formule 2, roulera en F1 à partir du GP d'Italie (11 septembre) avec une option pour 1978.

Malgré son jeune âge - il a à peine 20 ans - Cheever a déjà reçu de nombreuses offres, dont celles de Ferrari et de Brabham-Alfa Romeo. Mais c'est vers cette dernière qu'iraient ses préférences.

Depuis Dijon, début juillet, où il ne parvint pas à arracher sa qualification pour le GP de France, l'Austro-Allemand Harald Ertl, a cessé toute activité en formule 1.

Sa Hesketh-Ford qu'il louait au prix fort (environ 35 000 de nos francs par course) a été rendue à l'usine, Ertl estimant sa préparation insuffisante et sa compétitivité très précaire.

Avant de goûter à nouveau, l'an prochain - il l'espère - aux joies de la formule 1, Ertl conduira une imposante Toyota groupe 5 à moteur BMW-Schnitzer - elle débutait à Hockenheim mais abandonna rapidement - dans le championnat d'Allemagne correspondant.

Dans ce monde de la formule 1, toujours à la recherche de perfection technique, il existe quelques écuries qui sont loin d'atteindre un degré de professionnalisme digne de ce nom. BRM constitue l'échantillon le plus frappant dans le domaine. Cette marque, au passé glorieux, assombrit totalement son image actuellement en grand prix : préparation quasi nulle, présentation juste acceptable. Côté pilotes, c'est la valse des changements à chaque rendez-vous. A Hockenheim, le Belge Teddy Pilette a essayé, en vain, de qualifier la Rotary-BRM à moteur 12 cylindres. Ce printemps, d'autres avant lui (Perkins, Anderson, Edwards) avaient subi un sort identique. Mais, vu l'état déplorable de ce véhicule, même Hunt ou Lauda n'aurait guère fait mieux qu'eux !

Quelle bonne idée auraient les dirigeants de Bourne, s'ils prenaient enfin la décision de renoncer ipso facto à engager leur monoplace en public et de travailler davantage en atelier pour éviter de se couvrir chaque quinzaine de ridicule.

Hockenheim a connu un succès populaire formidable : plus de 120 000 personnes entassées sur les gradins du « Stadium », dimanche, dès 9 heures. (Le GP « partait » à 13 h. 30 !).

Les organisateurs avaient ajouté des tribunes en bois et en tubulaire afin de répondre aux nombreuses demandes.

Il est clair qu'à Hockenheim, le public est roi. Confortablement assis, il em-

brasse la partie la plus intéressante du circuit et voit pendant plus de quarante secondes le « travail » des pilotes. Mais l'ombre du Nürburgring plane toujours sur lui. Après le boycott de cette année, les responsables de la piste la plus prestigieuse du monde ont déjà esquissé les premiers traits d'un projet pour modifier leur « Ring ». Il s'agit d'une boucle - située au sud - d'environ sept kilomètres destinée avant tout à la mise sur pied du Grand Prix de formule 1, sans pour autant abandonner le grand circuit existant, long de 22,800 kilomètres, pour les autres manifestations. Ainsi, selon certaines indications, dès 1980, le GP d'Allemagne pourrait retrouver le décor merveilleux de l'Eifel.

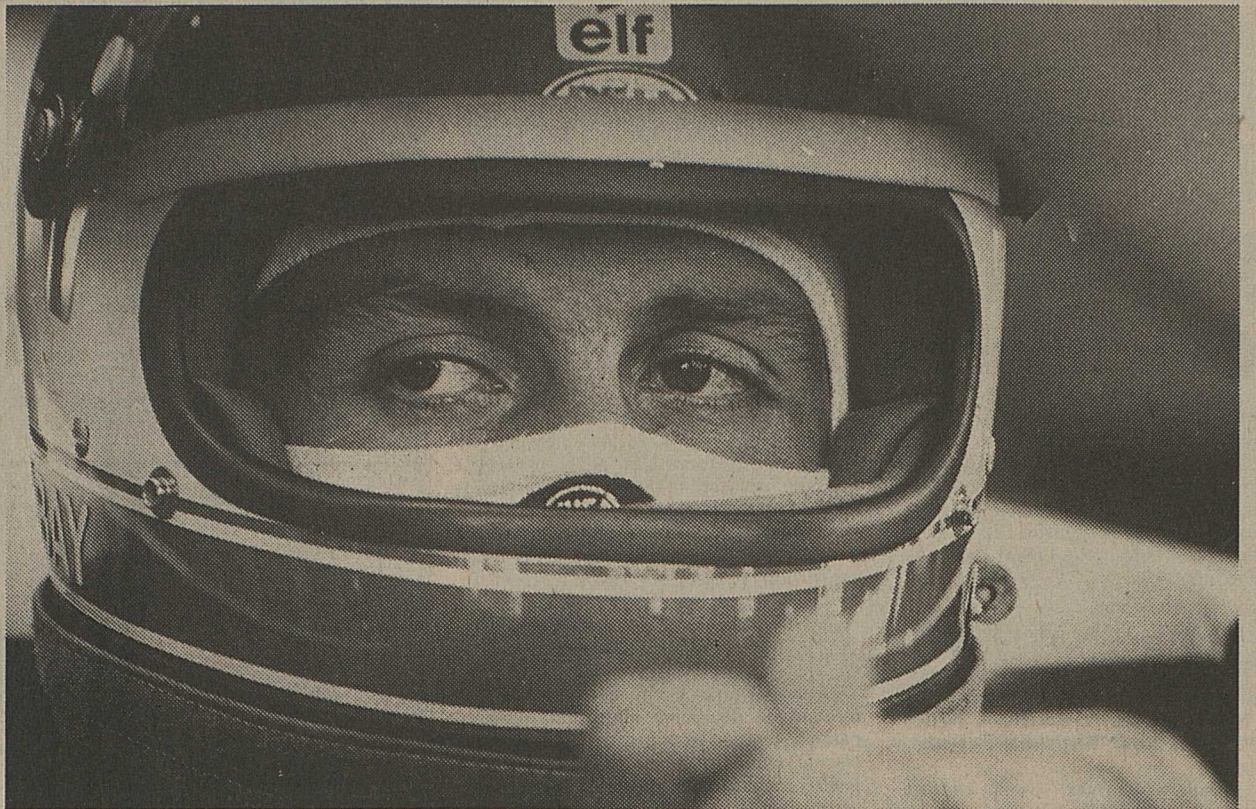
Il y a sans doute plus de dix ans que Clay Regazzoni ne s'est plus présenté au départ d'une course organisée sur sol suisse. Ce n'est malheureusement pas de sa faute si son pays d'origine ne possède pas de circuit de vitesse et combat presque systématiquement tout ce qui touche à la compétition automobile et motocycliste.

Pourtant, le Tessinois s'alignera en tant qu'invité le 25 septembre prochain, devant son public, à l'occasion de la course de côte du Hemberg - Saint-Gall - un tracé dangereux - valable pour le championnat national. Il aura à disposition une Chevron F2 pour repousser - ce ne sera pas si facile - les attaques de Markus Hotz, le leader actuel de la catégorie « course ». Ce dimanche, Regazzoni se rend à Misano (Italie) où l'écurie américaine de Fred Opert lui affûtera une Chevron-Hart pour participer à l'épreuve de formule 2 comptant pour le trophée d'Europe.

Et pour 1978 ? « Si nous trouvons un riche « sponsor », je continue avec Ensign », nous a déclaré sans sourcilier le Tessinois. « C'est une bonne écurie et avec plus d'argent, on pourra alors obtenir de meilleurs moteurs, effectuer des essais préliminaires, comme les autres écuries, ce qui, actuellement, n'est pas du tout le cas ».

A deux pas de nous, Mo Nunn, le patron et Heini Mader, le motoriste, de Gland, à qui vient d'être confiée (pour Zeltweg uniquement) la préparation de l'un des trois moteurs Cosworth de l'écurie britannique, tenaient un petit conseil de guerre. Peut-être était-ce plutôt un échange d'idées en prévision d'une association suivie pour la saison prochaine ?

Indiscutablement, Patrick Tambay est entré d'un bon pied - certainement du droit en voyant son sourire - dans le



Une valeur qui « monte » actuellement : Patrick Tambay.

(Photo Flash)

monde des Grands Prix. A Hockenheim, il n'en était qu'à sa 2^e « sortie » officielle et tant aux essais (11^e en « collant » plus de trois secondes à Regazzoni) qu'en course où il se classa finalement brillant sixième, le jeune tricolore étonna les spécialistes. C'est vrai d'affirmer qu'il possède de bons moteurs Cosworth qui sont issus d'une série plus récente que ceux mis à la disposition de notre compatriote.

Mais Tambay a des qualités et il ne se contente pas de les exploiter seulement en formule 1 présentement. En effet, chaque quinze jours, il fait la navette Europe-Etats-Unis afin de prendre part à la Canam avec une Lola-Chaparall, engagée par Jim Hall. En deux manches, le tricolore a déjà remporté une victoire et une quatrième place, ce qui l'a, d'un coup, catapulté en deuxième position du classement général provisoire. L'hiver passé, le Cannois commençait à désespérer de trouver le filon susceptible de le mener vers les sommets. Le voilà désormais titulaire de volants compétitifs qu'il utilise à bon escient, avec une motivation exemplaire. Comme quoi le talent, tôt ou tard, ça doit payer...

J.-M. W.



TENNIS

Coupe Galea: la France rétrograde

La coupe de Galea, épreuve par équipes pour joueurs de moins de 21 ans, se poursuit à Vichy. En finale, la France, après avoir perdu le double, ne mène plus que par 2-1 devant l'Argentine alors qu'il reste deux

matches de simple au programme. Résultats du double :

Jose-Luis Clerc - Alejandro Gattiker (Arg) battent Dominique Bedel - Yannick Noah (Fr) 4-6, 2-6, 7-5, 6-1, 6-4.

Pour la 3^e place, l'Espagne a battu l'Australie par 3-2.

Tournois à l'étranger

North Conway (New Hampshire). - Simple messieurs, 1^{er} tour : Raul Ramirez (Mex) bat Tim Gullikson (EU) 6-4, 6-2 ; Stan Smith (EU) bat Ricardo Ycaza (Bol) 6-0, 6-1 ; Brian Gottfried (EU) bat Hans Kary (Aut) 6-2, 6-1.

Louisville (Kentucky). - Simple messieurs, finale : Guillermo Vilas (Arg) bat Eddie Dibbs (EU) 1-6, 6-0, 6-1. - Double messieurs, finale : John Alexander - Phil Dent (Aus) battent Chris Kachel - Cliff Letcher (Aus) 6-1, 6-4.

● L'ÉQUIPE AUSTRALIENNE

Pour rencontrer l'Argentine en demi-finales de la coupe Davis (16-18 septembre à Buenos Aires), l'Australie a sélectionné John Alexander, Phil Dent, Ross Case, Geoff Masters, Ray, Ruffels et Mark Edmondson.

● LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Au premier tour des 9^es championnats d'Europe, à Maribor (Yougoslavie), le Suisse Michel Burgener a battu le Turc Sayar par 6-0 et 6-3.

ATHLETISME

La sélection suisse pour Donetz

La délégation suisse aux championnats d'Europe juniors (19-21 août à Donetz/URSS) comprendra 9 ou 13 membres. Neuf athlètes sont déjà qualifiés et quatre autres attendent le verdict de la commission de sélection et du CNSE. Les concurrents suivants se rendront en URSS :

Gaby Meyer (Zurich) pour le pentathlon, Stefan Werndli (Berne) pour 100 et 200 m, Pierre Déléze (Sion) pour le 1500 m, Vincent Jacot (La Chaux-de-Fonds) pour le 3000 m, Roland Daehl-

hauser (Birsfelden) pour le saut en hauteur, Paul Graenicher (Adliswil) pour le saut en hauteur, Felix Boehni (Zurich) pour le saut à la perche, Arthur Stierli (Aarau) pour le javelot et Kurt Wenger (Berne) pour le décathlon.

En instance de sélection : Urs Rohner (Zollikon) pour le 110 m haies, Serge Humbert (Lausanne), Joerg Beugger (Dietgen), Thomas Haerberli (Allschwil) pour le 4 x 100 m en compagnie de Stefan Werndli déjà retenu.

FOOTBALL

Katic revient en Suisse

Après avoir essayé le veto de la Fédération polonaise au transfert de l'international Henryk Kasperczak, les diri-



Ilja Katic connaîtra-t-il la même réussite que lors de son passage au FC Zurich ?

geants de Neuchâtel Xamax ont engagé l'ancien attaquant du FC Zurich, Ilja Katic. Ce dernier avait émigré en Espagne (FC Valence), mais le week-end passé il avait été pris sous contrat par Gilbert Facchinetti.

● Suisse - Espagne le 21 septembre à Berne

L'Association suisse de football a fixé à Berne le match international Suisse - Espagne du 21 septembre prochain. Le nouvel éclairage du stade bernois permet désormais l'organisation de matches internationaux en nocturne.

● Match amical : A Gentilino, Lugano - Bellinzona 6-0 (4-0)

Les dates de Bolivie - Hongrie

La FIFA a confirmé à Zurich les dates et lieux des matches de barrage entre la Bolivie et la Hongrie pour le compte du tour préliminaire de la coupe du monde : 29 octobre 1977 à Budapest et 30 novembre 1977 à La Paz.

La date et le lieu d'un éventuel match d'appui n'ont pas été fixés.

LE TOUR DE RHÉNANIE-PALATINAT LE POLONAIS LANG, NOUVEAU LEADER

Le Tour de Rhénanie - Palatinat a changé de leader au terme de la 7^e étape remportée par le Polonais Ceslaw Lang. Ce dernier a battu au sprint son compatriote Sujka, échappé avec lui, et a de ce fait détrôné un autre compatriote, Nowicki, qui a franchi la ligne avec un retard de 2'44. Malgré un bon comportement, les Suisses ont perdu un peu de terrain au classement général.

Et pourtant Ernst Nyffeler se maintient longtemps seul au commandement avec une avance variant entre deux et trois minutes.

Après avoir tiré toutes ses cartouches, Nyffeler fut rejoint et 100 mètres plus loin, les deux Polonais Lang et Sujka sortaient du peloton qui ne les a plus revus. Résultats :

7^e étape, Kirn - Kusel, 167 km 500 : 1. Ceslaw Lang (Pol) 4 h. 14'07 (-30") ; 2. Krzysztof Sujka (Pol), même temps (-20") ; 3. Jan Jankiewicz (Pol) à 2'09 (-10") ; 4. Peter Weibel (RFA) à 2'44 ; 5. Mieczyslaw Nowicki (Pol), même temps ; 6. Stefan Mutter (S), même temps ; 7. Werner Fretz (S) ;

8. Peter Schaer (S) ; 9. Jans Smyrak (RFA), tous même temps. Puis : 13. Gilbert Glas (S) à 2'59 ; 18. Sergio Gerosa (S) ; 29. Erwin Lienhard (S), même temps ; 34. Fritz Denner (S) à 4'56 ; 37. Ernst Nyffeler (S) à 6'58 ; 50. Philippe Favre (S) à 24'06 ; 52. Alex Frey (S) à 24'59 ; 56. Harold Wunderlin (S) à 31'37 ; 57. Hans Pfister (S), même temps.

● Classement général : 1. Lang 23 h. 16'17 ; 2. Sujka à 16" ; 3. Nowicki à 33" ; 4. Weibel à 41" ; 5. Mutter à 56" ; 6. Loeffelholz à 2'35. Puis : 12. Schaer à 7'58 ; 13. Lienhard à 9'57.

Horst Gnas abandonne la compétition

L'Allemand de l'Ouest Horst Gnas, champion du monde de demi-fond chez les amateurs de 1971 à 1973, a annoncé qu'il abandonnait la compétition. Il est âgé de 36 ans. Lors des championnats de RFA, le week-end dernier, il avait encore pris la troisième place en demi-fond.

En bref

● HOCKEY SUR GLACE. - Lourde défaite suisse. - Les novices suisses n'ont pas réussi leurs débuts dans le tournoi international de Landshut. Ils se sont inclinés par 2-13 devant la Suède, grande favorite de la compétition, il est vrai. Résultats de la première journée : Suisse - Suède 2-13 (1-6, 1-3, 0-4) ; Hollande - Sparta Prague 2-5 ; RFA - Finlande 10-1.

● ATHLÉTISME. - Meilleure performance mondiale à Oslo. - A Oslo, dans le cadre du match international Norvège - Grèce, la Norvégienne Grete Andersen-Waitz a gagné le 3000 m en 8'36"8, ce qui constitue la meilleure performance mondiale de la saison. Le record du monde, détenu par la Soviétique Ludmilla Bragina, est de 8'27"12. Grete Andersen-Waitz avait battu le record du monde de la distance à deux reprises en 1975 et 1976.

Demeyer remporte le Grand Prix de l'Escaut

L'équipier du champion du monde Freddy Maertens et de Pollentier, Marc Demeyer, a remporté, vingt-quatre heures après son abandon à Gippingen, le Grand Prix de l'Escaut, à Schoten (près d'Anvers), qui était la dernière épreuve de sélection des professionnels belges avant le championnat du monde du 4 septembre à San Cristobal, au Venezuela. Au terme des 250 km, se classaient derrière le vainqueur Demeyer d'autres outsiders, tels que Peeters, l'homonyme du gagnant, Ronan De-

meyer, Peelman, In't Ven et Scheers. Comme à Gippingen, Eddy Merckx et son équipe n'a pas pris le départ.

● Classement : 1. Marc Demeyer (Be), les 250 km en 5 h. 52'00" ; 2. Ludo Peeters (Be) ; 3. Ronan Demeyer (Be) ; 4. Eddy Peelman (Be), même temps ; 5. Willy In't Ven (Be) à 3" ; 6. Willy Scheers (Be) à 10" ; 7. Frank Hoste (Be) à 20" ; 8. Etienne Van der Elst (Be) ; 9. Roger Verschaeve (Be) ; 10. Willem Peeters (Be), même temps.

Voegele a refusé le contrôle médical

Les trois premiers classés du Grand Prix de Gippingen, Thurau, Pollentier et Salm, ainsi que le Belge Steels, désigné par le tirage au sort, avaient tous satisfait au contrôle médical. Il manquait encore Meinrad Voegele, un autre coureur également désigné par le tirage au sort. Celui-ci, habitant sur le circuit même, à quelque trois kilomètres de Gippingen, se trouvait déjà chez lui, après avoir abandonné la course. Le responsable de la Fédération suisse lui téléphonait et l'invitait au contrôle, où le médecin et le commissaire de l'UCI, le Lausannois Baudin, attendaient toujours. Mais Voegele refusait cette invitation et ne se présentait pas. Ce refus lui coûtera la même amende de 1000 francs et une suspension de trois mois avec sursis, comme si le résultat avait été positif. Chaque coureur, même s'il a abandonné, doit se présenter au contrôle médical, s'il a couvert au moins la moitié de la distance totale de la course, ce qui était exactement le cas pour le vainqueur de l'étape du Tour de Suisse arrivant à Meiringen.

W. Grimm

NATATION

Waldmann et Juenger sélectionnés pour les championnats d'Europe

Deux concurrents helvétiques seulement ont été retenus par la Fédération suisse et le CNSE pour les championnats d'Europe de Jonköping/Suède (13-20 août). Il s'agit du Bâlois Gery Waldmann sur 400 m libre et 1500 m libre et du Zurichois Elmar Juenger sur 400 m 4 nages et 100 m papillon. Pour la natation artistique, la sélection en revanche est plus étoffée avec:

Solo: Renate Baur (Berne). - **Duo:** Renate Baur et Liselotte Meyer (Berne). - **Groupe:** Renate Baur, Cornelia Blank, Ines Gerber, Maja Mast, Caroline Sturzenegger, Sascha Roderer (toutes de Zurich). **Plongeon, tremplin de 3 m:** Ursulina Battaglia et Brigitta Huser (Zurich).

WATERPOLO

CN Monthey: déjà une promotion

Si les deux leaders des groupes de seconde division nationale ont encore des rencontres de barrage à disputer pour la promotion en division supérieure, tout est maintenant dit en ce qui concerne le groupe romand de deuxième ligue, où le chef de file de cette série de jeu est automatiquement promu en première ligue.

l'égalisation nyonnaise, qui peu après prenait une légère avance (4-3). Il ne fallait attendre qu'onze secondes pour suivre une nouvelle égalisation de l'équipe monthey-sanne qui, dès ce moment, s'envolait vers la victoire et finalement la formation locale ne pouvait que ramener le score final à des proportions pas trop sévères.

CN Nyon I - CN Monthey II 7-9 (1-2, 1-0, 3-4, 2-3)

CN Nyon: Moura, A. Bezençon, Kunzi, Chille, Cardon, Rose, Remunde, B. Bezençon.

CN Monthey: Parvex, Notz, Notzon, Défago, Vanay, E. Turin, Chappex, C. Turin, Godel.

Arbitre: M. Richard (Lausanne). Buts: C. Turin (6), Rose (3), Notz, Vanay, Chappex, Chille, Cardon, Remunde, R. Bezençon.

La dernière rencontre à l'ordre du championnat de deuxième ligue opposait précisément les deux favoris de cette série de jeu. Un match de grande importance puisqu'en dépendait le titre de champion de groupe et la promotion en série supérieure. Le public était nombreux autour du bassin du CN Nyon, qui entendait bien venger son échec du premier tour (6-5), mais la seconde équipe valaisanne avait également effectué ce déplacement pour remporter le total de l'enjeu. D'emblée, cette partie était rapide et malgré l'importance du résultat final, le jeu est d'un très bon niveau technique. Le premier quart de jeu est déjà favorable aux Montheyens alors que bien souvent les avants adverses se heurtaient à un excellent gardien qui par son sens du placement et son extraordinaire réflexe réduisait à néant la majeure partie des attaques offensives vaudoises. La période suivante était à nouveau très partagée et avec un peu de chance, Nyon parvenait à égaliser. Mais sa joie était de courte durée, car la formation monthey-sanne reprenait la direction des opérations. Mais ce troisième quart de jeu était fertile en émotions. C'était tout d'abord

UNE VICTOIRE PARFAITEMENT MÉRITÉE

Cette dernière partie du championnat romand de deuxième ligue était passionnante à suivre et les spectateurs entourant la piscine nyonnaise ne pouvaient espérer une meilleure conclusion. En effet, les deux adversaires de la soirée étaient très près l'un de l'autre, mais nous notions cependant une plus grande vitesse d'exécution des joueurs valaisans qui disposaient aussi d'une meilleure technique individuelle. Victoire donc parfaitement logique de l'équipe monthey-sanne, ce qui n'était pas pour plaire à certains dirigeants nyonnais bien sévère à l'égard de l'arbitre, M. Richard de Lausanne. Il est vrai qu'avec un goal-average favorable de 118-21, Nyon semblait ne pas devoir manquer cette promotion.

CLASSEMENT

1. CN Monthey II	10	10	0	0	75-28	18
2. CN Nyon I	10	8	0	2	125-30	16
3. Vevey-Nat. II	10	5	0	5	57-59	10
4. Montreux-Nat. I	10	3	1	6	44-59	7
5. CN Fribourg II	10	1	2	7	32-88	4
6. CN Sion II	10	1	1	8	23-92	3



REDACTION SPORTIVE 1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bähler
Telephone privé 027/22 39 02
Jacques Mariethoz
Telephone privé 027/22 95 85
Gerard Joris
Telephone privé 027/31 19 28

FOOTBALL

Tournoi des vétérans à Vollèges

Le traditionnel tournoi des vétérans du FC Vollèges se déroulera ce prochain week-end et verra en lice douze équipes réparties en quatre groupes.

Le samedi, seront engagées les équipes de Vernayaz, Vionnaz et Ayent (groupe I) et les équipes d'Orsières, Tolochenaz et Vollèges (groupe II). Le premier match (2 x 15 minutes) est fixé à 13 heures.

La journée de dimanche permettra à US Collombey-Muraz, Rarogne et Vétroz (groupe I) ainsi qu'à Monthey, Martigny et Leytron (groupe II) de s'exprimer sur 30 minutes également. Le premier match est également prévu à 13 heures.

Les finales débiteront à 16 h. 30 (5^e et 6^e places). La finale pour les 3^e et 4^e places est fixée à 17 h. 05 alors que la grande finale se jouera dès 17 h. 40.

Le bénéfice de ce tournoi permettra au FC Vollèges d'amortir la dette de construction du terrain.

Sport-toto

Prévisions pour le concours N° 32 des 6 et 7 août 1977.

1. Aarau - Chaux-de-F.	3	4	3
2. Frauenfeld - Grasshopper	1	2	7
3. Fribourg - Bulle	5	3	2
4. Gossau - Chiasso	4	3	3
5. Kriens - Young Fellows	3	3	4
6. Lausanne-Sp. - Chênois	6	2	2
7. Lugano - Saint-Gall	4	3	3
8. Neuchâtel X. - Granges	7	2	1
9. Nordstern - Lucerne	5	3	2
10. Vevey-Sp. Etoile Carouge	3	3	4
11. Wettingen - Bâle	1	2	7
12. Young Boys - Servette	4	3	3

Toto-X

Les autres rencontres comptant pour le concours du Toto-X sont les suivantes:

13. Chur - Winterthour	1	3	6
14. Nyon - Sion	1	3	6
15. F. Düsseldorf - Köln	3	4	3
16. Stuttgart - Bayern Munich	3	3	4
17. Kaisersl. - Braunschweig	4	4	2
18. Frankfurt - Saarbrücken	6	3	1
19. München - Schalke 04	4	3	3
20. Duisburg - Hamburger	4	3	3
21. Hertha Berlin - Dortmund	5	3	2
22. Bochum - M'gladbach	2	4	4
23. St. Pauli - Werder Bremen	3	4	3
24. Aachen - Osnabrück	5	3	2
25. Uderingen - T. Berlin	6	3	1
26. Essen - Preussen Münster	4	4	2
27. Hannover - Hannover 96	2	3	5
28. Bremerhaven - Bielefeld	2	3	5
29. Herford - Wuppertaler	2	4	4
30. Nürnberg - Karlsruhe SC	4	4	2
31. Worms - Kickers Offenbach	2	3	5
32. Baunatal - Frankfurt	2	4	4
33. Homburg - Pirmasens	4	3	3
34. Darmstadt 98 - Eint. Trier	5	3	2
35. Würzburg - Bayreuth	4	3	3
36. Bayern Hof - SpVgg Fürth	4	3	3

SPORT POUR TOUS

Les gosses... puis les parents!

L'analyse de l'Olympiade populaire 75, manifestation destinée à secouer l'extrême apathie (indolence) physique de notre population, comme l'a définie la chronique sportive, a abouti à cette curieuse conclusion: parmi les concurrents aux diverses disciplines, aussi bien en ville qu'à la campagne, la jeune génération était fortement représentée, les écoliers formant une majorité écrasante. Leur intérêt pour le sport dans une bonne ambiance, amusante et relâchée, devrait pouvoir être partagé par les aînés, gens physiquement moins actifs, avant tout par les parents.

Si ce qui s'est passé en 1975, si garçons et filles participent en bandes joyeuses du 2 - 11 septembre prochain aux Jeux 77 (reprise de l'Olympiade populaire sous une autre désignation), alors il est presque certain qu'ils y «entraîneront» aussi leurs parents. C'est pourquoi le programme de ces jeux a pour devise: «A chacun son dû» (A chacun sa part).

D'ailleurs le dynamisme communicatif de la jeunesse n'est pas forcément une exception. Nombreuses sont les possibilités de s'ébattre joyeusement et d'organiser spontanément de petits concours soit dans le cercle restreint de la famille soit dans des rencontres amicales. Ainsi papa et maman ont l'occasion de prouver qu'ils ne sont pas aussi «mauvais» que l'imaginait leur progéniture. Mais l'inverse est aussi concevable: les «vieux» se blâment devant les jeunes et décident secrètement de réagir - pourquoi

pas par le «sport familial». Oui, mais alors régulièrement, et avec une certaine intensité.

Le sport familial, activité physique groupant dans l'allégresse adultes et adolescents, est susceptible de se développer dans notre pays. Les Jeux 77 peuvent en être le point de départ. C'est pourquoi ce conseil aux parents: laissez-vous «entraîner» par vos enfants, ils ont de bonnes intentions.

Prolongation du délai d'inscription

Le délai d'inscription pour les manifestations des Jeux 77, prévus du 2 - 11 septembre prochain, avait été fixé au 15 juillet dernier. A cette date, plus de 1600 manifestations avaient été annoncées dans toute la Suisse, lesquelles ont été reportées sur l'agenda de l'ANEP couvrant les manifestations de l'ensemble du pays. Le nombre de ces inscriptions est déjà important par rapport à celui de 1975 (Olympiade populaire).

Cependant le délai d'inscription pour ces manifestations a été repoussé au 20 août afin de pouvoir compléter autant que possible ce mémorandum national.

Les organisateurs sont donc priés d'annoncer encore leurs manifestations s'ils ne l'ont pas déjà fait. Ils ont ainsi une chance complémentaire d'annoncer jusqu'au 20 août 1977 à l'ANEP, Jeux 77, case postale 12, 3000 Berne 32, ces manifestations pour pouvoir les inscrire dans l'agenda. On peut obtenir les formules d'inscription à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Gymnastique artistique féminine Réglementation: un premier pas

Dans le cadre des entretiens intéressants les problèmes de structure, les autorités centrales de la SFG et de l'Association suisse de gymnastique féminine sont convenues de rechercher une solution au problème de la gymnastique féminine à l'artistique. La solution prévue constitue un premier pas orienté vers l'association globale. Comme d'autres dispositions partielles analogues, semblable mesure est subordonnée à la décision des assemblées de délégués des deux associations.

Comme elle ne pourrait entrer en vigueur au plus tôt qu'après les assemblées des délégués de 1977, les dispositions transitoires suivantes ont été prises. En voici l'essentiel:

- toutes les gymnastes féminines capables en fonction de concours de sélection ont la possibilité de se qualifier pour la sélection nationale et parallèlement pour les rencontres internationales
- selon leur provenance, les gymnastes féminines de la sélection nationale seront formées et prises en charge soit par la SFG ou l'Association suisse de gymnastique féminine

les gymnastes féminines des deux associations ont aussi la faculté de participer aux rencontres nationales.

MARCHE

Championnat valaisan de la montagne

Après les épreuves Monthey-Champéry du 22 mai 1977 et Grand Prix des Mayens-de-Conthey du 24 juillet 1977, le classement final des championnats valaisans de la montagne s'établit comme suit:

1. Marclay Sylvestre, CM Monthey 2 h. 30'55;
2. Métrai Jean-Marie, CM Monthey 2 h. 37'45;
3. Girod Raymond, CM Monthey 2 h. 42'14;
4. Rouiller André, CM Monthey 2 h. 57'18;
5. Gabriel Germanier, CM Conthey 3 h. 04'48;
6. Kuonen Nicolas, CM Monthey 3 h. 09'25;
7. Besson Claude, CM Monthey 3 h. 14'39;
8. Gavillet Bernard, CM Monthey 3 h. 19'01;
9. Lathion Georges, CM Conthey 3 h. 21'37.

ANNONCES DIVERSES

BMW 2002
orange
1973

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Simca Rallye 2
jaune
1973

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Fiat 124 CP
rouge
1968

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Toyota Celica
1600 ST
brun-blanc
1975

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre
fûts à vin
dès Fr. 1.- le litre
Contenance: 60 - 100
150 - 200 - 300 et
400 litres
Tél. 026/6 21 43
6 29 61
36-26811

A vendre
Opel Kadett
1971, 86 000 km
très soignée, expertisée et garantie
Prix intéressant.
Tél. 025/ 4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848

A vendre
Alfasud II
1976, 18 000 km
expertisée et garantie
Prix intéressant.
Tél. 025/ 4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848

On cherche à acheter
pressoir
d'occasion
en bon état
250 à 400 litres.
Tél. 026/8 22 64
36-400797

Belle caravane d'occasion
dans camping 1re cl. au lac Majeur
Saison jusqu'à fin octobre.
Vacansoleil, 6598 Tenero
Tél. 093/67 15 25
36-12743

GS X 2
76, 40 000 km
expertisée, garantie
Reprise, crédit possible.
Fr. 9900.-
Citroën, Algèr
Tél. 025/2 14 21
dès 19 heures:
021/61 30 77
60 26 09
22-7589

Fourrures
Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyage, etc. Travail soigné
Katla Fourrures
Tél. 021/23 91 07
22-939

A vendre
cours d'allemand
Cassettes et enregistreur
Etat de neuf
Prix à discuter
Tél. 026/6 26 28
heures des repas
36-27523

A vendre de particulier, pour cause de double emploi
Ford Taunus 2300 Ghia
1976, 15 000 km
Voiture impeccable
Tél. 025/7 50 90
35-425412

A vendre
moto Suzuki 250 GT
modèle 1973
Bas prix à domicile
Tél. 021/95 86 48
36-27565

A vendre
Suzuki 250 Trail
mod. 75, 8000 km
Fr. 2400.-
Tél. 027/36 25 01
143.149.488

A vendre
Simca 1301
Special, 1973,
80 000 km, parfait état, expertisée et garantie.
Prix intéressant.
Tél. 025/4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848

A vendre
Fiat 124 ST
1972, 62 000 km
parfait état, expertisée et garantie.
Prix intéressant.
Tél. 025/ 4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848

A vendre
Ford Escort
1972, 39 000 km
expertisée et garantie.
Prix intéressant.
Tél. 025/ 4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848

A vendre
terrain
à bâtir
environ 4000 m2
équipé, accès route cantonale.
Bas prix.
S'adresser sous
chiffre 36-100462
à Publicitas
1870 Monthey.

A vendre
d'occasion
chambre à coucher
en daim véritable,
presque à l'état de
neuf, comprenant:
1 lit de 160x190 cm
avec radio et tables
de nuit
1 matelas Superba
1 armoire 4 portes
dont 2 avec miroir et
4 tiroirs à l'intérieur
1 coiffeuse avec miroir
Prix à discuter.
Tél. 025/4 38 12
dès 19 heures
025/4 17 17
int. 42
heures bureau
36-425415

A vendre
Toyota 1600
Lift-back, mod. 1977
gris métallisé
4500 km
Tél. 027/22 62 50
89-42083

A louer
à Sion
quartier ouest
3-pièces
Fr. 381.-
plus Fr. 50.-
Libre dès le 15.8.77
Tél. 027/22 66 23
heures de bureau
36-702

District de Monthey
A vendre
terrain
à bâtir
environ 4000 m2
équipé, accès route cantonale.
Bas prix.
S'adresser sous
chiffre 36-100462
à Publicitas
1870 Monthey.

vacanciers!
SI VOUS TENEZ À ÊTRE AU COURANT DE L'ACTUALITÉ LOCALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DE VOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE ET DU CANTON DU VALAIS, LE NOUVELLISTE ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS VOUS EST INDISPENSABLE.
SOUSCRIVEZ DONC NOTRE TRÈS AVANTAGEUX
ABONNEMENT DE VACANCES
15 JOURS: 5 FRANCS
30 JOURS: 10 FRANCS
45 JOURS: 15 FRANCS
BULLETIN DE SOUSCRIPTION
JE DESIRE SOUSCRIRE UN ABONNEMENT DE VACANCES * POUR 15 JOURS A 5 FRANCS POUR UN MOIS A 10 FRANCS POUR 45 JOURS A 15 FRANCS * SOULIGNEZ CE QUI CONVIENT
NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE EXACTE _____
LOCALITÉ _____
N° POSTAL _____
SIGNATURE _____

Dans 4 jours, Ayent - Anzère



Les deux pilotes du Racing-Team Anzère seront au départ. Il s'agit, à gauche, de Georges Aymon, au volant d'une BMW 2000 et Bernard Pillonel (à droite), sur sa Simca-Rallye.

Plus de 200 coureurs
Les meilleurs pilotes du pays au départ

Hotz et Amweg
grands favoris

Patronage: Nouvelliste

Dans quatre jours, le drapeau du commissaire libèrera la première voiture pour la course de côte Ayent - Anzère. Les derniers préparatifs vont bon train et chaque responsable, avec le nouveau directeur de course, Gaby Dubuis, mettent les bouchées doubles pour que tout soit prêt pour l'heure «H». Ayent - Anzère, une très belle épreuve, difficile, rapide et sélective, tels furent les propos des chevronnés pilotes de l'année dernière. Cette année, le comité a été placé sous la présidence de Jean-Pierre Delaloye, Bernard Benvenuti étant le compétent directeur de course. Malheureusement, ce dernier fut victime, il y a quelques semaines, d'un grave accident de la circulation, qui l'a contraint à déclarer forfait pour l'épreuve. Mais tous les travaux avant la compétition étaient en cours, si bien que son remplaçant peut endosser cette importante responsabilité sans grands soucis.

227 AU DÉPART, DONT 31 VALAISANS

Les organisateurs ont dû refuser près de trente inscriptions arrivées après les délais, si bien que 227 furent acceptées pour passer le contrôle technique. Tous les meilleurs pilotes du pays seront au départ. Des démarches furent entreprises pour obtenir la participation d'un excellent pilote étranger, afin de donner un cachet international à l'épreuve. Malheureusement, les coureurs contactés sont déjà engagés ailleurs, si bien que le comité d'organisation a finalement renoncé. Le spectacle sera néanmoins de qualité avec les treize formules «sport» au départ. Sur les 227 inscriptions, on dénombre 31 Valaisans de l'écurie 13 Etoiles. Ce chiffre est remarquable, puisque la première année, on les comptait sur les doigts d'une main.

AMWEG ET HOTZ, GRANDS FAVORIS

Les conditions météorologiques semblent garantir le beau temps. Cela pourrait avantager certains pilotes, qui n'apprécient pas de courir sous la pluie. Mentionnons encore que le parcours a une longueur de 3 km 500, avec une dénivellation de 319 m et une pente de 9,12 %, que le record de la piste est détenu par le Zurichois Frédy Amweg, au volant d'une March BMW F2, à la moyenne de 121,5 km/h. Ce dernier d'ailleurs partira grand favori de cette épreuve comptant comme manche du championnat suisse. Mais il aura un redoutable adversaire, en la personne de Hotz, actuel leader du classement général provisoire. On retiendra également les noms d'André Chevalley, Harry Blumer, Louis Maulini, Jacques Melly, Werner Horst et Jean-Claude Bering. Les principaux pilotes valaisans seront Serge Favez sur Brabham, Salamin sur la Porsche des 24 Heures du Mans, Roger Rey et le Haut-Valaisan Beat Blatter. Il sera donc intéressant d'assister au comportement de ces pilotes en course de côte.

DISCIPLINE ET ORDRE SUR LE PARCOURS

Plus de deux cents commissaires seront postés tout au long du parcours afin de faire respecter l'ordre et la discipline des spectateurs. Il est donc recommandé de se conformer aux ordres donnés, afin que cette belle épreuve, la seule en Romandie, soit une réussite. Il y va de la survie du sport automobile dans notre canton. L'horaire de la manifestation sera le suivant: samedi, début des courses à 13 h. 30, le matin étant réservé aux essais, fin de l'épreuve à 17 h. 30. Le même horaire est prévu pour dimanche, où les bolides sport seront engagés. Nous publierons prochainement le graphique des emplacements réservés au public. Mais, d'ores et déjà, réservez votre week-end pour le sport auto.

Peb.

Mémorial Charly-Veuthey à la Plaine-Morte

PRÈS DE 200 INSCRITS

UN PARCOURS DE 12 KM

C'est samedi 6 et dimanche 7 août que se disputera le mémorial Charly-Veuthey sur le glacier de la Plaine-Morte, à Crans-Montana. De très nombreux bulletins d'inscriptions sont parvenus à notre rédaction, ainsi que des versements sur le compte de la société des télécabines de la Plaine-Morte. Tous les participants à cette manifestation sont au nombre, actuellement, de 200 environ. Cette course à skis de fond aura lieu les deux jours, de 9 à 11 heures. Un parcours de 12 kilomètres a été tracé sur le glacier, avec des postes de contrôles et de ravitaillement. Un service sanitaire sur place a été également organisé, l'hélicoptère d'Air-Glacières sera à disposition en cas de nécessité. Les organisateurs ont donc tout prévu, reste le beau temps. Car suivant les conditions, la manifestation ne pourra pas se dérouler. Tous ceux qui désirent y prendre part auront encore la possibilité de s'inscrire sur place à la station inférieure de la télécabine des Violettes. Pour la modique somme de Fr. 15.-, vous pourrez prendre part à ce mémorial en l'honneur du pionnier du ski de fond en Suisse, Charly Veuthey. La médaille-souvenir de ce regretté sportif-dirigeant sera offerte à tous les participants (photo ci-contre). Alors, tous à skis samedi et dimanche sur les hauteurs de Crans-Montana, pour la fête du ski de fond sur le glacier.

Peb.



YACHTING

Le championnat suisse des toucans à Genève

Bien qu'une régata doive encore se courir mercredi, le 1^{er} championnat suisse des toucans a désigné son vainqueur au cours de la troisième journée de régates à Genève. Leader de l'épreuve après trois manches avec zéro point «Caprice» a remporté une nouvelle victoire dans la 4^e régata, se classant encore 6^e dans la cinquième manche. Même si l'équipage composé d'Eric L'Huillier à la barre, de son frère Jean-Philippe (Ver-soix) et des Rollois Jean-Pierre Manigley et Jean-Michel Pachoud ne prend pas le départ de la 6^e et dernière régata, aujourd'hui, il ne peut plus être rattrapé par Claude Bigar avec «Ciana 4», ancien champion du monde des 5 m 50.

Moscou prépare les JO de 1980

On se souvient encore de tous les scandales qui gravitèrent autour des constructions des différentes installations olympiques de Montréal. Pour Moscou, qui organise les Jeux olympiques d'été de 1980, les travaux accusent déjà du retard. C'est pourquoi les dirigeants ont fait appel dernièrement à la jeunesse moscovite pour qu'elle prenne une part active à la construction des travaux d'infrastructure. Ici, une vue des chantiers où sera érigé le bâtiment principal de la presse sur le boulevard Zubovski.



Au service du bien manger

et de la santé

Avec vous dans votre cuisine

Recettes d'été

La soupe à l'ail

Recette à réserver pour ceux qui aiment l'ail, et à condition de disposer d'ail nouveau.

Pour quatre personnes : 1 tête d'ail nouveau, 24 amandes fraîches encore dans leur robe verte, 100 g de pain rassis, 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 1 dl de vin blanc sec, 1 litre de bouillon de volaille soigneusement dégraissé, sel, poivre, 1 grosse tomate bien ferme, 1 avocat, 1 citron, un peu de chair de melon.

Pelez l'ail, passez les gousses rapidement à la poêle, avec les amandes décortiquées, sans matière grasse, simplement pour les blondir sans les roussir ; pilez le tout au mortier. Coupez le pain en très fines lamelles, faites-les revenir à la poêle, dans l'huile cette fois ; ajoutez au contenu du mortier et pilez à nouveau. Lorsque vous avez obtenu une préparation crémeuse, délayez avec le vin ; remuez, passez au mixer. Ajoutez le bouillon, mettez au réfrigérateur. Pour servir présentez en même temps des petites coupes contenant des dés de tomate sans peau et sans graine, des dés d'avocat arrosés de jus de citron pour qu'ils ne noircissent pas, et des dés de melon.

Rappelons qu'un bouillon de volailles peut se préparer rapidement avec des ailerons achetés à part et des oignons hachés, les ailerons pouvant ensuite être servis froids ou grillés. N'hésitez pas non plus à préparer du bouillon de bœuf, comme un mini-pot-au-feu. Ces deux bouillons, en dehors de leur utilisation dans les recettes peuvent se consommer froids ; pour cela laissez-les refroidir, retirez la couche de gras qui a figé et qui est remontée en surface ; additionnez de beaucoup d'herbes fraîches hachées, rehaussez l'assaisonnement, notamment avec un peu de cayenne.

La soupe au concombre

Pour quatre personnes : 2 concombres, 100 g d'oseille, 2 oignons, 75 g de beurre,

1 branche de thym, 1 feuille de laurier, sel, poivre, 2 œufs.

Pelez les concombres, coupez-les en fines tranches dans le sens de la longueur ce qui permet de laisser les graines centrales ; coupez à nouveau ces tranches en fines lanières, transversalement cette fois. Triez, égouttez, lavez, ciselez finalement l'oseille. Pelez et hachez les oignons. Dans une casserole, sur feu doux, mettez 25 g de beurre, le concombre, l'oseille et les oignons ; couvrez et laissez étuver dix minutes. Ajoutez un litre d'eau, le thym, le laurier, salez et poivrez, laissez cuire quinze minutes. Cassez les œufs en séparant les blancs des jaunes. Délayez ces derniers avec un peu de soupe versée goutte à goutte. Hors du feu reversez dans le potage en remuant ; mélangez le reste de beurre frais divisé en noisettes.

La salade bouchère façon classique

Pour quatre personnes : 400 g de bœuf bouilli, 2 carottes cuites en même temps que le bœuf, 400 g de pommes de terre, 4 cuillerées à soupe de vin blanc, un gros bouquet d'herbes composé de persil, de cerfeuil, d'estragon, de ciboulette, 1 gros oignon nouveau, 3 cuillerées à soupe d'huile, 1 cuillerée à soupe de vinaigre, sel, poivre.

Faites cuire les pommes de terre à l'eau pendant vingt à vingt-cinq minutes selon leur taille, avec leur pelure. Épluchez-les pendant qu'elles sont encore chaudes, arrosez-les sans attendre avec le vin. Ajoutez le bœuf coupé en petits cubes, les carottes émincées, les herbes lavées et hachées, l'oignon pelé, finement coupé en rondelles séparées en anneaux. Arrosez avec l'huile et le vinaigre, salez et poivrez. Servez bien frais.

La salade bouchère façon cuisine moderne

Pour quatre personnes : 400 g de pommes de terre, 4 cuillerées à soupe de vin blanc,

un gros bouquet d'herbes composé de persil, de cerfeuil, d'estragon, de ciboulette, 50 g d'échalotes nouvelles, 1 cuillerée à soupe de câpres, 400 g de bœuf à rôti cru, éventuellement 4 œufs, 3 cuillerées à soupe d'huile, 1 cuillerée à soupe de vinaigre, sel, poivre.

Faites cuire les pommes de terre à l'eau avec leur pelure, vingt à vingt-cinq minutes selon leur taille ; épluchez encore chaudes, coupez en rondelles dans un saladier, arrosez de vin blanc. Ajoutez les herbes lavées et finement hachées, les échalotes pelées et finement émincées, les câpres. Coupez le bœuf cru en fines tranches, comme du jambon du pays, disposez sur la salade ; garnissez éventuellement avec les œufs cuits durs et coupés en deux ou quatre. Arrosez avec l'huile et le vinaigre, salez et poivrez.

Note : le bœuf se tranche facilement si vous prenez soin de le mettre une à deux heures au réfrigérateur avant l'opération.

La salade de laitue à l'orange

Pour quatre personnes : 1 laitue bien pommée, 1 orange, 3 cuillerées à soupe de crème fraîche, 1 citron, sel, poivre.

Épluchez, lavez, essorez la laitue. Pelez l'orange à vif, coupez en tranches fines en éliminant les pépins et peaux, ajoutez à la salade. Arrosez avec la crème et le jus du citron, salez et poivrez, mélangez.

Le gratin d'œufs durs à l'oseille

Pour quatre personnes : 150 g d'oignons, 70 g de beurre, 300 g d'oseille, 20 g de farine, un quart de litre de lait, 100 g d'Emmental, sel, poivre, 8 œufs.

Pelez et hachez les oignons, mettez-les sur feu doux dans une cocotte avec 20 g de beurre ; couvrez et laissez fondre dix minutes. Pendant ce temps triez l'oseille en ne laissant que deux centimètres de queue, lavez, ciselez finement sur les oignons ; couvrez et faites cuire encore quinze minutes. Poudrez avec la farine, remuez, mouillez

avec le lait ; faites cuire pendant dix minutes sans cesser de remuer. Hors du feu ajoutez quatre-vingt grammes de fromage râpé, rectifiez l'assaisonnement en sel, poivre. Faites cuire les œufs neuf minutes à l'eau bouillante, passez sous l'eau froide, égalez. Beurrez un plat, étalez le contenu de la cocotte ; creusez huit nids dans chacun desquels vous posez un œuf, parsemez le reste de fromage et le reste de beurre divisé en noisettes ; mettez à four moyen pendant dix minutes.

Les tartelettes de moules

Pour quatre personnes : 8 fonds de tartelettes tout prêts, 50 g d'échalotes, 40 g de beurre, poivre, un dl et demi de vin blanc sec, un litre de moule, 20 g de farine, un dl et demi de lait, 50 g de gruyère, sel.

Pelez et hachez finement l'échalote, elle doit être presque en purée ; mettez sur feu doux dans une sauteuse avec la moitié du beurre, une forte prise de poivre et le vin. Lavez les moules à l'eau courante, mettez dans la sauteuse (inutile de les gratter puisque vous ne présenterez pas les coquilles) ; brassez sans cesse avec une spatule en bois et retirez-les au fur et à mesure qu'elles s'ouvrent. Dans une casserole, sur feu doux, mélangez le reste de beurre et la farine ; mouillez avec le lait et faites cuire cinq minutes sans cesser de remuer. Ajoutez au contenu de la casserole, hors du feu, la chair des moules, le jus de cuisson soigneusement tamisé et le fromage râpé ; rectifiez l'assaisonnement en sel mais ce dernier est pratiquement inutile vu l'eau rendue par les coquillages et vu la présence de fromage. Emplissez les fonds de tartelettes et mettez à four moyen pendant six à sept minutes.

Les canapés de bœuf

Pour quatre personnes : 4 oignons moyens, 20 g de beurre, 2 cuillerées à soupe de bière, 400 g de steak haché cru, 1 cuillerée à soupe de moutarde, sel, poivre, 4 grandes tartines de pain de campagne pas trop épaisses mais larges.

Pelez et hachez très finement les oignons, mettez sur feu doux dans une casserole avec le beurre ; couvrez et laissez étuver dix minutes. Ajoutez la bière, mélangez, laissez cuire jusqu'à ce que les oignons commencent à blondir et que le liquide soit évaporé ; remuez souvent. Hors du feu, mêlez les oignons, le steak et la moutarde ; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivre. Étalez sur les tartines, coupez celles-ci en quatre, disposez sur un plat et accompagnez d'une salade verte.

Les galettes de foies de volailles

Pour quatre personnes : 100 g de champignons de couche, 40 g de beurre, 1 citron, 4 branches de persil, 500 g de foies de volailles (pesés sans les cœurs), 100 g de mie de pain rassis, lait, 2 œufs, sel, poivre, une pointe de cayenne.

Nettoyez les champignons, émincez-les dans une casserole contenant la moitié du beurre ; arrosez avec le jus du citron, ajoutez le persil lavé et haché, couvrez et placez sur feu doux pendant dix minutes. Escalopez finement les foies en retirant toutes les peaux (si vous avez des cœurs, hachez-les). Emiettez le pain, imbibez-le de lait. Dans un plat creux mélangez les champignons, les escalopes de foies, éventuellement les cœurs hachés, le pain, les œufs entiers, sel, poivre et cayenne. Façonnez en petites galettes et faites cuire à la poêle, dans le reste de beurre, sept minutes par face.

Les friands de bœuf à la ciboulette

Pour quatre personnes : de la pâte surgelée feuilletée, 50 g de beurre, 100 g d'oignons, au moins 30 à 40 tiges de ciboulette, 2 œufs, 400 g de steak haché cru, sel, poivre, farine.

Laissez décongeler la pâte, abaissez-la, divisez-la en huit morceaux égaux. Dans une petite casserole sur feu doux, mettez le beurre et les oignons pelés et finement hachés ; couvrez et laissez étuver quinze minutes ; retirez le couvercle, laissez blondir cinq minutes en remuant. Hors du feu, mélangez aux oignons la ciboulette lavée et finement ciselée, un œuf entier et le steak ; salez et poivrez. Posez un peu de hachis sur chaque morceau de pâte, fermez hermétiquement. Posez sur une tôle farinée ; badigeonnez la surface avec le dernier œuf battu en omelette et mettez à four moyen pendant vingt minutes.

Pour un jour de réception

Smörgasbrod et smörrebröd à la nordique

La «smörgasbrod» est suédoise, c'est une table présentant les «smörgas» ou multiples plats froids de poissons, de charcuteries, de viandes, de fromages... auxquels on peut même ajouter quelques plats chauds apportés au moment où les convives sont prêts à les consommer.

Les «smörrebröd» sont danois. Ils consistent en préparations diverses, toujours présentées sur de grands canapés beurrés de pain blanc ou de pain de seigle.

Suggestions pour une «smörgasbrod»

Anchois frais marinés. Sprats fumés plus échalote et persil hachés plus huile et vinaigre. Œufs de poisson sur demi-œufs durs. Filets de poissons crus, marinés au citron, présentés avec une sauce moutarde. Harings frais de la Baltique marinés (ou roll-mops coupés en petits tronçons). Saumon frais poché, sur un lit de rondelles de concombre et de dill haché (le dill c'est l'aneth frais, à défaut utilisez des petites branches fraîches de fenouil). Saucisson de foie cuit, refroidi, coupé en rondelles. Betterave rouge en dés à la crème. Salades et canapés des recettes précédentes.

Suggestions pour des «smörrebröd»

Toujours sur canapés de pain de campagne :

Tranche de filet de bœuf cru très finement coupée plus rondelle d'œuf dur plus rondelle d'oignon cru, deux ou trois câpres. Couche de fromage persillé malaxé avec un peu de beurre, creusé en léger nid, au centre un jaune d'œuf cru. Feuille de laitue finement ciselée plus rondelle d'œuf dur plus rondelle de tomate, plus deux ou trois olives noires dénoyautées, plus un filet d'anchois à l'huile égoutté, plus une cuillerée à café de vinaigre. Epinards ou oseille, fondus au beurre, mêlés de crème fraîche, assaisonnés, refroidis, creusés en nid et garnis d'omelette coupée en lanières, etc.

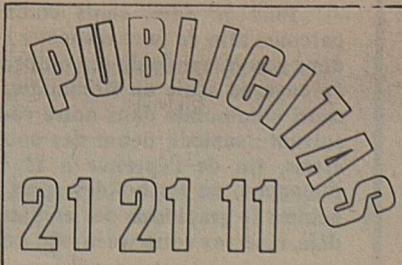
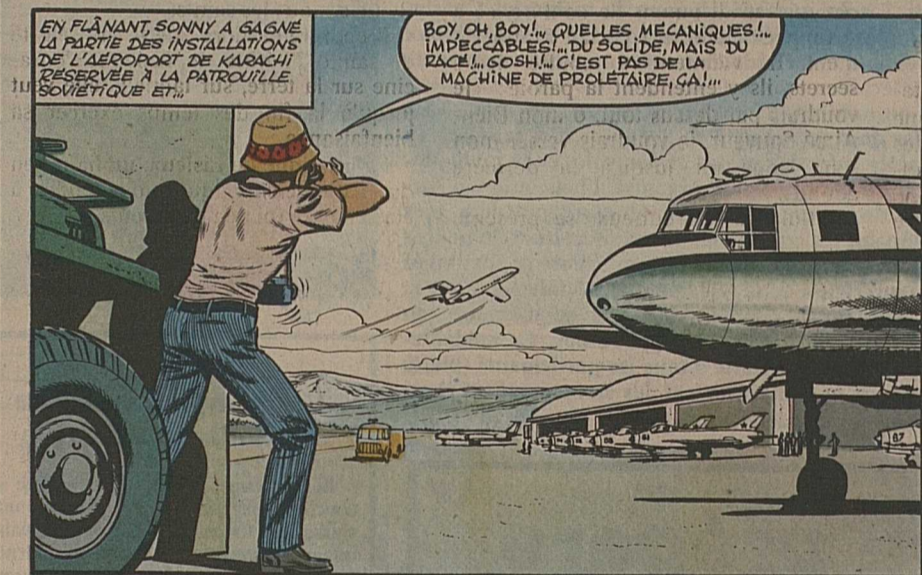
Céline Vence

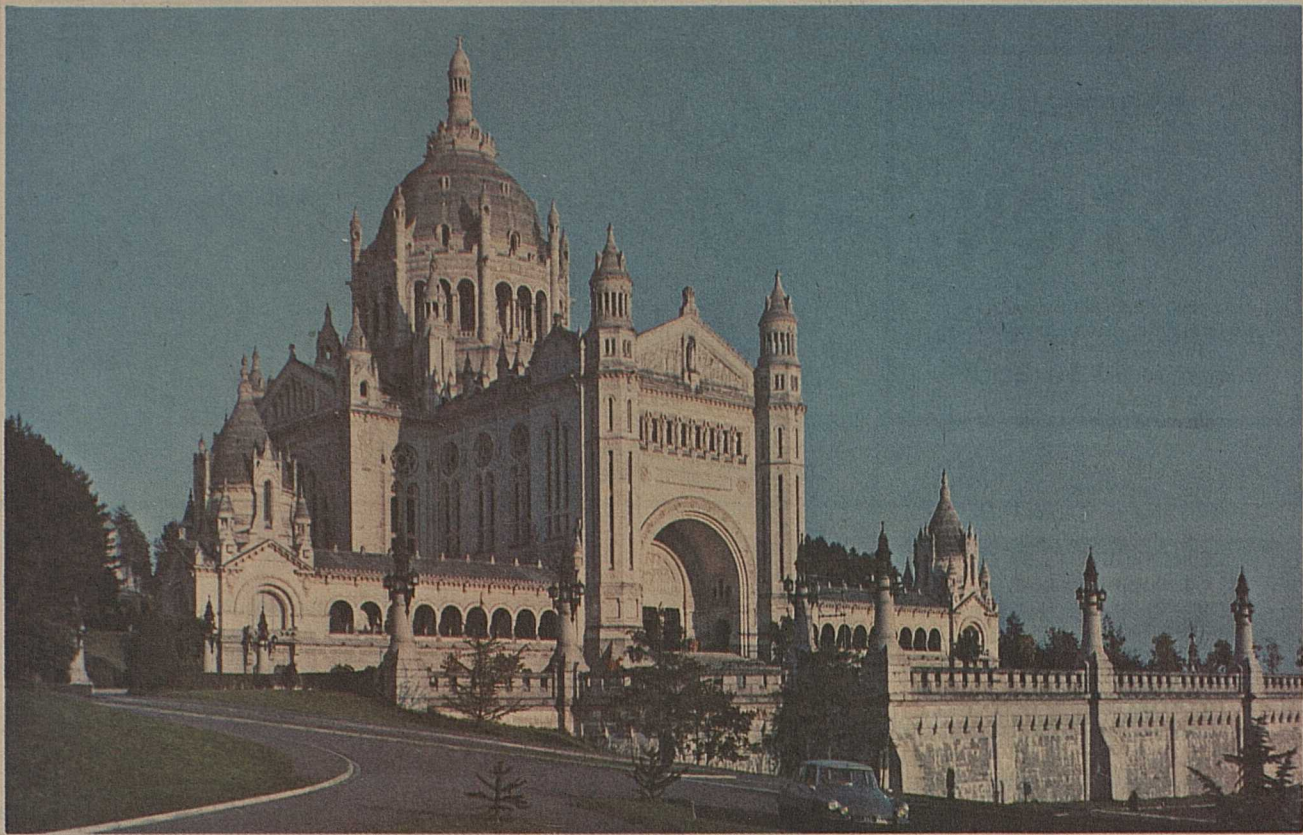
Les aventures du colonel Buck Danny

LE PILOTE AU MASQUE DE CUIR

Bandes dessinées couleur de J.-M. CHARLIER - V. HUBINON

© COSMOPRESS, GENÈVE





La basilique supérieure où l'art sacré enchaîne un ensemble de thèmes en mosaïque et en verrières d'une exceptionnelle luminosité.

Haut lieu du catholicisme LA BASILIQUE DE LISIEUX

C'était, il y a cinquante ans, une vaste prairie au-dessus de Lisieux. C'est aujourd'hui une des églises les plus visitées par les catholiques.

On y accourt de tous les pays du monde catholique. Il y viennent, père et mère, inquiets de leurs enfants, pour demander qu'ils conservent leur foi au-delà de leur réussite dans la vie. Avec les prêtres, religieux ou religieuses y viennent chercher la lumière, la joie, effrayés par certains désarrois.

Un reportage Cg

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

Thérèse Martin, née à Alençon en 1873, décédée à Lisieux, à l'âge de 24 ans, entra au carmel de Lisieux en 1888 et y mourut d'une maladie de poitrine. Sa réputation de sainteté devint très vite universelle. C'est grâce à elle que Lisieux est devenu un grand lieu de pèlerinage. Canonisée en 1925, c'est en 1954 que fut consacrée la basilique de style romano-byzantin qui lui est dédiée.

La piété de sainte Thérèse s'alimente à la source des réalités essentielles. La méditation du Christ en croix lui est familière.

«Le martyr, voilà le rêve de ma

jeunesse», c'est en fait le thème qu'a représenté l'artiste mosaïste et verrier Pierre Gaudin, imagier de la basilique de Lisieux, décédé en 1973.

Quelques notes historiques

30 septembre 1929: pose de la première pierre par le cardinal Charost.

17 mai 1931: inauguration du parvis et de l'autel extérieur.

3 juillet 1932: bénédiction de la crypte par Mgr Maglione, nonce apostolique.

2 avril 1934: inauguration et bénédiction du chemin de croix extérieur.

11 juillet 1937: inauguration et bénédiction de la basilique supérieure par le cardinal Pacelli, légat du pape Pie XI, futur pape Pie XII.

11 juillet 1939: pose de la croix du dôme.

1939-1944: poursuite des travaux,

construction des cloîtres.

1944-1954: travaux de restauration à la suite de bombardements, décoration intérieure, pose des vitraux.

11 juillet 1954: consécration de la basilique par l'archevêque de Rouen sous la présidence du cardinal Feltin, légat du pape.

1954 et années suivantes: construction de la sacristie, des cours nord et sud, du campanile.

14 juillet 1968: inauguration du tympan du portail nord.

Un haut lieu de pèlerinage

Il faut vivre les grandes manifestations durant lesquelles la basilique vibre du chant et du mouvement des foules, où elle semble déserte, peut-être inutile à quelques-uns. Dans une de ces journées froides, la rencontre



Le reliquaire offert par le pape Pie XI

inattendue d'un pèlerin solitaire avec qui la conversation s'engage, la solitude facilitant les confidences et où l'histoire secrète de l'édifice se révèle.

Ils viennent, chrétiens anonymes, «voir la petite sainte», là prier simplement. Le pèlerin se sent chez elle, insensible aux critiques des sages et des esthètes, parce que c'est ici leur maison de famille, leur jardin, où l'été, après avoir prié, ils se promènent longuement avec leurs enfants. Thérèse ne faisait jamais de conférence à ses novices, elle leur parlait familièrement. Ils viennent lui confier leurs secrets, ils y entendent la parole: «Je voudrais par-dessus tout, ô mon Bien-Aimé Sauveur, je voudrais verser mon sang pour toi jusqu'à la dernière goutte...»

Celui qui, en curieux, se présente

pour visiter la basilique comme œuvre d'art, est saisi, dès son entrée, par la beauté architecturale et artistique des fresques de mosaïque ou des vitraux, mais immédiatement il sent monter en lui l'amour de Dieu pour les hommes, la décoration exprimant à sa manière la bonté paternelle de Dieu. En levant les yeux, au plafond de la coupole, la Trinité bienheureuse accueille sainte Thérèse que lui présentent en la couronnant le Christ Roi et Marie, Reine de tous les saints.

Il comprend alors que la vie céleste de sainte Thérèse de Lisieux, s'enracine sur la terre, sur laquelle elle veut jusqu'à la fin des temps exercer sa bienfaisance.

La basilique de Lisieux, un haut lieu du catholicisme qui nous aide à conserver la foi de nos parents.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Nouvelle liaison Charrat-Fully

UTILISABLE DÈS LA FIN DE CE MOIS?

CHARRAT. - La nouvelle liaison Charrat-Fully est d'importance pour les automobilistes, mais surtout pour les agriculteurs qui l'utilisent afin d'accéder à leurs propriétés et en revenir au moment des travaux des champs et des récoltes.

Elle se compose de trois éléments principaux: un viaduc sur la route cantonale à proximité de la gare CFF, construit par l'entreprise Conforti frères, un second traversant les lignes du Simplon et le canal, près de la station d'épuration des eaux usées, œuvre exécutée par Losinger. Quant au troisième il s'agit d'un pont destiné à enjamber la future autoroute de la plaine du Rhône sur lequel nous reviendrons, l'entreprise Gianadda devant encore nous fournir des données techniques concernant sa conception.

Les chantiers des deux premiers ouvrages furent ouverts en automne 1976, plus précisément au début octobre. Et puis, il y eut l'inévitable pause hivernale, jusqu'au 15 février. Actuellement ces chantiers sont pratiquement terminés et l'entreprise Joseph Carron effectue les raccordements. Si le programme est respecté, cette nouvelle liaison sera utilisable dès la fin de ce mois déjà.

Il faut ici féliciter entreprises et maître de l'œuvre car ce nouveau complexe routier dotera les Charratins d'un nouveau réseau plus rationnel et moins dangereux que l'ancien.

A. Roduit

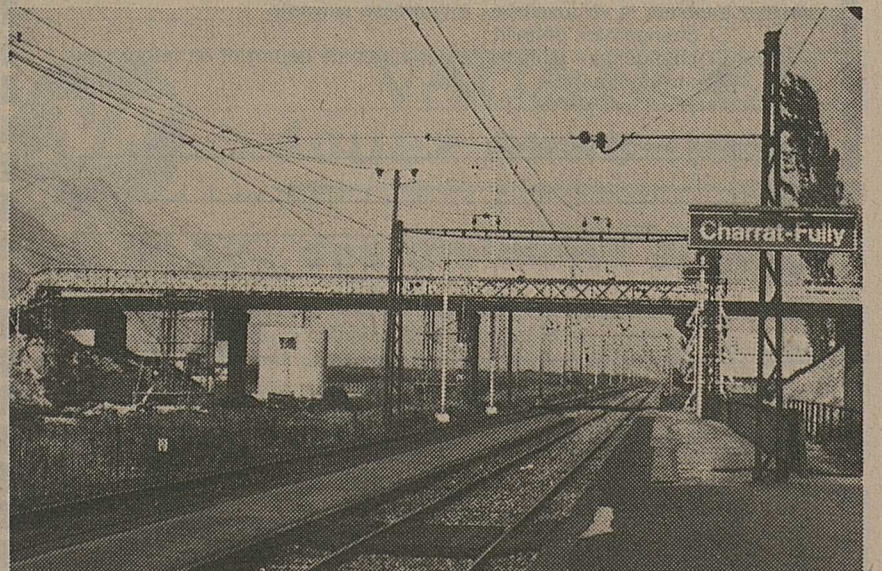
Pneumatiques, Martigny
cherche

d'urgence un ouvrier

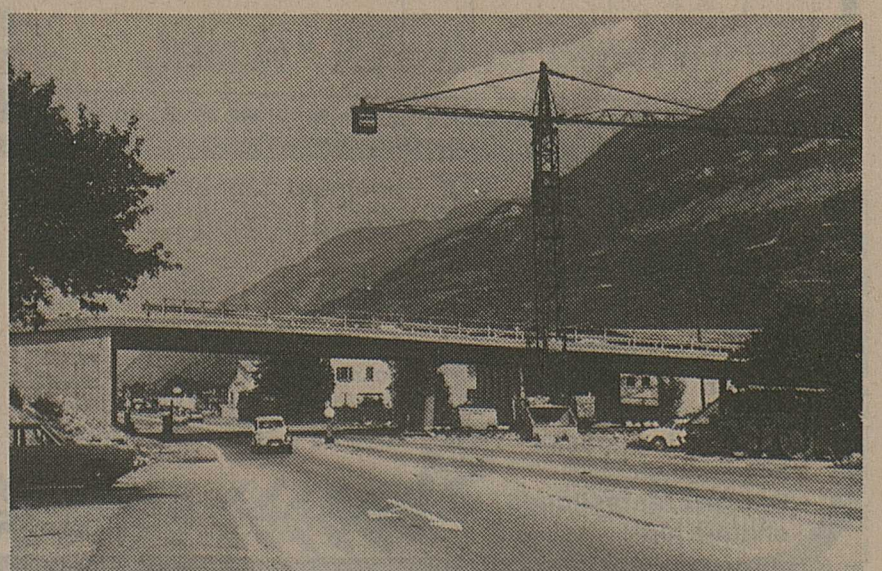
à l'année
pour le montage de pneumatiques et
autres

Salaires à convenir.

Tél. 026/2 17 83
2 14 90 (le soir)



En haut, le nouveau pont sur les voies CFF, remplaçant l'ancien datant de 1912. En bas, une partie du viaduc reliant le nord du village de Charrat à l'ouvrage cité plus haut.



Le sanctuaire: le Christ, debout, domine toute l'abside. La Vierge debout à droite de son fils et Thérèse, à genoux, relèvent les pans du manteau vers lequel s'avancent pour s'y abriter les agneaux qui représentent l'humanité en marche vers l'unique pasteur.

Combustibles - Carburants - Dépôt pétrolier



CHÂTEAUNEUF - Tél. 027/36 21 21

Huile de chauffage

PROFITEZ!

ACTION

pour
propriétaires de chalets
jusqu'au 15 août



Voyages M.O.

Pèlerinages - Paris (Sainte-Catherine)
Lisieux (Sainte-Thérèse)
du 21 au 25 août
- Sienna - Assise
du 1er au 5 octobre

Vacances Rimini Août et septembre



Renseignements et inscriptions:
service automobile MO, 1937 Orsières
Tél. 026/4 11 43

36-7012

A vendre

Citroën GS X2

fin 1976, 6000 km
garantie de neuf

Prix intéressant.

Tél. 025/ 4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848

A vendre

Mehari

1973, 40 000 km
carrossée, expertisée
et garantie.

Prix intéressant.

Tél. 025/ 4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848



Les **CFF**
vous proposent

Lundi 15 août (Assomption)

**Un grand circuit
dans les Alpes**
Cols du Nufenen, Gotthard
et Furka

Voyage accompagné CFF à prix réduits au
départ du Valais romand, par train et auto-
car.

dès St-Maurice Fr. 52.- (avec abonn. 1/2 tarif: 43.-)
dès Martigny Fr. 50.- (avec abonn. 1/2 tarif: 41.-)
dès Sion Fr. 45.- (avec abonn. 1/2 tarif: 38.-)
dès Sierre Fr. 43.- (avec abonn. 1/2 tarif: 36.-)

Dîner facultatif à Andermatt au prix de Fr. 17.-

Correspondances assurées pour toutes les gares, tant
à l'aller qu'au retour.

Inscriptions au guichet des gares CFF jusqu'au ven-
dredi 12 août.

Programmes détaillés à disposition 36-2608

Dereux, orgue d'occasion

chêne foncé, pédalier complet et
banc. Prix avantageux.

En cas d'achat, ristourne du billet
CFF ou le plein d'essence.

Eckenstein, Leonhardsgraben 48
4051 Bâle 16-05 25 77 88

03-88

A vendre

Fiat 128

1974, 43 000 km
rouge, expertisée
et garantie.

Prix intéressant.

Tél. 025/ 4 10 39
021/56 79 71
dès 19 heures
36-2848

Occasions

- 1 lit avec matelas, bon état 25.-
- 1 très beau buffet, noyer, 170 cm larg.,
128 cm haut., 50 cm prof. 195.-
- 1 beau bureau 130 x 70 x 76 cm 185.-
- 1 table de salon ronde, 60 cm diam. 45.-
- 1 vélo pour garçon 4-6 ans 45.-
- 1 magnifique lustre, 5 lampes 75.-
- 1 beau vélo sport pour homme, 3 vit. 125.-
- 1 vélomoteur Solex, Flash 6000, état de neuf 495.-
- 1 machine à écrire portable avec valise 95.-
- 1 machine à écrire de bureau Hermès, avec
tabulateur, révisée 125.-
- 1 machine à calculer électrique Olivetti,
4 opérations 85.-
- 1 enregistreur Saja à bobines, avec micro 58.-
- 1 enregistreur à cassettes 39.-
- 1 téléviseur couleurs Ferguson, bon état 495.-
- 1 microscope jusqu'à 300 fois 25.-
- 1 trompette de jazz, état de neuf 195.-
- 1 longue-vue 30 x 30, m avec trépied 55.-
- 1 paire jumelles prismatiques 10 x 50 avec
étui en cuir, état de neuf 59.-
- 2 nappes, les deux 12.-
- Souliers pour homme de 5.- à 15.-

ERNST FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE

Tél. 031/22 29 11

Frais de transport: tarif CFF

Fermé le lundi

05-304607

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils
doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans
indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos
abonnés dès leur retour en Suisse.
Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur
notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le
coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et
la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations
nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le «Nouvelliste» à l'adresse suivante :

- changement définitif
- changement temporaire (les dates de départ et de retour sont
obligatoires)

(mettre une x dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation _____

α|0|3| _____

Profession _____

α|0|4| _____

Nom de la rue _____ N° rue _____

α|0|5| _____ α|0|7| _____

N° postal _____ Ncm de la localité _____

α|0|9| _____

Pays ou province étrangère _____

Pour adresse à l'étranger α|1|2| _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:

1) Lancement de grenades au stand de grenades du Bois-Noir/
Epinassey SE Saint-Maurice

Lundi	8.8.77	0800-1600
Mardi	9.8.77	0800-1600
Mercredi	10.8.77	0800-1600
Jeudi	11.8.77	0800-1600
Vendredi	12.8.77	0800-1600

2) Avec F ass		
Lundi	8.8.77	0800-1600
Mardi	9.8.77	0800-1600
Mercredi	10.8.77	0800-1600
Jeudi	11.8.77	0800-1600
Vendredi	12.8.77	0800-1600

Région des buts: torrent du Saint-Barthélemy SW La Rasse/
Evionnaz.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécu-
rité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affi-
chés dans les communes intéressées.

Le cdt de l'office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71

Calder

**Nouvelle adresse
à partir du 4 août**

Place de la Gare 2, Sion

**Tél. 027/22 15 58
027/38 24 10**

36-27475



de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

**Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois,
si vous le désirez. Donc rembours-
able en petites mensualités.**

X La banque No 1 pour les prêts aux
particuliers vous donne une garantie de
discretion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour G

**SPOT
QUIZ
77**

**Grand
concours
d'été de la publicité
à la télévision.
Des prix fantastiques
chaque jour!**

Principaux gagnants du
SPOT QUIZ N° 10

Montre-bracelet Royal quartz Kontiki

Darioly Emmanuel, 1961 Aproz
Schalch Dely, 6988 Ponte Tresa
Hegglin Clemens, 6017 Ruswil
Morciano Franco, 3981 Bitsch
Siegfried Manfred, 4912 Aarwangen

Pour votre réponse, utilisez le
talon ci-contre ou la carte de par-
ticipation officielle que vous
obtiendrez chez de nombreux dé-
taillants. Envoyez votre réponse à:
SA pour la publicité à la télévision,
SPOT QUIZ 77,
case postale 250, 3000 Berne 31.

Ne peuvent pas participer au concours: les
collaborateurs de l'organisateur et les milieux
chargés de la production du concours, ainsi que
leurs familles.
Les conditions de participation peuvent être
obtenues gratuitement auprès de l'organisateur.

TALON REPONSE
(à coller sur une carte postale)

Numéro du concours:
(est annoncé chaque jour dans le TV-Spot) _____

Solution: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

No postal/Localité: _____ 42

Délai d'envoi: 18 h le jour ouvrable suivant la diffu-
sion du concours.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR AIMER LE CAMPING!

MARTIGNY. - Le camping est une forme démocratique d'hébergement qui n'exclut pas le confort. Loin de là. Il suffit pour s'en rendre compte de faire une visite aux nouvelles installations mises à disposition des amateurs en bordure de la route du Levant, face au CERM.



M. et Mme Armin Roth, devant leur tente, en compagnie du pékinois Bambou.

Les équipements vont de la simple tente basse au luxueux car pouvant abriter et loger une famille de huit personnes, véhicule muni de cuisine, toilettes, douche, télévision, en passant par toute la gamme des abris de toile qu'on trouve dans le commerce spécialisé, les caravanes.

Et puis, il y a la clientèle qui se recrute dans toutes les classes sociales; on voit se côtoyer le petit mécano et le médecin, l'avo-

cat et l'employé de bureau, la secrétaire et la directrice d'entreprise. Il y en a de jeunes... de moins jeunes aussi.

Citons en exemple M. et Mme Armin et Emilie Roth. Ces authentiques Bernois habitant Bienne, sont âgés respectivement de 83 et 81 ans. Accompagnés de leur pékinois nommé Bambou, ils pratiquent ce genre de divertissement qui est en même temps un sport de plein air, depuis 1947. Cela fait tout juste 30 ans. Et parmi les 14 pays que les deux octogénaires visiteront pendant ces trois décennies, Martigny demeure pour eux un havre de tranquillité et de confort. Ils y apprécient l'accueil, la gentillesse de la population, l'amabilité des commerçants, les vastes possibilités d'excursions. Et quand M. Armin Roth prononce le mot excursion, il sait ce que parler veut dire. En effet, après avoir été employé

dans un garage PTT, notre hôte tint le volant d'un car postal, entre les Grisons et l'Italie pendant 36 ans, totalisant plus de deux millions de kilomètres. M. Armin Roth conduit en outre la voiture automobile depuis 62 ans et cela sans le moindre accident, sans contravention au code de la route. Un exemple à citer à beaucoup d'automobilistes excités et impatientes.

Ce couple qui adore la vie au grand air, se réjouit de revenir chez nous l'an prochain, pour retrouver le sourire, l'entregent de M. et de Mme « Quéqué » Favre.

M^{me} Joséphine Vuistiner, alerte nonagénaire

VERNAYAZ. - Joséphine Bochatay, fille d'un flotteur de bois qui exerçait son périlleux métier dans les gorges du Trient, juge de commune de 1916 à 1943, est née à Vernayaz voici 90 ans. Un 1^{er} août.

Ainée d'une famille de dix enfants, elle apprit très tôt à pouponner et à aider sa mère dans les travaux du ménage, à la campagne. Elle s'engagea ensuite comme employée de maison dans une famille sédu-

C'est là qu'elle connut, en 1929, Eugène Vuistiner, de Grône, de retour des Etats-Unis après avoir travaillé dans l'hôtellerie comme beaucoup de jeunes Valaisans de l'époque. Les deux amoureux convolèrent en justes noces en 1931 et le couple résida dans la capitale jusqu'en 1970, date du décès d'Eugène Vuistiner.

La veuve regagna alors son village natal où on apprécie son caractère enjoué, sa volubilité, ses réparties bourrées d'esprit, sa vitalité. Récemment encore, ne dansait-elle pas la valse au mariage de l'un de ses neveux? Et avec quelle conviction, quelle légèreté.

Maintenant, elle s'occupe encore de son petit ménage, cultive des fleurs avec beaucoup d'amour. Si M^{me} Joséphine Vuistiner n'a pas eu le bonheur d'élever des enfants, sa famille ne l'abandonne pas. On en a eu la preuve lundi lors de la réception qu'elle lui offrit, réception à laquelle participaient le curé Allet, le président de la commune

Tunnel du Grand-Saint-Bernard Trafic mensuel record

Pendant le mois de juillet 1977 le trafic au tunnel du Grand-Saint-Bernard a atteint un chiffre mensuel record depuis la mise en exploitation de l'ouvrage. Dépassant en effet pour la première fois le cap de 100 000 véhicules, il a été de 103 552 contre 96 823 en juillet 1976.

D'autre part le 30 juillet 1977 a connu le chiffre journalier le plus élevé depuis

l'ouverture du tunnel soit 7004 véhicules.

Les résultats favorables de juin et juillet ont compensé en grande partie les diminutions constatées au début de l'année. Le chiffre total pour les sept premiers mois 1977 a atteint en effet à quelques unités près celui de la période correspondante de l'année passée.

Un show Gil Aubert à Martigny

MARTIGNY. - Grâce à l'appui donné par la société de développement, l'animateur Gil Aubert, viendra présenter son show aux campeurs hôtes de Martigny et à la population qui pourra à cette occasion fraterniser avec eux car elle est aussi invitée à la manifestation qui aura lieu le mercredi 10 août prochain à 15 h. 30 pour les enfants, à 20 h. 15 pour les adultes. Il y aura donc du spectacle avec la collaboration du clown Charlton et du fakir Ben Dahou. Du spectacle et des jeux comme le voulaient les Romains qui entourèrent jadis l'amphithéâtre tout proche du Vivier, mais cette fois-ci dans la cour du « palais du feu » avec la bénédiction des autorités locales. La soirée se terminera par une sauterie à laquelle tous sont invités à participer gratuitement.

Tribune du Lecteur

Algarve: pas d'accord!

Concerne: reportage sur l'Algarve de M. Jean-Marie Reber du 21 et 22 juillet 1977.

Monsieur,

J'ai été intéressé par votre reportage sur l'Algarve venant de rentrer de ce beau pays où j'y ai passé des vacances merveilleuses avec ma famille.

Si la première partie rapporte très bien la vie en Algarve, par contre je ne suis plus du tout d'accord, mais alors là plus du tout, avec votre opinion sur la gastronomie! Vous parlez de fade tambouille! Mais où avez-vous donc échoué? J'y suis restée 15 jours en demi-pension et tous les jours, j'ai pu savourer des plats vraiment succulents. Vous ne parlez que de côtelettes, ragout, etc. Avez-vous goûté un de ces fameux poulets à la sauce piri-piri? Poulet venant de la ferme et servi dans un sympathique petit restaurant pas du tout snob. Et les poissons? Les Portugais sont passés maîtres dans la façon d'apprêter toutes sortes de poissons FRAIS et non pas congelés comme dans certains pays de bord de mer. Pour n'en citer que trois: congé aux fines herbes, filet de daurade aux concombres, filet de mérou aux câpres, et les soles! que dire des soles!!! Ou alors une bonne soupe de poissons faite maison et non pas en boîte. Et ces petits « bistros » au bord de la plage où vous voyez débarquer les pêcheurs avec leurs bacs de poissons et où vous pouvez choisir vous-même le poisson que vous

désirez manger, on le nettoie là devant vous et ensuite il est grillé dans du beurre et non pas dans de l'huile.

Lorsque l'on va dans un pays, on cherche à connaître SA cuisine et non pas essayer de trouver le petit fricotin que l'on mange tous les jours chez nous dans certains restaurants dits de gastronomie. Et si vraiment vous voulez déguster de la tambouille allez visiter certains pays pas bien loin du Portugal.

Au point de vue politique: est-ce qu'on va

En guise de complément

Je dois remercier Mme Y. Arlettaz de sa lettre qui me permet d'apporter un complément à mes propos concernant la gastronomie algarvienne. En effet, pour des raisons de place, j'ai dû me résoudre, lors de la mise en page, à notamment faire « sauter » un paragraphe qui concernait les poissons et que je profite de replacer ci-dessous, sans en changer une virgule:

« En entrée, n'hésitez pas à choisir le jambon cru, en général très bon. Mais c'est avec les poissons ou les fruits de mer que vous aurez les chances de faire le meilleur repas: soles, loupes, calamars, anguilles, homards, langoustes, langoustines grillés,

dans un pays pour s'occuper de sa politique! Heureusement les Portugais sont très discrets là-dessus. Et si j'étais à leur place, au premier qui me parlerait de politique, je l'envairais voir dans son pays!

J'espère que dans votre prochain reportage vous penserez un peu moins « aux nuits effrénées » qui manquent et un peu plus au charme de connaître vraiment un pays pour ses habitants et leur façon de vivre. Voilà le véritable dépaysement pour des vacances!

Sans rancune!

Y. Arlettaz, Martigny

* piri-piri = tout petit piment rouge

tous d'une grande fraîcheur sont à conseiller si vous n'êtes pas allergique aux richesses de l'océan ».

Comme on peut le voir, ces lignes atténuent le jugement peut-être trop abrupt donné par le passage publié. Pour autant, ayant pris une quinzaine de repas dans des restaurants tous différents, allant du simple bistrot à l'établissement de luxe, j'ai gardé de la nourriture une impression dans l'ensemble mitigée non pas bien sûr parce que la cuisine est différente de la nôtre, mais parce que trop souvent elle ne met que très mal en valeur la qualité réelle des poissons, des légumes ou des viandes qui sont offerts. Ce jugement d'ensemble n'exclut nullement d'heureuses exceptions. En l'occurrence, il semble que Mme Arlettaz a eu plus de chance que moi. Les deux remarques suivantes de ma correspondante n'appellent guère de longs commentaires. Il est évident qu'il est du plus strict droit de Mme Arlettaz de ne trouver aucun intérêt à la vie politique portugaise. Mais je suis sûr qu'elle me pardonnera de ne pas avoir exactement les mêmes goûts qu'elle... Quant aux « nuits effrénées », je peux la rassurer, je n'en suis pas obsédé. Les dix lignes que j'ai consacrées aux plaisirs nocturnes le prouvent. Constaté que l'Algarve appartient plus aux couche-tôt qu'aux noctambules était une constatation et non une critique!

vice », car rien ne dure autant que le provisoire, c'est bien connu.

Puis un jour - ou plutôt une nuit - l'incendie éclate alors que personne n'utilisait le courant. Que s'est-il passé? Il s'est passé que le câble, sur lequel on a marché assez longtemps, ou que le va-et-vient de la porte a fatigué, a perdu une partie de son isolation; d'où des étincelles, un court-circuit, l'inflammation locale puis générale.

Nous avons fait nos propres expériences avec de telles « rallonges ». Elles rendent certes pendant un certain temps les services qu'on en attend. Puis le courant généralement si docile fait - une fois n'est pas coutume - un écart de conduite. Il faut alors avoir recours aux pompiers. Nous conseillons donc vivement de renoncer à tout expédient avec les câbles électriques... car le courant n'est pas toujours aussi docile qu'on le croit.



M^{me} Vuistiner entourée, de gauche à droite par MM. Jérôme Borgeat, Allet, curé de la paroisse, et Jean-Gérard Morisod, conseiller.

Jérôme Borgeat, le vice-président André Morard, le conseiller Jean-Gérard Morisod, chargé du service social. Ces membres de l'autorité eurent le plaisir de lui remettre une pendule neuchâteloise qui ne marquera pour la nonagénaire, espérons-le, que des heures heureuses.

Et puis, en cours de bavardage, en avons-

nous appris des choses?

M^{me} Joséphine Vuistiner rappela l'époque des voitures à chevaux faisant le transport des voyageurs et des marchandises entre Vernayaz et Chamonix par Salvan, Le Tré-tien, Finhaut et Châtelard, avant la construction de la ligne de chemin de fer en 1906; la destruction de la petite chapelle des Gouilles qui émut beaucoup de monde à l'époque, sur l'emplacement de laquelle s'élève maintenant l'église paroissiale; les lessives d'autrefois dans un bassin à ras du sol, avec un sac de paille sous les genoux, là où se trouve actuellement la centrale électrique des CFF.

Si M^{me} Joséphine Vuistiner est d'un autre siècle, elle sait toutefois brillamment s'adapter au nôtre plus facile à vivre mais beaucoup moins pittoresque.

Aux félicitations de ses nombreux amis, à leurs vœux, le NF et le rédacteur martigneraïn joignent les leurs.

Une grange en feu

VERNAYAZ. - Lundi soir, le tocsin appelait les sapeurs-pompiers du village pour éteindre le feu qui s'était déclaré dans une vieille grange contenant du foin et appartenant à M. Paul Revaz, agriculteur connu.

Après une énergique intervention, les hommes du capitaine Riquet Jacquier éliminèrent tout danger de propagation du sinistre.

VACANCES Jouez avec nous!

Jeu N° 26: des divisions difficiles

A premières vue, diviser 2875,85 par 1,89 paraît très difficile, si l'on n'a pas sous la main une machine à calculer, ou du papier et un crayon.

Et pourtant! Pourquoi ne pas diviser directement 3000 par 2, ce qui donne comme quotient 1500, une excellente réponse approximative. Le quotient exact, lui, est de 1521 et des poussières...

Dans cet ordre d'idée, amusez-vous à retrouver les résultats approximatifs suivants.

1.	395,05	:	19,85	=	6.	24,35	:	1,225	=
2.	7035,5	:	347,5	=	7.	665,5	:	32,95	=
3.	79505	—	4035,5	=	8.	48375,75	:	2419	=
4.	7179,5	:	361,4	=	9.	3778,4	:	189,7	=
5.	1,675	:	0,082	=	10.	0,75	:	0,0374	=

Jeu N° 27: des pierres et leur couleur caractéristique

Voici quelques pierres précieuses et trois couleurs. Une seule d'entre elles est correcte. Sauriez-vous laquelle?

Emeraude: rouge - vert - bleu
Rubis: rouge - vert - jaune
Saphir: vert - violet - bleu
Topaze: brun - jaune - orange
Aigue-marine: bleu - rouge - jaune
Améthyste: vert - violet - bleu
Jade: vert - bleu - rouge
Turquoise: bleu - vert - violet
Lapis-lazuli: jaune - rouge - bleu
Citrine: jaune - vert - bleu.

Solution du jeu N° 25

1. Yaoundé
 2. Luanda
 3. Bangui
 4. Lagos
 5. Alger
 6. Bujumbura
- La capitale horizontale à découvrir était OUGADDOUGOU, capitale de la Haute-Volta.

Hungaria, Montreux

du 15 juillet au 14 août

La revue du Garrousel de Paris

(les plus beaux travestis du monde)

animés par l'extraordinaire ZAMBELLA

et la formidable chanteuse Frédérique Paul

Entrée: dimanche au jeudi Fr. 5.-, vendredi et samedi Fr. 8.-
 Consommations dès Fr. 12.-

Réservez vos places: tél. 021 / 62 40 74 dès 21 heures.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

« La Suisse »
Assurances

Agence générale du Valais à Sion
cherche

employé de bureau

Date d'entrée à convenir.

Nous demandons:

- une bonne formation commerciale
- de bonnes connaissances de la langue allemande
- si possible quelques années de pratique dans la branche

Nous offrons:

- ambiance de travail agréable
- avantages sociaux étendus
- une activité commerciale variée et intéressante

Les offres sont à adresser à

Henri Pitteloud

agent général, rue du Sex 4, Sion
Tél. 027/22 67 98

36-27324



Coop Lausanne-Chablais

cherche, pour son centre Coop City à Vevey

responsable secteur textile

Nous désirons nous assurer les services d'une personne expérimentée dans les secteurs boutique jeunesse et grande confection dames, et connaissant la clientèle des grands magasins.

Entrée en fonctions: rapidement.

Faire offres manuscrites au service du personnel de Coop Lausanne-Chablais, chemin Chêne 5, 1020 Rennens, ou téléphoner au responsable de notre centre Coop City de Vevey, M. Grob (tél. 021/51 91 65)

22-502

Société du Valais central cherche un

chef d'un département de vente

capable de diriger et d'animer une équipe d'une douzaine de collaborateurs (bureau, magasin, représentants). Outre des tâches de gestion, il aura la possibilité d'intervenir personnellement sur le front de vente (clients importants) et d'assurer le contact avec les fournisseurs.

Nous offrons une large autonomie dans le cadre de notre organisation, des conditions et avantages sociaux d'une grande entreprise, un stage de formation, un statut selon expérience.

Qualités souhaitées: bonne formation commerciale de base, techniques modernes de vente et d'animation du personnel; goût pour les problèmes techniques de la construction; facultés d'adaptation à des interlocuteurs divers.

Age idéal: 28 à 35 ans.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres détaillées (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions de salaire) sous chiffre PD 902066-22 à Publicitas, 1951 Sion.

Maison de vins du Valais, région de Martigny, cherche

une employée de bureau

pour seconder le patron.

Connaissance de l'allemand désirée. Préférence sera donnée à une candidate ayant déjà travaillé dans un service comptable.

Réception, facturation, comptabilité, contacts avec la clientèle et parfois travaux de secrétariat, c'est ce que nous attendons de la candidate que nous engagerons. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats de travail, photo et prétentions de salaire sous chiffre 89-42078 aux Annonces Suisses SA ASSA, 1951 Sion.

Petite succursale située à Lausanne ouest cherche une

secrétaire

expérimentée, de langue maternelle française avec connaissance de l'allemand.

Nous offrons travail intéressant à personne consciencieuse et dynamique, capable de travailler d'une manière indépendante.

Veillez présenter vos offres manuscrites accompagnées des documents usuels à la direction de:

Autophon S.A., chemin de la Vallombreuse 51, 1004 Lausanne.

22-3370

Café de Genève, Cave valaisanne à Sion cherche

sommelière

pour fin août.

Tél. 027/22 18 90

36-1284

Cherchons tout de suite

gentille sommière

dans café-restaurant.

Débutante acceptée.

Café des Rasses, Sainte-Croix

Tél. 024/61 24 16

36-100463

Horloger-rhabilleur

40 ans, avec expérience, **cherche emploi région Sion**, éventuellement autres activités.

Tél. 027/22 88 10

36-301911

Sion

Café-restaurant des Châteaux

Michel de Kalbermatten

engage

sommelière

Date d'entrée: à convenir.

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 13 73

36-1306

Café-restaurant du Grand-Pont

Sion

Michel Jean

engage

sommelier(ère)

Date d'entrée: 1er septembre.

Tél. 027/22 20 09

36-1305

URGENT!

Nous cherchons tout de suite

grutier

Très bon salaire.

S'adresser au 027/55 12 98

36-27555

La droguerie Granges & Lerch

Saint-Maurice

cherche

apprenti droguiste

Bonne formation secondaire. Entrée septembre ou à convenir.

Téléphoner ou se présenter.

Tél. 025/3 61 62

36-100461

Dame, trentaine

mécanographe

sur IBM et Remington

cherche emploi

région Sion.

Offre écrite sous

chiffre P 36-301912 à

Publicitas, 1951 Sion.

Cherche

apprenti mécanicien

en automobile.

Entrée tout de suite.

Tél. 027/31 22 80

36-27588

Etablissement thermal cantonal
1891 Lavey-les-Bains
cherche

physiothérapeute diplômé(e) buandier

(avec expérience et connaissance des machines)

Entrée à convenir

aide de cuisine

(garçon ou fille)

Entrée tout de suite

Faire offre à la direction.

Tél. 025/3 60 55

22-1361

Congélateurs



Prix de vente

Prix MAJO

251 l.

650.-

495.-

308 l.

790.-

575.-

400 l.

1100.-

675.-

540 l.

1545.-

995.-

36-4655



1907 Saxon

Tél.

026/6 27 27/28

A vendre à **Suen** (val d'Hérens), altitude 1450 m, vue et soleil, en hiver ski à proximité

splendide appart. duplex neuf dans chalet rustique.

Séjour 23 m2, cuisine et coin à manger, WC d'entrée, 3 chambres à coucher et salle de bains. Vendu entièrement meublé avec goût. Fr. 210 000.- Hypothèque: Fr. 100 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-902217 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à proximité de la ville de Sion

appartement 1 pièce (studio)

et

appartement 4 pièces

Tél. 027/22 17 03

36-1205

On cherche à acheter dans la région de **Martigny-Riddes**

vigne en rapport

Intermédiaire s'abstenir.

Ecrire, en indiquant surface et prix, sous chiffre P 36-27582 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Sion**
Rue du Petit-Chasseur

magnifique studio meublé

avec cuisine indépendante, salle de bains et cave. Fr. 345.- par mois, tout compris.

Pour visiter ou tous renseignements, tél. 027/22 05 67

36-1337

A vendre à **Saint-Léonard**

un jardin arborisé de 4000 m2

avec récolte pendante.

Tél. 027/31 21 51

36-301909

A louer à **Martigny**

studio meublé

Fr. 350.- charges et garage compris.

Tél. 026/2 58 88

36-27558

A louer à **Sion** près du centre professionnel

magnifique appartement neuf 4 1/2 p.

Confort, cave, galetas. Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-27568 à Publicitas, 1951 Sion.

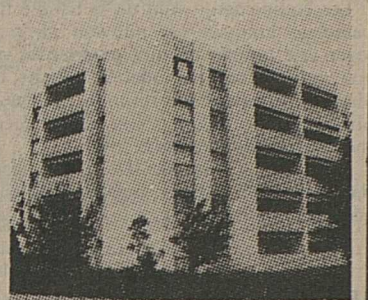
A vendre un chalet à l'Aminona

avec 1000 m de terrain.

S'adresser au 027/55 28 83

36-27567

Collombey



Nous louons pour tout de suite ou date à convenir

appartement 2 p.

Fr. 260.- plus charges

appartement 3 p.

Fr. 340.- plus charges

Situation tranquille et très ensoleillée.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

Ulrich Roth
Gérances immobilières
Rue Centrale 99b
2503 Bienne
Tél. 032/23 28 04/05

Conciergerie: M. Barlaty
Tél. 025/4 50 19

Noiraigue, canton de Neuchâtel (Val-de-Travers)
A vendre

hôtel-café-restaurant de la Gare

70 places env. plus terrasse
9 chambres avec eau chaude
2 appartements de 4 chambres

S'adresser à **Etude Wavre**, notaires
Palais DuPeyrou, Neuchâtel
Tél. 25 10 63

28-21004



vous offre la qualité du meuble

Douane, transport et livraison à domicile à notre charge

2 magasins au centre de la ville
- rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289 (au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)
- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)

1 grande exposition:
- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491

143.266.199

Ottoz Aosta

Direction autoroute

Dégustation de liqueurs

GRATUITE

Assortiment international de boissons à prix choc

Exemple: whisky J. Haig
Fr. 10.60

Ouvert tous les jours - Parking

36-5018

LE RAPPORT ANNUEL DU LYCÉE-COLLÈGE DE SION

« Rendre aimable l'objet même de l'enseignement »

SION. - Le rapport annuel du lycée-collège de Sion pour l'année scolaire 1976-1977 vient d'être publié, pour la dernière fois sous la responsabilité du recteur Henri Schwery, appelé à reprendre la tête du diocèse de Sion dès cet automne.

Le rapport comporte un émouvant hommage au chanoine Pierre Evéquoz, ancien recteur, décédé le 6 mars 1977, dont le recteur Schwery a admirablement souligné la vocation de prêtre et de grand éducateur.

Le recteur relève que les travaux préparatoires du futur collège de Sion avancent à grand train. Il devrait être inauguré vraisemblablement pour l'année scolaire 1979-1980.

Le nombre d'étudiants valaisans est suffisant (l'augmenter reviendrait à faire de la démagogie de propos délibéré en préparant un chômage intolérable chez les porteurs de titres universitaires de ces toutes prochaines années), et il apparaît que la démocratisation des études est sagement conduite. Le recteur confirme en cette fin d'année scolaire que les élèves venus du cycle d'orientation valaisan ont bien réussi leur première classe de collège, mieux que leurs camarades des années précédentes, issus de l'ancien système scolaire, voire mieux en fin d'année que ne laissaient prévoir les résultats du premier trimestre.

L'orientation professionnelle, tâche de notre temps

L'orientation professionnelle des jeunes, et c'est un signe des temps, devient un travail continu dont le collège doit se préoccuper maintenant jusqu'à la maturité. Ce travail se fait sur deux plans : celui des contacts personnels de cas en cas, et dont se chargent en priorité le psychologue-conseiller en orientation, les proviseurs de sections et les maîtres de classe. L'autre volet de ce travail réside dans l'information. Dans

ce domaine, l'aide des associations d'anciennes des collèges de jeunes filles et des anciens du collège de Sion, a été précieuse. C'est ainsi qu'en décembre 1976 un forum a pu réunir tous les candidats et candidates aux maturités avec une trentaine d'universitaires (étudiants, représentants de facultés et professionnels). Cette rencontre permet d'aborder les problèmes de la formation et des carrières universitaires, et elle facilite un choix judicieux. Les étudiants ont d'autre part visité l'université de Fribourg et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Le bilan du recteur

Voici la conclusion que le recteur Schwery a donnée à son rapport : « S'il est de mode de parler en termes « d'objectifs », à ceux que l'on peut lire implicitement dans ce rapport, j'en ajouterai un que je propose tant aux étudiants qu'aux professeurs, et avec le concours des parents, pour une action à entreprendre ou à intensifier dans le contexte actuel.

Au-delà des statistiques, en s'appuyant sur les bonnes expériences déjà faites, face au spectre de la « surpopulation universitaire », et dans le contexte d'une vie sociale qui désorientée et disperse au lieu de faciliter l'éclosion d'authentiques vocations, l'objectif majeur qui me paraît s'imposer aujourd'hui dans un collège du 2^e degré peut se résumer en ces mots : « SUSCITER

Un entrepôt de la commune de Sion incendié aux Potences

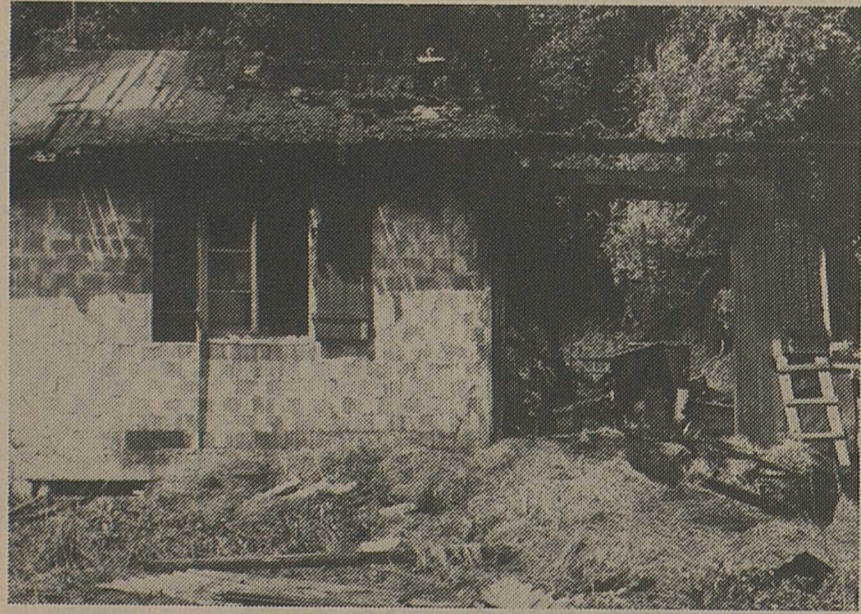
La municipalité de Sion possède, au pied sud de la colline des Potences, une construction légère située à l'écart de toute habitation, en bordure des vergers. Ce bâtiment est occupé par un artisan sédunois, M. Louis Gattlen, qui s'en sert comme atelier pour divers travaux de maçonnerie et de bricolage.

Le soir du 1^{er} août, des habitants du quartier aperçurent une épaisse fumée noire montant dans le ciel du côté des Potences. C'était l'entrepôt qui avait pris feu. Le poste de premiers secours de la police sédunoise se rendit sur place, puis trois groupes de

pompier sous les ordres du major Ebner. L'incendie fut rapidement éteint mais toute la partie est de la bâtisse est anéantie et il ne reste, de l'autre partie, que des murs. D'autre part, une rangée d'arbres fruitiers plantée non loin du bâtiment a été brûlée.

On ignore les causes de ce sinistre. La police de sûreté s'est rendue sur place pour ouvrir l'enquête. On ne peut encore articuler de chiffre quant aux dégâts qui semblent affecter plus le contenu du dépôt (machines, outils, matériel d'atelier) que la construction elle-même.

Les ruines du dépôt incendié.



L'ADMIRATION ET RENDRE AIMABLE L'OBJET MÊME DE L'ENSEIGNEMENT

Un peu de statistique

Pendant cette année scolaire 1976-1977 le lycée-collège de Sion a été fréquenté par 645 élèves au total, dont 224 en section classique, 250 en section scientifique, 111 en section socio-économique et 60 en section diplômée.

183 venaient du district de Sierre (84 de Sierre même), 45 du district d'Hérens, 312 du district de Sion (280 de Sion même), 75 du district de Conthey, 25 du district de Martigny, 3 d'Entremont, 1 de Saint-Maurice et 1 de l'extérieur du canton.

ÉCONOMIE VALAISANNE

Nouveau départ

Les chiffres et les précisions donnés par le dernier bulletin d'informations statistiques de l'office cantonal permettent au Valais d'envisager avec sérénité l'avenir de son industrie et de son tourisme. En effet, dans cette publication du deuxième trimestre 1977 apparaît avec netteté un renouveau dans l'économie valaisanne qui, durant quelques années, avait subi plus ou moins durement, selon les régions, les effets des diverses mesures prises envers le tourisme et l'industrie du bâtiment. La diminution du nombre des chômeurs, le regain d'énergie enregistré dans l'industrie du bâtiment forment les premiers indices de cette amélioration de notre économie durant le premier semestre de l'année 1977.

Le marché du travail

Le dernier trimestre écoulé a été particulièrement réjouissant sur le plan du marché du travail. Alors que la branche de l'industrie métallurgique, de la banque et des assurances se heurte à un certain maintien du chômage, celui-ci a pratiquement disparu dans l'industrie du bâtiment. Ainsi à la fin juin, les heures chômées (1725) ne représentaient plus que 12 % de celles de juin 1976. Le nombre des chômeurs complets est de 362 et celui des offres d'emploi se situe à 317 alors qu'en 1976 on avait respectivement 628 et 480.

Dans le sillage de cette stabilisation du

chômage, on constate que le nombre des permis délivrés aux travailleurs étrangers est supérieur à celui de 1976 de plus de 3%. Cette augmentation se répartit d'une manière générale, également dans les trois secteurs économiques. Cependant on note comme dans le reste de la Suisse une diminution de la population étrangère, essentiellement due au départ des personnes sans activité.

Tourisme

Alors qu'une légère baisse du mouvement hôtelier avait été enregistrée durant la saison d'hiver 1976-1977, on assiste maintenant à une stabilisation et même à une augmentation des nuitées entre janvier et mai 1977 (0,5 % supérieur à 1976). On constate en outre que le mois de mai demeure pour le tourisme le mois le plus pauvre.

Construction et logement

Dans ce domaine, le nombre des « autorisations de construire » délivrées a également augmenté. Ainsi on passe de 750 pour le premier trimestre 1977 à 1149 pour le second trimestre 1977. Cependant le Haut-Valais, qui n'avait pas connu de diminution en 1976, est maintenant la victime d'une certaine stabilisation et on remarque aussi que ce nombre de permis délivrés est encore inférieur de 30 % à celui de 1976.

Indice des prix

Depuis mai 1976, le taux annuel d'augmentation se maintient entre 1 et 2 % pour l'indice des prix à la consommation. C'est le taux de progression le plus bas que l'on ait connu depuis 1960. L'indice des prix de gros, pour la première fois depuis octobre 1976, a reculé en passant, de mai à juin, de 149,5 à 149, soit une diminution de 0,3%.

La fortune

On peut relever dans ce domaine que le tiers des contribuables valaisans déclarent des fortunes inférieures à 20 000 francs. Par contre, moins de 2000 personnes physiques sur 90 000 environ possèdent plus du tiers de la fortune totale.

Les dettes

La dette totale représente un peu moins de la moitié des fortunes (48 %). En outre, 65 % des dettes sont privées. Enfin, on relève que l'endettement total ainsi que l'endettement immobilier sont plus élevés dans le Haut-Valais.



Ainsi, d'après ces quelques données, nous pouvons constater un net redressement par rapport à l'année dernière, et malgré ses quelques difficultés actuelles, l'économie valaisanne peut être satisfaite de la tournure des événements.

De la Raspille au glacier du Rhône

ULRICHEN: LA GALERIE DE «TRANSITGAS» A FAIT DISPARAÎTRE PLUSIEURS SOURCES IMPORTANTES

ULRICHEN. - On sait que le gaz naturel hollandais est amené en Italie par une conduite qui traverse notre pays, de Moehlin au Grieshorn. Pour atteindre le versant italien dans le val Formazza, cet ouvrage passe par une galerie souterraine édifiée à partir d'Obergesteln.

Or, depuis son percement, l'eau - abondamment fournie par plusieurs sources - a presque complètement disparu de la zone agricole des « mayens » d'Ulrichen, au lieu dit « Blaswald ». Cet endroit est bien connu des soldats bas-valaisans du rgt 6, qui y ont séjourné au cours de ces dernières années. Selon des avis compétents, les travaux de construction de la galerie sont à l'origine de ce phénomène qui suscite évidemment de l'inquiétude chez une grande partie des paysans de la commune. Trois mois par année en moyenne, 25 d'entre eux y exploitent effectivement un domaine agricole, d'une surface totale de 400 000 m². Actuellement 70 vaches paissent dans le secteur, en ne pouvant s'abreuver que de l'eau des récentes pluies. Avant la construction de la

galerie, on n'a jamais connu tel problème : chaque étable - 25 au total - pouvait compter sur sa propre fontaine au débit régulier et abondant. La situation est d'autant plus alarmante que - financièrement - il est impensable de résoudre la question par un nouvel approvisionnement en eau potable. Il faudrait effectivement pouvoir compter sur plusieurs millions de francs pour le réaliser.

Au début de la mise en service de la galerie, ses exploitants ont admis les faits. De 1972 à 1974 ils ont même versé des dédommagements aux agriculteurs lésés, sous la forme d'une contribution annuelle déterminée par une enquête appropriée. En ce qui concerne ces trois dernières années toutefois, plus rien n'a été payé dans ce do-



L'une des nombreuses fontaines « à sec » depuis la construction de la galerie.

maine. Est-ce à dire que ces gens estiment avoir fait leur devoir ?

Pour en savoir plus, nous avons pris contact avec le président de la commune d'Ulrichen, M. Bernard Imoberdorf, qui a confirmé les faits. En outre, notre interlocuteur tient à préciser que les paysans intéressés, défendus par M^r Innocent Lehner, ancien conseiller national, ont constitué une commission chargée de les représenter auprès de l'autorité compétente. Une rencontre est prévue pour vendredi prochain, entre une délégation des paysans, les représentants de « Transitgas » et les délégués de l'Association suisse industrie-agriculture.

Jeune et dynamique président de commune, M. Imoberdorf espère ardemment que cette rencontre aboutisse à un arrangement satisfaisant les lésés. Il serait regrettable - a-t-il conclu - que les intéressés soient contraints d'avoir recours à la justice pour obtenir gain de cause. Affaire à suivre donc !



Une vue de la région de « Blaswald » située au-dessus de la route qui conduit au Nufenen.

Nendaz

Tirs obligatoires Dernière séance

La dernière séance de tir obligatoire pour retardataires aura lieu au stand de Basse-Nendaz, le samedi 6 août, de 14 heures à 17 heures.

Prière de se munir des livrets de service et de tir.

Société de tir Le Chamois, Nendaz

Rectifications !

Comme vous l'aurez pu remarquer, une erreur d'impression s'était glissée dans notre édition d'hier qui nous faisait écrire : les délégués des pays vnicoles se réunissent à Saxon. Il s'agit bien en fait de SION, pour les caves Provins, qui firent office de lieu de rendez-vous pour ce congrès de l'Office international de la vigne et du vin.

FESTIVAL Tibor Varga SION VALAIS

du 20 juillet au 9 septembre

Mercredi 3 août, 20 h. 30

Sion Eglise du collège

Michio Kobayashi, piano, Peter Lukas Graf, flûte, Jakob Stämpfli, chant, E. Blöndal Bengtson, violoncelle

Mozart - Schubert - Brahms

Réservation: Hallenbarter & Cie, rue des Remparts Sion, tél. 027/22 10 63

Une idée qui fait son chemin

Projet hydro-électrique dans le vallon de Réchy

CHALAIS/GRÔNE/SIERRE. - Il est sérieusement question de la construction d'usines hydro-électriques dans le vallon de la Réchy. Cette région, qui avait déjà fait l'objet d'une étude préalable par la société neuchâteloise « La SANEC » - projet abandonné depuis - fait parler d'elle. En effet, depuis la crise de l'énergie, une analyse des diverses possibilités d'exploitation a révélé l'importance des eaux de la Réchy qui aujourd'hui sont purement et simplement déversées dans le Rhône.

A maintes reprises, en assemblée primaire et à travers diverses revues professionnelles, M. Maurice von Roten, ingénieur et directeur des Services industriels de la commune de Sierre, a fait état de ce projet d'exploitation de l'énergie dans le vallon de la Réchy. Voici quelques extraits de son exposé. (Les sous-titres sont de la rédaction).

Un double but

« Il y a eu pendant ces 15 à 20 dernières années plusieurs projets qui ont été faits pour utiliser les eaux de la Réchy en produisant de l'électricité. Les uns combinaient la Réchy avec la Lona, d'autres avec les eaux du val d'Hérens. Mais aucun de ces projets ne s'est réalisé et aujourd'hui les concessions accordées sont caduques. Lors de la fusion de Granges avec Sierre, les Services industriels de Sierre ont hérité d'un projet qui prévoyait d'alimenter Granges avec les eaux potables de Grône. Ce projet a été repris par les SI, remanié et amplifié avec la collaboration de Grône. Les études ont été couronnées par une convention signée en mars 1976 réglant la collaboration pour l'eau potable. La convention prévoyait également la possibilité de faire de l'électricité avec les eaux de la Réchy. Pour cela, la collaboration avec la commune de Chalais était prévue, puisque Chalais a droit au tiers de ces eaux.

Depuis août 1976 à aujourd'hui, Grône et Sierre ont déjà réalisé la première étape : un réservoir commun de deux millions et demi de litres et une liaison Grône-Granges-Noës.

Pendant ce temps, l'idée du projet électrique a fait son chemin. On constate seulement qu'il y a beaucoup plus d'eau à la Réchy que ce dont les communes ont besoin pour leur eau potable et l'irrigation.

La crise générale du pétrole a entraîné la hausse des taux d'intérêt. Celle-ci à son tour a fait augmenter le prix de l'énergie. De plus, pour remplacer le mazout on a projeté de nouvelles usines nucléaires. Or, si les grandes usines hydroélectriques ont besoin de gros capitaux (par exemple Mattmark environ 500 millions) les usines nucléaires modernes coûtent environ 2 milliards. A 6% l'intérêt annuel, cela représente 120 millions de francs. On a donc commencé un peu partout à réexaminer d'anciens projets abandonnés pour voir si dans la nouvelle situation ils ne devenaient pas rentables.

L'exemple de Sion et Hérémece

Ainsi Sion et Hérémece ont décidé de construire l'usine de l'Etégeon, qui vient d'être mise en service : elle a coûté 10 millions de francs et produira 20 à 22 millions de kWh pour ces deux communes.

Grône et Sierre ont donc chargé un ingénieur spécialiste de faire une petite étude pour la Réchy. Cette étude a été présentée en février 1977 au conseil de Chalais, puis elle a été soumise aux trois conseils communaux de Grône, Chalais et Sierre au début mars 1977. Elle montre que l'on peut construire pour 14 mio environ, une installation qui produirait 30,5 mio de kWh. En 1976, Sierre a consommé 33,8 mio de kWh. Selon l'estimation de l'ingénieur chargé de l'étude, ce courant coûterait entre 4 et 5 ct. le kWh. Ce serait donc une bonne affaire pour les communes intéressées.

Mais cette réalisation a d'autres avantages. Comme elle se ferait par trois communes toutes intéressées à l'eau potable et à l'irrigation, il est clair que la production électrique doit laisser la priorité à l'eau potable, comme l'a dit le président de la ville, M^r Pierre de Chastonay, lors de la séance commune des conseils.

L'avant-projet en tient déjà compte. En effet, bien que le débit de la Réchy, qui tombe en mars-avril à environ 130 lt/sec. ou 7800 lt/minute, la turbine sera construite pour 400 lt/sec ou 24000 lt/min. Elle ne tournera donc pas à plein rendement pendant l'hiver, et il y aura toujours de mai à septembre une importante quantité d'eau disponible. On pourra toujours plus tard construire un petit barrage à l'Ar du Tsan (2184 m) pour stocker les surplus d'été et les remettre en hiver à l'usine électrique. Cette réserve pourrait être aussi utile en cas d'extrême sécheresse.

Deux ou trois usines

L'installation prévoit deux usines. La première se trouvera à 1620 m d'altitude (point B sur la photo) au lieu dit Lalé. Elle recevra son eau depuis la prise à 2180 m

(point A), (chute de l'Ar du Tsan) par une conduite forcée enterrée. Depuis l'usine N° 1, l'eau turbinée sera acheminée par un canal d'amenée souterrain vers les mayens des Tsablos, (F) proche du réservoir existant où une partie sera dirigée sur Vercorin. Le solde descendra par une deuxième conduite forcée enterrée sur l'usine de Réchy (G) pour être turbinée une seconde fois. De là, l'eau sera rendue à la Réchy. Ainsi la première usine pourra turbiner entièrement l'eau disponible alors que la seconde aura l'eau de Vercorin en moins.

La première conduite forcée aura un diamètre de 50 cm, une longueur de 1800 m et une dénivellation de 560 m. La première usine aura une puissance de 2000 kW et produira environ 10 millions et demi de kWh par an. Le canal d'amenée aura un diamètre de 60 cm à 80 cm et une longueur de 3500 m. Il servira en même temps d'adduction d'eau pour les mayens des Tsablos. La deuxième conduite forcée aura un diamètre de 50 cm, une longueur de 2300 m et une dénivellation de 1025 m. La deuxième usine (G) aura une puissance de 3650 kW et produira environ vingt millions de kWh.

Il est possible de prévoir trois usines (C ou D). La troisième se trouverait entre les deux premières et permettrait de turbiner l'eau qu'il serait nécessaire de restituer au niveau d'Itravers. La deuxième usine (celle de Réchy) serait alors privée de cette eau comme dans la solution à deux usines. Mais la construction de trois usines augmenterait le coût de l'installation et donc du courant électrique. Une décision définitive sera probablement prise à la fin de l'étude détaillée.

Enfin, il faut constater qu'un tel investissement apporterait un beau volume de travail à nos entreprises.

Les seuls maîtres

Lors de la première séance de la commission intercommunale, les délégués des communes ont décidé de présenter la demande de concession avant de donner un mandat d'étude définitif. Celui-ci coûtera en effet plusieurs centaines de milliers de francs, et cette dépense sera perdue si après l'une des communes refusait la concession. Par contre, si la concession est accordée, cela ne veut pas encore dire que le projet sera réalisé, puisque l'étude détaillée seule permettra de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Il serait donc très heureux, si cet ouvrage pouvait être réalisé par les trois communes valaisannes, qui en seraient alors les seuls maîtres : maîtres d'abord de leurs eaux destinées aux citoyens et aux agriculteurs, mais capables aussi de transformer chaque goutte inutilisée en précieuse énergie électrique.



Cette photo hivernale prise depuis le Roc d'Orzival situe à merveille l'Ar du Tsan. Le plateau, que l'on distingue au fond avec la Réchy qui serpente, constituera le « barrage » ou lac d'accumulation dont il est question dans ce reportage. La montagne située au-dessus est le Mont-Noble (2654 m), puis le col de Cou et à gauche le Mont-Gautier (2698 m).

De la Raspille au glacier du Rhône

Deux communes de districts différents sous le toit d'une agglomération à l'esprit commun

GAMPEL-STEG. - En survolant les communes de Gampel et Steg, ne composant en fait qu'une seule et unique agglomération, on peut effectivement se demander pour quelles raisons ces deux localités ne pourraient-elles pas faire partie d'une seule et unique communauté civile. D'autant plus que ce temps est maintenant bien éloigné où les habitants de ces deux sympathiques villages entretenaient des rapports plus ou moins tendus. A telle enseigne - nous dit un ancien notable de la région - que l'on avait été contraint de construire un deuxième pont sur la Lonz, éloigné de l'habitat, aux fins d'éviter les rencontres entre les antagonistes...

Depuis lors, beaucoup d'eau a toutefois coulé sous ces ponts. Tant même, que chacun en a mis dans son propre vin, affirme un loustic du lieu... Et, si récemment encore, on s'est quelque peu disputé en ce qui concerne la priorité à donner au nom composé désignant la gare commune, il n'y a pas de raison pour que ce même nom ne soit pas utilisé pour désigner le futur grand village issu d'une éventuelle fusion. Ça n'est

toutefois pas si simple, nous a-t-on fait remarquer à ce propos. Le fait que les deux communes intéressées ne font pas partie du même district n'arrange pas les choses. Gampel appartient effectivement au district de Loèche et Steg à celui de Rarogne occidentale. A l'heure de la concentration des forces, de la solution de problèmes communs au niveau régional, des difficultés économiques rencontrées par certaines municipalités pour nouer les deux bouts, ces arguments devraient pourtant permettre de franchir les frontières de deux districts. Surtout lorsqu'il y va des intérêts communs. Quant à savoir si les populations concernées militeraient en faveur de cette fusion, nul ne peut en parler sans risque de se tromper aussi longtemps qu'elles n'ont pas été consultées par voie légale, a judicieusement conclu l'un de nos informateurs.

Notre photo: vues des hauteurs, Gampel (au premier plan) et Steg ne forment qu'une seule et unique agglomération.



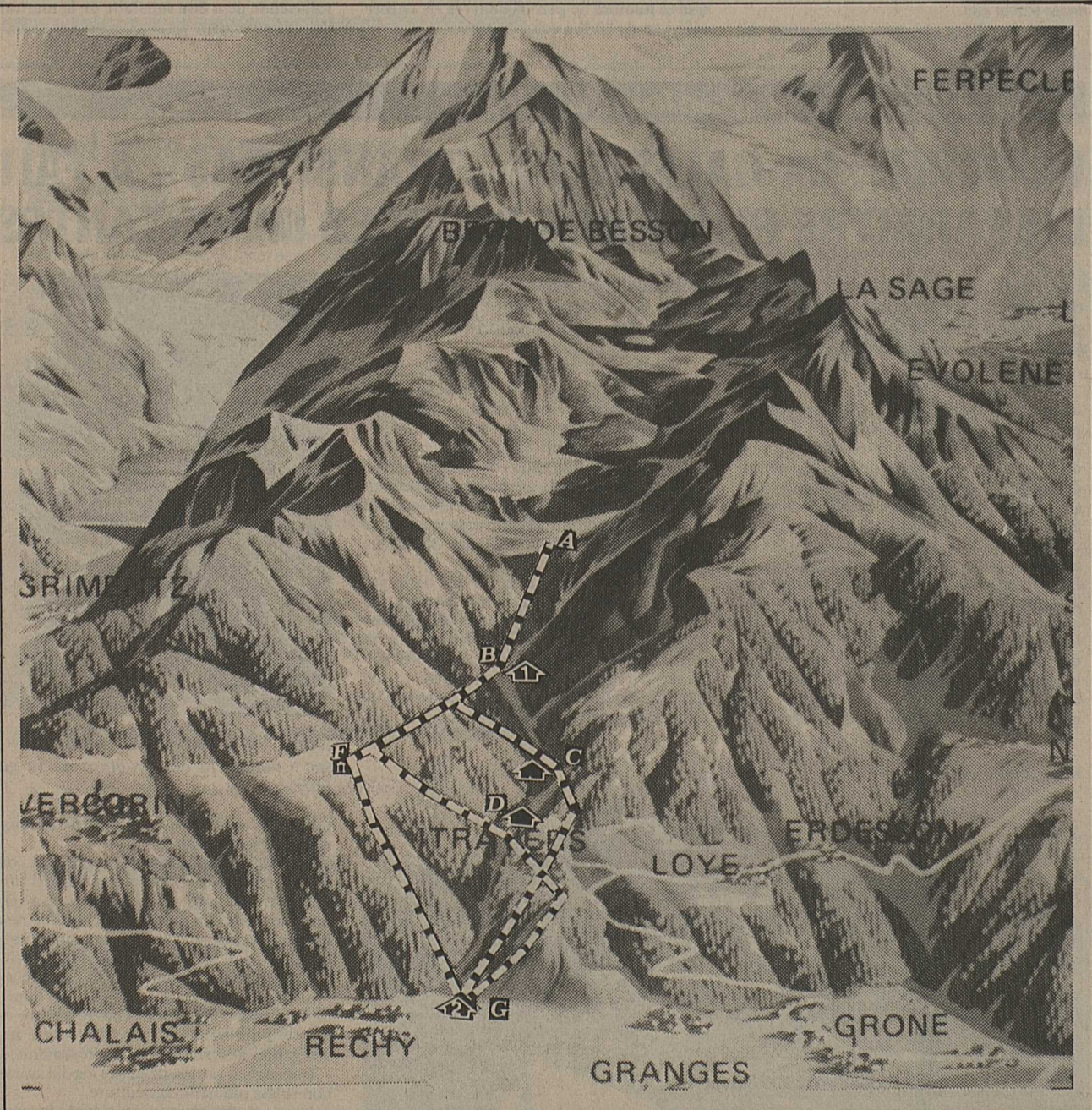
Panorama d'Outre-Simplon

Le mauvais temps chasse les touristes. - Dans l'Ossola, la pluie et le froid ont été à l'ordre du jour au cours de cette dernière semaine. A telle enseigne que l'on a dû procéder au chauffage des logements et avoir recours aux vêtements d'hiver. D'autre part, il n'a fallu rien de plus pour que les touristes séjournant dans la région fassent leurs valises et s'en retournent chez eux. Ces innombrables départs précipités n'arrangent évidemment pas les affaires des opérateurs touristiques intéressés.

Un lac suscite de l'inquiétude. - Demeurément grossi par la fonte des neiges, les pluies diluviennes et les risques d'une avalanche bloquant l'écoulement normal de ses eaux, le lac «Del Paradiso», sis sur les hauts de Macugnaga, est l'objet d'une réelle inquiétude de la part de la population locale. On craint qu'il rompe ses digues naturelles faites

de moraine et que ses eaux viennent mettre en danger l'habitat, d'autant plus que son niveau a augmenté d'une dizaine de mètres au cours de ces derniers jours. Cette crainte est d'ailleurs justifiée par un précédent. Il y a quelques années, dans une circonstance analogue, les eaux avaient fait une brèche dans la digue pour dévaler dangereusement en direction du fond de la vallée en faisant d'importants dégâts matériels.

Un drogué dénoncé à l'autorité judiciaire. - Circulant dans un train international en provenance de Suisse, un jeune homme de Domodossola, 19 ans, a été dénoncé à l'autorité judiciaire pour avoir été trouvé en possession de doses de haschisch et d'héroïne ainsi que d'une seringue servant à l'injection de la dangereuse substance. Interrogé par le préteur de la cité frontalière, le jeune homme a reconnu être un toxicomane.



Le panorama du vallon de la Réchy indique au point « A » l'Ar du Tsan où s'effectuera la prise d'eau. En « B » se situe l'usine N° 1, puis un canal souterrain conduira l'eau jusqu'aux mayens des Tsablos « F » où se construira un château d'eau. La conduite descendra jusqu'à Réchy où se situe la deuxième usine « G » N° 2. Les ponts « C » et « D » situent les variantes possibles avec le projet dit à « trois usines ».

*) Le panorama est reproduit avec l'autorisation de Rama-Promotions à Crans-Montana.

†

Madame veuve Ida LUISIER, ses enfants et petits-enfants, à Versegères et Vernayaz ; ainsi que les familles FELLAY, VAUDAN, BESSARD, LUGON, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Edouard BESSARD**

leur cher frère, oncle, grand-oncle et cousin, survenu après une pénible maladie, dans sa 76^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu au Châble, le jeudi 4 août 1977, à 10 heures.

Le corps repose à l'ossuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui

†

Madame et Monsieur François MEYNET-TISSIÈRES et leurs filles, à Sierre et Genève ;
Madame et Monsieur François DUAY-TISSIÈRES, leurs enfants et petits-enfants, à Orsières ;
Madame et Monsieur Louis VOLLUZ-TISSIÈRES et leurs enfants, à Orsières ;
Madame et Monsieur Denis GAY-TISSIÈRES, à Vernayaz ;
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Marie BELLON**

née TISSIÈRES

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à lui le 1^{er} août 1977, à l'âge de 76 ans.

La défunte repose à la chapelle des Rois à Genève.

L'ensevelissement aura lieu à Genève, le jeudi 4 août 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Nous avons la grande douleur de vous faire part du décès de notre cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa

**Monsieur
Enrico LÜÖND-BRENN**

survenu dans sa 86^e année à Bellinzona.

Monsieur et Madame Luciano LÜÖND-FAUTH, à Monthey, leurs enfants et petit-enfant, à Monthey et Fully.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité à Bellinzona, le 31 juillet 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

**Le Groupement des vétérans
de l'ASF, Valais romand**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Charlot GRAU**

membre.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La classe 1926 d'Orsières

a le profond regret de faire part du décès de son membre

**Monsieur
André DARBELLAY**

de Liddes

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Marie-Jeanne FROSSARD-DELALOYE, à Ardon ;
Madame et Monsieur Guy FELLE-FROSSARD et leurs fils Christophe et Lory, à Sion ;
Madame veuve Cécile FROSSARD-CRETTEX, ses enfants et petits-enfants, à Ardon et Châteauneuf ;
Monsieur et Madame Germain FROSSARD-REBORD, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Madame veuve Thérèse PILLET-FROSSARD, à Magnot, et son fils, à Zurich ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Alfred FROSSARD**

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a rappelé à lui dans sa 63^e année, le 2 août 1977, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale d'Ardon, le jeudi 4 août 1977, à 10 h. 30.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fidèle servante

**Madame
Marie FAUCHÈRE-
BLATTER**

leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et marraine, décédée à l'hôpital de Sion, dans sa 71^e année, après une longue maladie courageusement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Monsieur Jean FAUCHÈRE-BLATTER, aux Haudères ;
Monsieur Jean FAUCHÈRE fils, aux Haudères ;
Monsieur Jean BLATTER, aux Haudères ;
Mademoiselle Madeleine BLATTER, aux Haudères ;
Madame veuve Henri FORCLAZ-BLATTER et ses enfants, aux Haudères ;
Monsieur Joseph BLATTER, aux Haudères ;
Monsieur Antoine FAUCHÈRE-TROVAZ, ses enfants et petits-enfants, aux Haudères ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale d'Evolène, le jeudi 4 août 1977, à 10 h. 30.

Le corps repose en la chapelle des Haudères.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame et Monsieur Claude DUTOIT-CLERC et leurs enfants, à Villars-sous-Yens ;
Monsieur et Madame Michel CLERC-BERTOLIN et leurs enfants, à Ecublens ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies CLERC, ROCH, GREMAUD, DAVID et FAVEZ, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Madame
Marcelle CLERC-ROCH**

leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine, décédée subitement le 2 août 1977, dans sa 67^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée en l'église de Bouveret, le jeudi 4 août 1977, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Très émue et profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Louise PERRAUDIN-
PERRON**

à Versegères

remercie tous ceux qui ont pris part à sa peine, par leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, de couronnes, leurs messages de condoléances, leur présence aux obsèques.

Un merci tout spécial au docteur Jost, aux médecins et infirmières de l'hôpital de Martigny.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Versegères, août 1977.

†

Monsieur André POTT et famille, à Rolle ;
Madame Théo MARET et ses enfants, à Conthey ;
Madame veuve Ida CHEVRIER et ses enfants, à Sion ;
Monsieur André REVAZ et ses enfants, à Uvrier ;
Madame veuve Marie POTT et ses enfants, à Sion ;
Madame Victor BUCHTER et ses enfants, en Allemagne ;
Madame Alphonse VUISTINER et ses enfants, à Sion ;
La famille de feu Jean CHEVRIER ;
ainsi que les familles parentes et alliées CHEVRIER, GASPOZ, POTT, PELLAUD, à Evolène, Sion et Champlan, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Marie POTT**

née CHEVRIER

leur très chère mère, grand-mère, tante et cousine, survenu à Gimel, dans sa 72^e année, après une longue maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Saint-Guérin à Sion, le jeudi 4 août 1977, à 11 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Platta.

Heures de visites : de 14 heures à 17 heures.

Domicile de la famille : chemin de Plein-Air 4, 1180 Rolle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. E.

†

**La direction des Forces Motrices d'Orsières
et du Grand-Saint-Bernard**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
André DARBELLAY**

leur fidèle collaborateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

**Le personnel des Forces Motrices d'Orsières
et du Grand-Saint-Bernard**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
André DARBELLAY**

leur cher collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

**Les collaborateurs et la direction
de l'Agence générale du Valais
de la Société d'assurance sur la vie Familia**

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
André DARBELLAY**

père de notre dévoué collaborateur Gérard Darbellay, de Liddes.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La section des usines électriques du Bas-Valais VPOD

a le regret de faire part du décès de son collègue, membre actif

André DARBELLAY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Un peu de la Fête des Vignerons au Bouveret

Précédés de Palès et Cérés, les Cent Suisses ont débarqué

BOUVERET. - Ce fut un débarquement tout pacifique que celui du corps des « Cent Suisses » de la Fête des Vignerons, venus de Vevey pour saluer le Valais. Heureuse initiative due à M. Hans Arnold, qui fut d'ailleurs remercié pour ce geste sympathique et généreux qui avait attiré la grande foule au débarcadère de Bouveret puis à la plage.

A 17 h. 10, apparaissaient au large les chalands « Valaisia » et « Rhôna » qui laissèrent passer le « Savoie » unité de la CGN accomplissant son itinéraire régulier.

Impeccablement alignés sur chaque chaland, hallebardiers et piqueurs étaient au garde-à-vous tandis que les fifres et tambours jouaient, que Palès et Cérés trônaient sur un piédestal à la mesure de leur grâce et de leur beauté.

Le président de Port-Valais, M. Maurice Grept, dit la joie de sa commune et du Valais de recevoir les « Cent Suisses » et une délégation des organisateurs de la Fête des Vignerons qui marquaient ainsi l'amitié que se portent les riverains vaudois et valaisans du Léman.

Le préfet Gétaz, commandant de la troupe des « Cent Suisses », releva combien cette invitation avait été appréciée par les participants à cette visite de courtoisie certes, mais de confraternité entre riverains du Haut-Lac.

Pour le syndic de Vevey, M. Chavannes, ce « débarquement » est la preuve que l'amitié des vignerons de la Riviera vaudoise et de ceux du Valais passe nécessairement par Port-Valais, dont la population vit chaque minute à l'heure du lac.

La Société de développement de Bouveret avait préparé une « verrée » qui ne put se consommer, étant donné les nécessités de l'horaire qui obligeait la troupe à prendre le chemin de la plage par la route cantonale, faisant ainsi admirer la prestance de cette unité, comme celle des délégations des figurants qui l'accompagnaient.

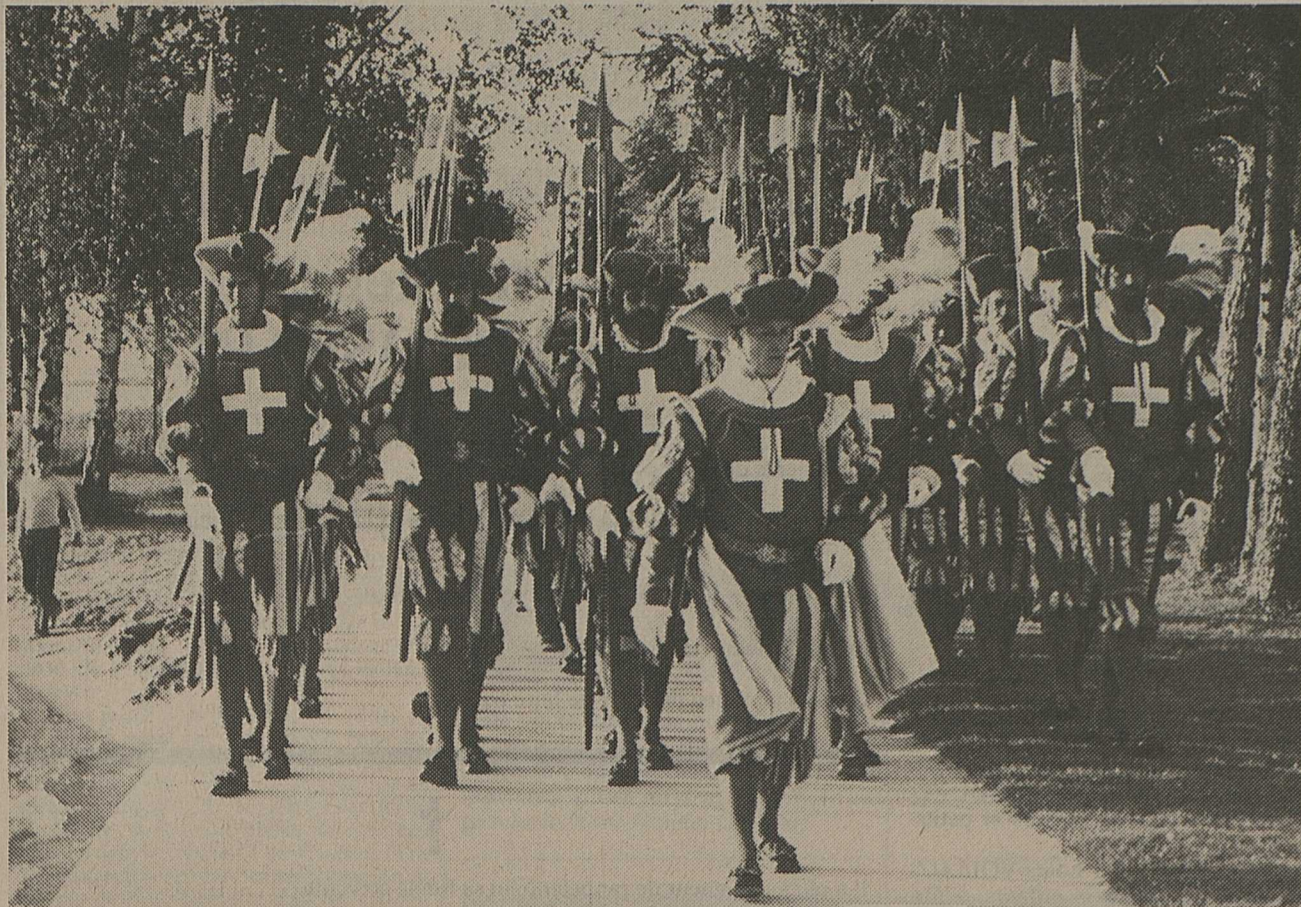
A la plage de Bouveret, alors que le soleil baissait à l'horizon, dans un cadre prestigieux, le cortège défila devant les spectateurs enthousiastes, qui admirèrent cette formation se plaçant sur la pelouse le dos au port de Bouveret, dans un contre-jour de toute beauté.

Outre les personnalités déjà nommées, on notait la présence de M. Bongard, commandant de la gendarmerie vaudoise, de M. Marc-Henri Chaudet, vice-abbé de la Confrérie des vignerons.

Ce fut un spectacle de toute beauté, dans un décor magnifique qui a enchanté les nombreux spectateurs qui avaient fait le déplacement.

Malheureusement, alors que tout avait été prévu pour une démonstration des « Cent Suisses » sur la pelouse, des mains, innocentes, peut-être, avaient enlevé les points de repère. Cet incident n'a donc pas permis les évolutions de la troupe sur la pelouse prévues au programme, cependant que les fifres et tambours obtinrent un succès mérité par leurs prestations.

Les participants à cette sortie-débarquement eurent le plaisir de déguster une raclette arrosée de vin du pays, ce qui fut un ravissement pour les bénéficiaires.



Dans un cadre prestigieux, les hallebardiers se dirigent vers la plage du Bouveret.

Echos sympathiques

Un vieux pêcheur : « C'est extraordinaire que de nous offrir un tel spectacle. J'en suis ému moi qui ai vécu deux Fêtes des Vignerons et cette année, la troisième, sans pouvoir y aller ».

Un Jurassien en vacances : « Ça c'est du spectacle. J'ai vu la représentation de samedi, le cortège de dimanche. Mais cette arrivée sur le lac sera mon plus beau souvenir. Vraiment ces « Cent Suisses » ce sont de beaux hommes. et les déesses... je suis saisi d'un respect pour la beauté et la grâce ».

Une dame de 3^e âge : « Il y en a qui disent : « Voir Venise et mourir », moi je dis : après un tel spectacle, dans un cadre si bien servi par la nature, on peut quitter cette terre pour un autre paradis ».

Un gamin de six ans : « Dis maman, regarde le monsieur, il est comme grand-père : une grosse barbe, des grands pieds. Mais il a un beau costume et un grand bâton ».

Un jeune homme : « Enfin, je peux admirer les déesses, ce que je n'ai pu faire au spectacle puisque, sitôt apparues dans l'arène, on les a expédiées au sommet des gradins. C'est dommage car nos yeux en prennent un bon coup avec Cérés et Palès ».

Le syndic de Vevey : venant à notre rencontre, il nous salua en relevant que les Vaudois faisaient des complexes en lisant le NF, vu la qualité de sa présentation et de ses photos couleurs. Merci, Monsieur le syndic.

Jumelage de Zinal et Zermatt

ZINAL. - En marge de la course des Cinq 4000, on annonce, à Zinal, le jumelage de la station avec celle de Zermatt. En effet, au matin du 14 août, une délégation de Zermatt, avec l'Harmonie et le président, se rendra à Zinal pour procéder au jumelage des deux stations de la dernière lettre de l'alphabet.

Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Horrible mort au-dessus d'Arolla Après avoir parlé avec les secouristes, il meurt dans une crevasse

AROLLA. - Un sauvetage dramatique s'est déroulé, hier, sur un glacier proche du refuge des Bouquetins, dans les Alpes, au-dessus d'Arolla. Dramatique, car un homme était vivant au fond d'une crevasse, et les sauveteurs qui parlaient avec lui ne pouvaient pas le rejoindre.

L'homme, en effet, était coincé à 20 mètres de fond, dans un

véritable entonnoir de glace. Il agonisa là, tandis que toute une opération avec matériel spécial pour débiter la glace fut déclenchée pour atteindre le fond du gouffre. Lorsque les sauveteurs, c'est-à-dire les pilotes d'Air-Glaciers et les guides d'Arolla, arrivèrent près de la victime, elle venait de mourir. Il s'agit d'un instituteur biennois dont l'identité n'a pas encore été révélée.

Nombreuses interventions d'Air-Zermatt Un cycliste renversé et tué par une voiture

Après avoir dû secourir au Feehorn un homme blessé à une jambe, Air-Zermatt dut intervenir, hier, au Dom, où deux touristes étaient tombés, l'un se blessant grièvement. Tous deux furent transportés à l'hôpital de Viège.

★
Pendant que l'hélicoptère était à Viège, Air-Zermatt fut alerté pour conduire en ambulance, dans ce même hôpital, un jeune homme âgé de 19

ans, dans un état grave, suite à un accident de la circulation.

Il est malheureusement décédé quelque quatre heures après son hospitalisation. Il s'agit de M. Fritz Leiserf, domicilié à Zurich. Il circulait, peu après midi, à vélo entre Rarogne et Viège, lorsqu'il fut happé et renversé par une voiture roulant dans la même direction, conduite par M^{me} Dorothee Layd, âgée de 56 ans, Allemande.

★
Enfin, dans la région de la plaine, entre Täsch et Randa, plusieurs personnes jouaient à faire voler des modèles d'avions réduits, télécommandés. Un engin qui ne fut plus contrôlé tomba sur un enfant, le blessant grièvement à la tête, ce qui nécessita une intervention d'Air-Zermatt. Il fut également transporté à l'hôpital de Viège.

Grièvement blessée par une fusée du 1^{er} août

Dans notre édition d'hier, nous annoncions que le soir du 1^{er} Août, à 22 h. 30, un hélicoptère d'Air-Zermatt avait dû transporter, de Saas-Fee dans un centre neurochirurgical, un enfant souffrant d'une fracture du crâne. Nous avons appris les circonstances dans lesquelles s'est produit ce pénible accident. La fillette, âgée de 8 ans, se trouvait assise sur un mur lorsqu'un bâton d'une fusée du 1^{er} Août vint se planter dans son crâne, le perforant.

Intervention d'Air-Glaciers à La Lenk

SION. - Hier, vers 17 heures, un hélicoptère d'Air-Glaciers a pris en charge à la Langeralp, alpage au-dessus de La Lenk, un vaucher, M. Oscar Fux, tombé malade et qui avait pu heureusement alerter un touriste de passage. M. Fux a été transporté à l'hôpital de Zweisimmen.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Berthe RIVOIRE- BAGNOUD

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Lausanne, août 1977.

†

EN SOUVENIR DE Léon DUBOSSON

3 août 1976 - 3 août 1977

Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce jour.

La messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Troistorrens, le samedi 6 août 1977, à 9 heures.

Et une messe aura lieu à Monthey, le même jour, à 18 heures.

†

EN SOUVENIR DE Monsieur Robert PELLOUCHOUD



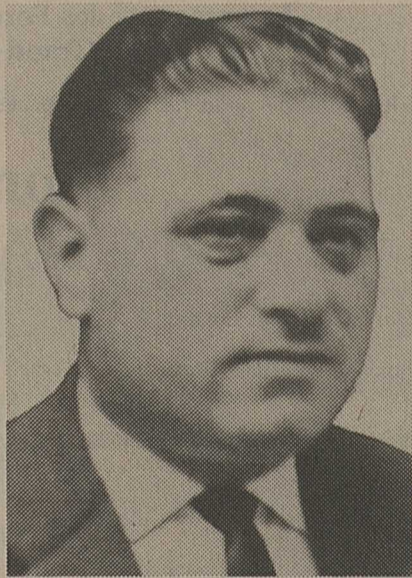
3 août 1976 - 3 août 1977

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 3 août 1977, à 20 heures.

Ta famille

†

EN SOUVENIR DE Joseph ANZÉVUI hôtelier aux Haudères



1963 - 1977

Voilà bien des années que tu nous as quittés. De ton lieu de repos, tu ne nous oublies pas, car dans nos cœurs, tu demeures bien vivant.

Ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants, ta famille

Une messe d'anniversaire sera dite aux Haudères, le samedi 6 août 1977, à 20 heures.

†

EN SOUVENIR DE Jeanne BOHLER- GERMANIER

1972 - 4 août - 1977

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée et une prière pour elle en ce jour.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le jeudi 4 août 1977, à 7 heures.

†

Madame Lydia CORTELLO

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Un merci particulier au Pavillon de Mottex à Blonay.

†

L'épouse, les enfants et la famille de

Monsieur Gérard CLERC

vous remerciant du fond du cœur de votre affection et de vos prières, qui les ont réconfortés à l'heure douloureuse de la séparation.

60 bougies pour le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi

BERNE. - Un politicien ne doit pas trop se préoccuper de tout ce qui est écrit sur son compte. Telle est l'opinion émise lors d'un interview à l'occasion de son 60^e anniversaire (il est né le 3 août 1917) par le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, et d'ajouter qu'un politicien ne doit pas être trop susceptible : si une défaite survient, il faut l'accepter et ne plus en parler.

L'ainé en fonction du Conseil fédéral - douze années - répondant aux questions de l'Agence télégraphique suisse, devait déclarer que les expériences positives avaient été prépondérantes au cours des ans passés au sein du gouvernement. Il a aussi mis l'accent sur le système collégial qui joue parfaitement au Conseil fédéral, sur les bonnes relations avec le Parlement, qui remplit son

devoir, de même que sur le sens civique de la population.

Le chef du Département militaire fédéral a été par contre déçu par les succès de son parti, l'UDC, lors de diverses élections. En outre, quelques affaires l'ont particulièrement touché, à savoir le rejet par le Conseil fédéral de l'avion «Corsair», l'abandon du projet «Nora» et l'affaire Jeanmaire.

Sur le plan de sa famille, M. Gnaegi reconnaît que celle-ci a souffert dans une certaine mesure de son activité de politicien. Mais depuis dix ans, il passe ses vacances de la même manière : deux semaines dans l'Oberland pour faire du ski et trois semaines au bord du lac de Morat, où il rame, nage et se promène autant que possible. La plupart du temps, pour les vacances et les week-end, toute la famille est réunie, soit les parents et quatre enfants.

Arrestation au Tessin: un complice des évadés de Thorberg?

LUGANO. - La police de Lugano a arrêté, à proximité de la frontière de Ponte Tresa, le long de la rivière Tresa, un ressortissant italien, Gianfranco Zedde, dont l'attitude lui avait paru suspecte.

Une enquête de la police cantonale de Lugano a permis d'établir que cette personne avait aidé à la sortie clandestine de Suisse, à travers la Tresa, de quatre individus qui étaient probablement les quatre personnes qui, le 17 juillet dernier, s'étaient évadés du pénitencier de Thorberg, dans le

canton de Berne.

Il s'agissait en effet de Pietro Zedde (1947), Bernini Sergio (1950), Bellini Rolando (1944) et Tibor Kovac (1934).

A travers le fleuve, la police a pu trouver une corde tendue et une échelle de corde qui avaient probablement été utilisées pour l'évasion.

Une enquête devra établir si Gianfranco Zedde aurait aussi eu une participation active dans l'évasion du frère et des autres détenus de la prison de Thorberg.

Le recours de Petra Krause rejeté L'OBJECTIVITÉ DE SES MÉDECINS MISE EN DOUTE

LAUSANNE. - Le Tribunal fédéral vient de rejeter un recours déposé par Petra Krause contre une ordonnance du président de la Cour d'assises du canton de Zurich. Ce dernier avait en effet décidé de recourir à l'avis du directeur de la clinique psychiatrique cantonale de Rheinau, pour vérifier les conclusions des médecins qui soignent Petra Krause, selon lesquels son état ne lui permet ni de subir sa détention ni d'assister à son procès.

Le Tribunal fédéral a admis la compétence du président de la Cour zurichoise pour ordonner cette expertise. De même, le Tribunal fédéral a rejeté le grief selon lequel cette ordonnance était dépourvue de motifs suffisants. La décision a été prise dans le cadre d'une procédure où la Haute Cour se prononce uniquement au sujet d'une prétendue violation de l'interdiction d'agir arbitrairement.

Dans la même procédure, le Tribunal fédéral est arrivé à la conclusion que les rapports des chefs de clinique qui soignent Petra Krause ne pouvaient être considérés comme des expertises judiciaires neutres, malgré le fait que leurs auteurs sont des médecins d'office. Leurs rapports n'étaient pas basés sur des questions et instructions émanant d'un juge. Or, il s'agit là d'un élément nécessaire dans une expertise officielle. De plus, ces chefs de clinique étaient chargés de veiller sur les intérêts médicaux de la détenue. Ils ont accompli cette tâche, a déclaré le Tribunal fédéral, de manière exemplaire. Mais ce faisant, ils ont assumé le rôle de médecins de confiance de Petra Krause. Ils perdaient par conséquent la capacité d'être nommés comme experts neutres. Ils auraient en effet couru le risque d'être récusés, ayant conseillé l'accusée et étant susceptibles d'avoir une position partisane.

M^{me} Krause s'était plainte encore du fait que l'expert avait été habilité à la transférer à Rheinau, prétendant que ce transfert pou-

vait mettre ses jours en danger. Or, il ne pouvait s'agir que d'un risque de suicide. Vu que l'expert, pour l'instant, s'est rendu auprès de la détenue au pénitencier et qu'il entend négocier avec le président de la Cour d'assises les conditions d'une expertise à ef-

fectuer dans le pénitencier, le Tribunal fédéral conclut qu'un transfert à Rheinau n'entre plus en considération sauf si tout risque immédiat pour la vie de Petra Krause apparaissait comme écarté.

Dès lors, le Tribunal fédéral compte sur une exécution de l'ordonnance présidentielle zurichoise restant dans le cadre de la protection constitutionnelle à laquelle une détenue a droit. Par cette considération, le Tribunal fédéral conclut au rejet total du recours de M^{me} Krause. Il renonce toutefois à percevoir des émoluments ou frais.

Une conductrice de taxi assassinée

ZURICH. - Un chauffeur de 29 ans a abattu d'une balle de pistolet une conductrice de taxi de 38 ans, M^{me} Carolina Bollin, domiciliée à Zurich, lundi en fin de soirée sur une place de parc de Zurich-Altstetten. La division des affaires criminelles de la police municipale de Zurich a fait savoir hier que le meurtrier, un chauffeur domicilié à Zurich, a déjà avoué son forfait. On ne connaît cependant pas encore le mobile du crime. La victime était mère de trois enfants.

La police a été avisée peu avant minuit qu'une femme gisait à terre sur la place de parc en question. A leur arrivée, les gendarmes se rendirent compte que la femme avait cessé de vivre, victime d'une balle dans la poitrine. Ils arrêteront le conducteur d'une voiture qui tournait en rond dans le parc et découvriront dans la voiture un pistolet et la bourse de la conductrice de taxi.

Interrogé par le procureur de district, l'homme avoua son forfait en

indiquant qu'il s'était disputé avec la conductrice de taxi au sujet du prix de la course. Au cours de la dispute, il s'est saisi de son arme et a tiré une balle contre cette dernière. Après avoir déposé sur le sol sa victime, il s'est mis au volant du taxi, s'est rendu au lieu où était stationnée sa propre voiture et est revenu, au volant de cette dernière, sur le théâtre du drame, où il a été arrêté par la police.

Corps d'un enfant repêché dans l'Aar

THOUNE. - Le corps d'un enfant de 10 ans, Raffaele Glielmi, a été repêché samedi dans les eaux de l'Aar à Berne. Le juge d'instruction de Thounne a communiqué hier que l'enfant était tombé dans la rivière et avait disparu le 22 juillet dernier à Heimberg, alors qu'il était en vacances chez son père.

La route du Gothard toujours fermée DES VILLAGES COMPLÈTEMENT ISOLÉS

ALTDORF. - Des centaines de volontaires ont continué à participer aux travaux de remise en état des voies de communications dans le canton d'Uri, ravagé par les hautes eaux et les inondations à la suite des pluies torrentielles du week-end dernier. Les travaux se sont concentrés en particulier sur la région d'Altdorf-Schattdorf et celle de la vallée de Schaechen.

La route du col du Saint-Gothard n'a toujours pas pu être ouverte hier après-midi, car elle a beaucoup souffert de l'eau et des masses de boue. La route du col du Klausen reste également fermée à tout trafic, bien que les travaux aient sensiblement progressé.

Les routes menant dans les communes d'Attinghausen, Isenthal et Bauen, ont pu être rendues au trafic. Un pont aérien a été

établi au moyen d'hélicoptères pour ravitailler les communes de Spiringen et d'Unterschaechen, qui sont complètement isolées.

Entre Fluehelen et Erstfeld, les CFF disposent à nouveau de deux voies. A la gare d'Altdorf, qui a été fortement endommagée par les hautes eaux, les trains ont pu circuler après qu'on eut installé des dispositifs de sécurité spéciaux.

L'Office cantonal de la protection des eaux doit faire face encore à des problèmes supplémentaires. Il existe en effet un danger que des matières chimiques nocives se répandent dans les eaux qui inondent des locaux de fabriques à Schattdorf. Des mesures appropriées ont été mises sur pied.

L'état-major cantonal siège en permanence. Il comprend 20 à 30 personnes qui organisent et coordonnent les travaux de remise en état.

La société de navigation sur le lac des Quatre Cantons a mis sur pied spontanément - et pour le temps qu'il faudra - plusieurs traversées supplémentaires de Fluehelen pour Isleten et Bauen, ces deux villages n'étant plus accessibles que par le lac à la suite de la fermeture de la route du Gothard. Dix automobiles ont dû être évacuées par bateau en cette région.

La maison Daetwyler a fait savoir, hier, que la fabrique de câbles de caoutchouc et de revêtements de sols, d'Altdorf, avait pu reprendre ses activités après une interruption de 12 heures. Le nouveau bâtiment abritant la fabrique de caoutchouc à Schattdorf, est toujours inondé, de sorte que certains secteurs de fabrication sont encore paralysés, ce qui ne devrait plus être le cas d'ici quelques jours.

LE TEMPS DES ÉTOILES FILANTES

ZURICH. - La planète Terre traverse actuellement un espace riche en poussières météoritiques, apprend-on à l'observatoire astronomique Urania à Zurich. On pourra donc observer davantage d'étoiles filantes et cela particulièrement dans la période du 9 au 13 août (jusqu'à 70 étoiles filantes par heure). Ces étoiles filantes sont appelées «perséides» parce qu'elles proviennent de la configuration stellaire de Perséus. Elles s'illuminent à une altitude d'environ 130 km et s'éteignent à environ 90 km. Leur vitesse est de près de 223 000 km par heure. Minuit est l'heure la plus indiquée pour leur observation.

Des minéraux cosmiques, et plus rarement, des blocs de fer, sont à l'origine des étoiles filantes. Il s'agit le plus souvent de corpuscules de quelques millimètres de diamètre, qui peuvent cependant atteindre parfois quelques centimètres et même des mètres. Leur masse varie entre quelques grammes et quelques tonnes. Ainsi, le 20 octobre de l'année passée, un météore d'une masse de quelque 3 millions de tonnes et d'un diamètre de près de 100 m, a passé à environ 1,5 million de km de la Terre. Son impact

sur notre planète aurait eu des conséquences catastrophiques.

Les étoiles filantes sont avant tout des manifestations lumineuses. Ces petits corps provoquent sur leur passage dans les couches d'air fortement diluées une ionisation, c'est-à-dire que les atomes de l'air s'illuminent. Ce n'est que très rarement que l'on voit le corps incandescent lui-même. On parle alors de boules de feu qui sont composées de météorites plus importants et qui atteignent le sol terrestre.

Genève : villas cambriolées

GENÈVE. - Auteurs de cinq cambriolages de villas dans le canton de Genève, trois hommes, venus de Paris pour commettre leurs délits, ont été arrêtés par la police genevoise qui a pu saisir une partie de leur butin, notamment des bijoux pour plusieurs dizaines de milliers de francs. D'autre part, des voleurs ont pénétré de nuit dans une villa du Grand-Saconnex (GE), en escaladant un balcon, et ont emporté, entre autres, des bijoux et deux pistolets chargés avec de la munition.

Pas de «catastrophe» pour l'agriculture

BERNE. - Les violentes perturbations du week-end dernier ont causé des dégâts très variables pour l'agriculture selon les régions. On ne peut pour l'instant donner de renseignements concrets sur l'ampleur du dommage. L'Union suisse des paysans est cependant d'avis qu'on ne peut parler de catastrophe, même si certains agriculteurs ont été très durement touchés.

Ce sont les champs de céréales qui ont le plus souffert. On ne sait cependant pour l'instant quelle sera l'importance des pertes

de récoltes, a déclaré hier à l'ATS M. H. Dickenmann, vice-directeur de l'USP à Brugg. Cela dépend largement de la maturité des grains. En tous les cas, les travaux de récolte reviendront chers.

Dans les régions qui ont subi des inondations, les dégâts ne devraient pas être trop importants, estime M. Dickenmann, car l'eau s'est écoulée rapidement. Enfin, on ne possède pas encore une vue exacte des dégâts dus à des glissements de terrain ou autres.

Une nouvelle affaire de faux billets

AARAU. - La police cantonale argovienne, qui enquête actuellement au sujet d'une affaire de fausses liras italiennes, a rendu le public attentif à des caractéristiques de faux billets de 10 000 liras, dont les couleurs sont «un peu pâles».

Selon le communiqué de la police argovienne, la tête de Michel-Angelo reproduite sur ces billets semble «presque malade, tant

elle est pâle». Une partie de la trame manque dans la région du front. Les faux billets sont également un peu plus étroits et plus courts que les vrais, dont le papier est en outre plus fort.

La police prie toutes les personnes qui auraient des billets suspects d'en avertir immédiatement les autorités.

Drame du 1^{er} Août: deux tués et trois blessés

NIEDERHOERI. - Une jeune fille de 9 ans, Carmen Clément et son frère Rolf, âgé de 13 ans, domiciliés à Hoeri, près de Buelach, dans le canton de Zurich, ont été tués lundi soir à Niederhoeri par une explosion. Trois autres enfants, âgés de 11 à 13 ans, parmi lesquels le frère des deux victimes, ont été grièvement blessés. Les cinq enfants jouaient avec des feux d'artifice sur le terrain d'une entreprise de construction métallique. Sous l'escalier extérieur d'une ferme se trouvait un lourd fût de métal contenant

des restes d'un liquide hautement explosif. Un feu d'artifice a provoqué l'explosion des vapeurs de ce liquide. L'explosion a été d'une telle violence que les cinq enfants ont été littéralement soufflés. Deux d'entre eux ont été tués sur le coup, les trois autres grièvement brûlés.

Le fût en feu a été projeté à une vingtaine de mètres sur le toit d'un bâtiment, mettant le feu à la partie supérieure de ce dernier. Le montant des dégâts est évalué à une centaine de milliers de francs.

Chute mortelle en fêtant le 1^{er} Août

GOMMISWALD. - Un garçonnet de 13 ans, Reinhard Forrer, en vacances à Gommiswald (SG), est tombé dans une carrière, hier soir, alors qu'il fêtait le 1^{er} Août avec sa famille. Le malheureux a fait une chute d'une vingtaine de mètres et a succombé durant son transport à l'hôpital.

Navigation fluviale: abondance de projets

Faut-il y avoir une conséquence de l'encombrement fréquent des routes secondaires, des luttes contre la pollution ou une évolution des esprits, toujours est-il que les projets de navigation fluviale, d'aménagements des voies navigables, font surface depuis quelque temps. Deux d'entre eux, bien que ne touchant pas le sol suisse, intéressent directement notre pays : il s'agit de la mise à grand gabarit d'un canal reliant le Rhône au Rhin et l'aménagement du port de Bourogne, à 10 kilomètres de la frontière du futur canton du Jura.

Le premier projet est en bonne voie, puisque les enquêtes ont déjà été menées auprès des collectivités publiques en cause et que bon nombre d'oppositions de principe ont été apurées. La prochaine étape est la publication officielle des tracés, leur mise à l'enquête publique. On s'attend à un assaut en règle contre ce projet gouvernemental de prestige, disent certains milieux, mais la plus grosse difficulté semble aujourd'hui résider dans les questions de financement, même si le plan quinquennal français de 1976 à 1980 a inscrit des crédits à ce sujet. Le coût des travaux est devisé à pas moins de trois milliards de francs suisses (six milliards de francs français). Il aurait bien sûr une influence directe sur l'économie des régions traversées, par la création d'activités industrielles annexes et par l'arrivée d'entreprises tirant directement profit de l'abaissement des coûts de transports qui en résultera inévitablement. Mais les implications écologiques du projet suscitent des inquiétudes. Non pas tant pour les atteintes aux sites que pour les conséquences résultant de cette réalisation pour les nappes phréatiques. Enfin, argument de poids, la sidérurgie lorraine est en pleine crise, malgré l'aménagement du canal

sur la Moselle.

La liaison fluviale Yverdon - Bâle, par les lacs et l'Aar, pourrait évidemment subir le contrecoup de la réalisation française. Deux liaisons fluviales presque parallèles s'imposent-elles ? A l'opposé, cet autre raisonnement : un aménagement jugé judicieux en France, parce que rentable en tout cas, doit l'être aussi sur sol suisse. De plus, la réalisation française engorgerait davantage encore le port de Bâle, d'où la nécessité du fameux canal transhelvétique. Tel est du moins le raisonnement que tenait un récent article diffusé par la *Correspondance politique suisse* et l'argument n'est pas dénué de fondement, c'est certain.

Cependant, dans le Jura, on n'a pas du tout apprécié l'article ci-dessus, parce qu'il tendait ensuite à démontrer que le canal transhelvétique rendrait l'aménagement du port de Bourogne inutile et superflu. Etait mis en évidence le rapport du Conseil fédéral du 11 mai 1965 aux Chambres fédérales, dans lequel le Gouvernement suisse jugeait que le port de Bourogne n'aurait pas d'influence au-delà du vallon de Saint-Imier.

Notre propos n'est pas de mettre en doute les conclusions du rapport du

Gouvernement fédéral, mais de relever que les conditions des transports et du commerce, ainsi que celles de l'économie, ont subi de profondes mutations depuis douze ans et que les soucis d'apporter un frein au développement économique outrancier ont été remplacés par le besoin d'éviter le marasme et de veiller à créer des postes de travail afin de combattre le chômage.

Les milieux économiques concernés dans le Jura sont d'avis qu'il serait faux de mettre en concurrence aussi bien le canal transhelvétique et le port de Bourogne d'une part, que le premier et le canal à grand gabarit du Rhône au Rhin, d'autre part. Si l'on tient compte du fait que le port de Bourogne serait desservi par la route express française Trétens-Boncourt et que cette localité serait la tête de pont de la route transjurane reliant le Jura au Plateau suisse, il est évident que l'aménagement du port de Bourogne aurait des implications et des effets directs sur l'ensemble de l'économie de la Suisse centrale et de la région zurichoise, aussi bien que sur l'économie jurassienne toute entière. Juger en conséquence que le port de Bourogne est un port dont on n'a pas besoin, c'est avoir une vue restreinte des réalités économiques et faire preuve d'un esprit de clocher qui n'est guère de mise dans les circonstances économiques présentes. Ainsi, l'abondance des projets de construction de voies navigables ne doit en rien engendrer une concurrence qui serait néfaste à l'un ou l'autre des projets, mais peut au contraire susciter une émulation propre à hâter leurs mises en chantier simultanées ou successives.

Victor Giordano

Malville: douze inculpés devant le tribunal samedi prochain

Deux Suisses parmi eux

BOURGOIN (ATS/AFP). - Le tribunal des flagrants délits de Bourgoin (Isère), réuni hier à 1 heure du matin, a inculpé et maintenu en détention les douze manifestants de nationalité française, suisse et allemande arrêtés dimanche dans le périmètre interdit de la centrale de

Creys-Malville.

Assistés de leurs avocats, M^{rs} Jean-Jacques Gay, Michel Ballard et Gérard Khenaffou du barreau de Lyon, et d'une interprète, les prévenus français et allemands ont en effet demandé à bénéficier du délai légal pour préparer leur défense. Le Ministère public a

pour sa part, demandé le renvoi de l'affaire à la prochaine audience, soulignant qu'il fallait entendre les témoins pour juger sur le fond et disposer du temps nécessaire pour obtenir les casiers judiciaires des inculpés.

La décision du tribunal a été accueillie bruyamment

par les quelque soixante écologistes qui assistaient à l'audience publique et la centaine d'autres qui attendaient dehors.

Les sept autres manifestants arrêtés dans le périmètre interdit ont été relâchés lundi après-midi par les gendarmes, leur interrogatoire n'ayant pas permis de réunir des preuves suffisantes contre eux.

En revanche, cinq des dou-

ze inculpés ont été arrêtés alors qu'ils portaient des armes interdites telles que des couteaux à longue lame, des baïonnettes, des cocktails Molotov ou des boules.

Ainsi, trois Allemands, MM. Lucien Bechloff, 32 ans, de Francfort, Roland Muller, 24 ans, de Berlin, et Konrad Hindenberger, 24 ans, de Stadgossingen, et les deux Français, Thérèse Ciaramaglia, 19 ans, et Benoît Dria,

sont l'objet d'une double inculpation. Les quatre autres Allemands, MM. Herbert Nebel, 27 ans, et Hartmund Kuhn, 27 ans, de Hanovre, ainsi que Hans Jager, 24 ans, et Joseph Schweizer, 26 ans, de Berlin, les deux Suisses, Joël Schmitt, 21 ans et Krahen Duhl, 20 ans, de Genève, et le troisième Français, le Parisien Lucien Mons, 23 ans, sont inculpés seulement en vertu de la loi « anti-casseurs ».

La mort du manifestant due à une grenade

L'autopsie du corps de M. Vital Michalon, mort dimanche lors de la manifestation anti-nucléaire de Malville, a établi que sa mort est due à une lésion pulmonaire causée par l'explosion d'une grenade offensive, déclare la coordination des comités de Malville, dans un communiqué.

Nouveau «coup tordu» français contre Israël

JÉRUSALEM (ATS/Reuters). - Israël a vivement protesté lundi contre la décision « hostile » de la France de ne pas appliquer en fait au boycottage arabe contre Israël la loi contre la discrimination en matière commerciale, approuvée début juin par l'Assemblée nationale française.

Dans un avis publié lundi au Journal officiel, le premier ministre, M. Raymond Barre, a en effet précisé que l'application de la loi ne concernerait pas les opérations financées par la « Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur » (COFACE).

Or, la plupart des entreprises françaises commerçant avec les pays arabes et donc soumises aux règlements locaux de boycottage anti-Israélien, exportent ou importent par l'intermédiaire de la « COFACE ».

L'avis note que cette décision vise à favoriser la pénétration des entreprises exportatrices sur de nouveaux marchés, principalement dans les pays exportateurs de pétrole et en voie d'industrialisation du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine et de certains pays d'Afrique.

Devant la Knesset, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a dé-

claré qu'il avait convoqué le chargé d'affaires français à Jérusalem, lui demandant de transmettre au Quai d'Orsay les protestations d'Israël « devant cet acte inamical du Gouvernement français ».

« Nous attendons du Gouvernement français qu'il revienne sans délai sur cette décision » de la plus grande gravité puisqu'une agence gouvernementale française est autorisée à coopérer au boycottage économique d'Israël, a dit le général Dayan.

Israël considère cette mesure comme un acte de discrimination à son encontre.

Morts en tentant de passer à l'Ouest

MUNICH (ATS/AFP). - Deux Allemands de l'Est ont « vraisemblablement trouvé la mort » dans leur tentative pour passer à l'Ouest, dans la nuit de lundi à mardi, au poste frontière d'Hirschberg, a indiqué hier à Munich un porte-parole du ministère de l'intérieur bavarois.

Les deux hommes ont tenté de forcer le passage dans un camion. Les gardes-frontière est-allemands ont alors ouvert le feu sur eux et leur camion est allé s'écraser sur un mur de béton. La violence du choc a été telle qu'il y a peu de chance qu'ils lui aient survécu, estiment les autorités bavaroises.

VERS LA CONFÉRENCE DE GENÈVE MM. Vance et Sadate préparent sa préparation...

ALEXANDRIE (ATS/AFP). - M. Cyrus Vance a accepté la proposition du président Sadate d'établir un groupe de travail au niveau des ministres des affaires étrangères des pays de la confrontation qui pourrait se réunir à New York ou ailleurs à la mi-septembre.

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'Etat américain au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier soir à Alexandrie, à l'is-

sue de son deuxième entretien avec le président égyptien.

La proposition de M. Sadate, a déclaré M. Vance « est une excellente suggestion ». Le secrétaire d'Etat a ajouté que la réunion de ce groupe de travail pourrait se faire à l'occasion de l'assemblée générale des Nations unies qui se tiendra en septembre à New York.

Le secrétaire d'Etat a ajouté toutefois « qu'il était prématuré de dire si tous les ministres des affaires étrangères participeraient à ce groupe de travail », étant donné qu'il doit encore recueillir l'avis des autres pays concernés.

A propos de la participation palestinienne à la conférence de Genève, les deux hommes d'Etat sont restés très discrets. « La participation palestinienne est une question qui reste à résoudre, a déclaré M. Vance, et je ne peux rien dire pour l'instant à ce sujet ».

M. Vance a fait remarquer que le mois d'octobre n'était pas une date limite pour la conférence de Genève, et il a laissé entendre que le groupe de travail, s'il est formé, pourra travailler « aussi longtemps qu'il sera nécessaire », pour préparer la conférence de Genève.

Il n'est pas donné à tout le monde de vivre en démocratie...

Les communistes portugais fatiguent!

LISBONNE (ATS/AFP/DPA). - Le parti communiste portugais (PCP), qui a demandé lundi par la voix de son secrétaire général, M. Alvaro Cunhal, la démission du gouvernement Soares, la dissolution de l'assemblée et l'organisation de nouvelles élections générales avant trois mois, critique durement la politique du leader socialiste dans un document intitulé « Le PCP devant la nouvelle et dangereuse phase de la démocratie portugaise ».

Les trois principaux partis portugais ont rejeté vivement la proposition du parti communiste.

Le seul parti, plus ou moins favorable, est à l'autre bout de l'éventail politique, le CDS (Centre démocratique et social) tandis qu'à la présidence de la République, on s'abstient de faire tout commentaire sur ces propositions qui ont surpris tous les observateurs.

La réaction la plus vigoureuse vient du gouvernement et du parti socialiste. M. Manuel Alegre, secrétaire d'Etat adjoint du

premier ministre, affirme que cette attitude « démontre l'incompatibilité totale existant entre les conceptions politiques de M. Alvaro Cunhal et la démocratie ». « Quelle différence y a-t-il entre le PC et l'extrême droite », ajoute M. Alegre, qui accuse le PC de proposer la dissolution de l'assemblée parce qu'il y a été battu.

M. Jaime Gama, du PS, accuse le PC de « phobie du régime démocratique », d'« insulte au peuple » et déclare qu'il ne serait

« pas surpris si le CDS et le PC tombaient dans les bras l'un de l'autre ».

Pour le PSD (parti social-démocrate), qui a noué un dialogue privilégié avec le PS, « rien ne justifie en ce moment la dissolution de l'assemblée » et l'attitude des communistes « traduit le désespoir d'une poignée de dirigeants stalinien profondément allergiques à la démocratie et soucieux de récupérer la capacité putschiste que leur fournirait une période de transition », déclare M. Servulo Correia.

M. Amarão da Costa, pour le CDS, est plus nuancé. Son parti n'est pas favorable à des élections anticipées « cette année », car l'électorat n'y est pas préparé et le résultat serait une augmentation probable de l'abstentionnisme et une perte de prestige pour la démocratie.

Surabondance de navires de commerce

PARIS (ATS/Reuters). - Il y a trop de navires marchands dans le monde et la situation s'aggrave encore si les gouvernements se portent au secours de leurs chantiers navals, estime dans son rapport 1976 le comité sur le transport maritime de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La capacité de la flotte pétrolière mondiale s'est accrue de 13,6 % entre le milieu de 1975 et le milieu de l'année suivante, et ce en dépit de nombreux désarmements et de multiples annulations de commandes.

L'excédent de cette capacité de transport se situait entre 60 et 70 millions de tonnes de port en lourd vers la fin de l'année dernière.

La flotte des cargos de taille moyenne augmentera d'environ 25 % au cours des deux prochaines années. Ce taux dépassera largement la demande.

Le rapport estime que la surcapacité de la flotte pétrolière pourrait être encore accentuée si les gouvernements procédaient à de sévères mesures d'économie énergétique.

Ethiopie: le gouvernement submergé

LONDRES (ATS/Reuters). - Alors que les rebelles soutenus par la Somalie font état d'importants succès dans l'Ogaden, l'Ethiopie a demandé hier la convocation d'urgence d'une réunion extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour discuter de « l'agression armée » de la Somalie.

Selon l'ambassade de Somalie à Rome, les rebelles du Front de libération de Somalie occidentale ont pris la ville stratégique de Degabur et celle d'Ouareh, récupérant de grandes quantités d'armes et de munitions.

A quelque 300 km au nord, les rebelles ont anéanti 6573 soldats éthiopiens près de la grande ville de Diredaoua, assiégée, affirme le front cité par l'agence de presse so-

malienne Sonna. L'agence indique que le front a également pris Aicha et Aidora, près de Diredaoua.

Ces succès, dans le nord de la province éthiopienne, s'ajoutent à ceux que le front a déjà revendiqués plus au sud, où il affirme avoir « libéré » Gode, Debri Kehar et Warder il y a dix jours.

● **BENIDORM (ATS/Reuters).** - Deux trains sont entrés en collision de plein fouet hier sur une ligne à voie unique près de Villajoyosa entre Benidorm et Alicante, dans le sud de l'Espagne.

Trois voyageurs ont été tués et une quarantaine d'autres blessés.

Par ailleurs, à l'autre bout de l'Ethiopie, le Front populaire de libération de l'Erythrée a indiqué avoir récupéré après la prise de Keren quelques chars soviétiques T-60 ainsi que des « Kalachnikov » et des grenades à main acheminées d'urgence par l'Union soviétique en Ethiopie, traditionnellement approvisionnée en armes par les Etats-Unis jusqu'à la chute de l'empereur Haile Selassie et le rapide rapprochement entre le gouvernement du colonel Mengistu Haile Mariam et le Kremlin.

Seveso: 500 personnes vont retrouver leurs pénates

MILAN (ATS/AFP). - Cinq cents des six cents personnes contraintes voici un an d'abandonner leurs maisons à la suite de la pollution de la région de Seveso (Italie), pourront regagner leurs domiciles avant la fin de l'été, annonce-t-on officiellement hier à Milan à l'issue d'une réunion d'experts chargés de décontaminer la zone.

Avant d'être autorisées à reprendre une vie normale, les familles, qui vivent depuis l'été dernier dans deux hôtels de la région de Milan, devront attendre la fin des opéra-

tions de décontamination d'une centaine d'habitations situées près de l'usine d'où le 10 juillet 1976, s'était échappé le gaz toxique. Ces opérations doivent commencer dans les prochains jours.

Les derniers prélèvements effectués dans ces habitations, sans qu'aucune opération de décontamination ait été faite, ont indiqué que le taux de la dioxine était nettement inférieur à celui enregistré au début du mois d'août 1976.

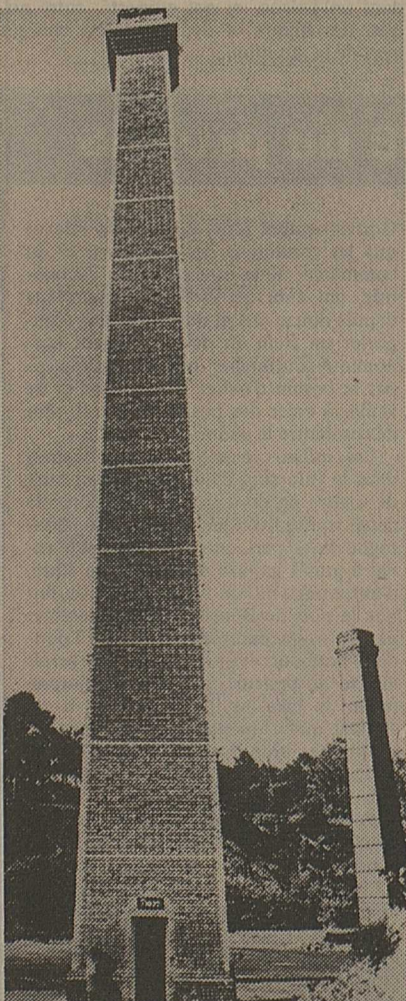
Réconfortant

Sous le titre « Sombres perspectives de savants américains: une guerre nucléaire avant la fin du siècle », nous avons publié hier une nouvelle selon laquelle des scientifiques américains et canadiens, réunis à Pugwash (Nouvelle-Ecosse) avaient conclu qu'une guerre nucléaire pourrait vraisemblablement éclater avant la fin du siècle.

Or, cette nouvelle, qui a passé par trois agences de presses avant de nous parvenir, a été démentie hier. Les participants à cette réunion ne sont parvenus à aucune conclusion, et ont décidé de se rencontrer à nouveau en avril prochain.

● **BARCELONNETTE (sud-est de la France) (ATS/AFP).** - Le chef de corps du 11^e bataillon de chasseurs alpins, le colonel Pélardy, s'est tué en montagne, hier après-midi dans la vallée de l'Ubaye (Alpes de Haute-Provence).

Gratte-selle...



Les amateurs de records en tous genres seront sans doute intéressés par ce curieux édifice, qui passe pour le « petit coin » le plus haut du monde... Des ouvriers sud-africains ont en effet aménagé des WC dans cette cheminée d'usine désaffectée, prouvant que nul ne part n'est exclu un certain sens de la grandeur...

LES ASSASSINS DE M. PONTO MENAGENT

FRANCFORT (ATS/Reuters/DPA). - Se réclamant de l'organisation « Roter Morgen » (Matin Rouge), qui a revendiqué la responsabilité de l'assassinat du banquier Juergen Ponto, un correspondant anonyme a déclaré au bureau de Francfort de l'agence Reuter que l'organisation pourrait frapper à nouveau.

Un appel téléphonique similaire avait été

reçu par le bureau de Reuter à Bonn dimanche soir. Le correspondant avait réclamé la libération immédiate des guérilleros urbains emprisonnés sans quoi « davantage de membres de la classe exploitante seront exécutés ».

Un juge a lancé hier un mandat d'arrêt contre Suzanne Albrecht - âgée de 26 ans - recherchée fébrilement pour son implication éventuelle dans l'assassinat du banquier Juergen Ponto, ont déclaré les autorités de Karlsruhe.

Effet indirect des négociations SALT?..

Souffle nouveau pour la bombe « conventionnelle »

BRUXELLES (ATS/Reuters). - L'Allemagne de l'Ouest est en train de développer en secret une arme conventionnelle aussi meurtrière qu'une petite bombe à neutrons, déclare-t-on de source proche des services de renseignement de l'OTAN.

Répondant au code « BD-1 », cet engin serait capable de détruire complètement tout ce qui se trouve à l'intérieur d'une zone de 1,25 km².

Les spécialistes ouest-alle-

mands n'ont pas encore été en mesure de procéder à un essai complet de cette arme en raison des dégâts qui seraient occasionnés à la campagne environnante. Il est prévu de l'expérimenter dans une zone désertique, vraisemblablement aux Etats-Unis.

Le BD-1, qui ne sera opérationnel qu'en 1982, se présente sous la forme d'une batterie de bombes propulsées par fusée larguée par avion. Chaque

bombe est porteuse d'une nuée de « mini-bombes » d'une conception spéciale, qui sont répandues sur le sol.

Ce système peut être adapté à la nature du terrain ou de l'objectif visé. Le pilote peut modifier le profil de la diffusion des projectiles et pourrait, au cours d'un unique survol, détruire par exemple une concentration de chars sur un rectangle large de 500 mètres et long de 2,5 km.

De même source, on affirme que l'efficacité de l'arme est comparable à celle d'une petite bombe à neutrons, une arme meurtrière par son rayonnement radioactif intense, mais présentant l'avantage de causer moins de dégâts qu'une arme nucléaire classique.

Le BD-1 est conçu pour l'avion multirôle « Tornado », actuellement mis au point par l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Il peut également être porté par le chasseur bombardier Phantom F-4 avec lequel des essais ont déjà été effectués.

On souligne que cet engin est conçu en premier lieu pour faire face à des concentrations de blindés se préparant à un assaut. Mais on peut varier la composition des « mini-bombes » de manière à frapper des objectifs personnels, des bases aériennes et des abris de béton protégeant des avions ennemis.